

No 132

3.40

-COPIE-

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

12 Dec. 1938

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac
 A une session régulière du conseil
 municipal de la municipalité
 de Pointe du Lac tenue au lieu
 ordinaire des dites sessions le dimanche
 du mois de Décembre 1938 mil neuf cent trente
 huit à neuf heures du matin furent
 présents M^r Thomas Garceau maire M^{rs}
 les conseillers Léonidas Benoit Ovide Godin
 Joseph Odier formant en quorum sous
 la présidence de M^r le maire

Après communication des minutes de pro-
 ces verbal de notre dernière session
 M^r Ovide Godin propose approuvé par
 M^r Léonidas Benoit que le dit procès ver-
 bal en date du samedi Novembre dernier soit
 approuvé. Adopté

Communication de garris pondances
 1^{re} de M^r Edouard Brunelle daté 18 nov.
 dernier en rapport a. a son ressort d'auto
 qui il dit faire avoir l'assise dans les
 chemins de notre municipalité
 2) Comptes de Romeo Lafare pour 10 $\frac{1}{2}$ hrs.
 d'ouvrage fait dans le chemin de M^r Courca
 Turcotte #2163 re: part de chemin dans
 la route St Nicolas. Le dit compte
 approuvé par M^r l'inspecteur Philippe
 Gauthier le 28 octobre 1938
 mil neuf cent trente huit

3

de la revue municipale sollicitant abonnements des membres de notre conseil affranchi en calendrier indiquant au conseil la direction des procédures à faire à chaque mois

Il est proposé par Mr Leonid Bessit secondé par Mr Joseph Helié qu'il soit résolu d'approuver les comptes présentés verbalement tels que nous spécifions et que le secrétaire trésorier soit autorisé à en faire le paiement

1) d'approuver et de payer de caisse à caisse 45% sur Evaluation de \$ 4,800. 20.30 relativement à une franchise accordée à la Channing Water and Power company dit dollars et 100 \$ 10%

2) d'approuver et payer, de caisse à caisse les arrérages figurant au livre de perception de notre municipalité prescrite \$ 103^{int} + 25 + 14.41, sur le Numéro du Cadastre 288 deux cents quatrevingt huit. Jusqu'au 14 mars 1938 date de la résolution etant le dit total Mr Theodor Rothier ou autre qui aura eu digné adopté

Mr Joseph Helié propose secondé par Mr Oula Godin qu'il soit résolu que Mr Philippe Bouchard soit nommé président de l'élection prochaine de maire et des conseillers dont la nomination aura lieu le onze janvier 1939

adopté

ou non collectable
Detail Taxes Num. 103
intérêt 25
Dépense Travaux 14.41

Il est proposé par Mr le conseiller
 Leonide Benoit secondé par Mr le conseiller
 Jos Hiperi qu'il soit résolu de voter
 la session adopté
 Etomas Garneau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

serment d'office

Serment d'officier

Je soussigné Philippe Bouchard
 ayant été nommé président de l'élec-
 tion du Maire et des conseillers de
 la municipalité de Pointe-du-Lac dont
 la nomination devant avoir lieu
 le onze janvier prochain 1939

jure solennellement que je rem-
 plirai cette charge avec fidélité
 et justice et ceci au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi

à la Pointe du Lac ce

deuxième jour de janvier

mille neuf cent trente neuf

Joseph Martin secrétaire trésorier

Philippe Bouchard

Je Geo Ant Rouette ayant été nommé vérificateur des comptes de la paroisse municipale de Pointe-du-hac jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

assermenté devant moi
 à la Pointe-du-hac le
 vingt deuxième jour du mois de
 Janvier mil neuf cent trente
 neuf. Joseph Martin
 Secrétaire trésorier

Geo.-Ant. Rouette

Je Thomas Garsseau fils ayant été élu maire de la municipalité de Pointe-du-hac jure solennellement que je remplirai avec honnêteté, justice et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

assermenté la Thomas Garsseau
 Pointe du hac
 devant moi le vingt deuxième
 jour du mois de Janvier
 mil neuf cent trente neuf (1939)
 Joseph Martin
 Secrétaire trésorier

SERMENT

Municipalité de Pointe-du-Lac 13 février 1939
 Je soussigné Armand Marti, Joseph
 Hélie et Ernest Comeau ayant été élus
 conseillers de la municipalité de Pointe-
 du-Lac, jure solennellement que
 je remplirai avec honnêteté et fidéli-
 té les devoirs de cette charge d'après
 leur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi qu'il m'en soit en aide
 Assurément devant moi
 à la Pointe-du-Lac ce Joseph Hélie
 troisième jour de Ernest Comeau
 février mil neuf cent trente neuf
 Armand Alarie
 Joseph Karlyn
 Secrétaire trésorier

Province DE QUÉBEC
 Municipalité de Pointe-du-Lac
 A une session régulière du conseil muni-
 cipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue
 au lieu ordinaire des dites sessions le
 troisième jour de février mil neuf cent
 trente neuf à neuf heures du ma-
 tin furent présents Mr Thomas
 Garneau maire M. M. les conseillers
 ou la Godin Ernest Comeau Joseph
 Hélie Armand Alarie Emil Leschurris
 Léopold Lafare formant un qua-
 rum pour la présidence par
 Mr le Maire

12 fev. 1939

Rapport au conseil de l'élection
du maire et des conseillers de cette mu-
nicipalité en date du onze Janvier der-
nier 1939. A d'abord qu'à l'assemblée
des électeurs régulièrement tenue, après
avis public annonçant la nomination
des candidats à la formation du conseil
de cette municipalité, il a été mis
en nomination que le nombre voulu
pour remplir les places vacantes.

+ de candidats
J.M.

Il a été proclamé élu par acclama-
tion Mr Thomas Garceau industriel
élu maire de la municipalité de Pointe du Lac
ont signé le bulletin de Présentation Joseph Garceau
Fridy Bourassa Camille Biron, Napoléon Guilbert
Léonide Benoit Armand Alari Joseph Hili
et Philippe Dupont

+ conseillers de
la municipalité
de Pointe du Lac

J.M.

ont aussi été dûment élus par accla-
mation Mr Armand Alari cultivateur
pour le siège no 1 ont signé son bulletin
de présentation M. Napoléon Guilbert et Ernest
Lomeau. — Mr Ernest Lomeau cul-
tivateur pour le siège no 4, ont signé
M. Léonide Benoit et Camille Biron.

Mr Joseph Hili cultivateur pour
le siège no 6 ont signé son bulletin
de présentation M. Armand Alari et
Alfred Rivard

La dite élection présidée par Mr Phil. Bouchard

et communication des minutes de
procès verbal de notre dernière session

M le conseiller Joseph Heli propose apr
paysé par m le conseiller Ernest Tomcar
qu'il soit resolu que le proces verbal
du conseil en date du 5 Decembre dernier
soit approuvé adopté

communication de correspondance

Repondu le 13
refusa

1^{er} de Georges Mahieu Insp Gen des mauvais
terres, Pri. nomination d'un inspecteur

2 copie de comptes du Gouvernement deja produit
au conseil et laisse sur la table.

pour annie 1937	No 17063	Paquinoville	100.00	No 17529	Discretion Edmond	100.
	No 18259	Gulbert Dorilda	100.00	No 18325	Milot Faida	100.
	No 19691	Schultz albert	100.00	No 20544	Schultz Willie	100.
	No 27302	Gareau Rita	108.00		St Jean de Dieu	

Du ministere de la Sauti Ass. Pub. Adressé a la Par. le Vill.

El a Paolo 23.18
+ 9.88

No 6965	Germain Demu Paul	14 frs. a 67	—	9.38
- 869	Godin Girard	122 " a 19	juill a Dec. 1937	23.18
Janv. a Juin 1938	Ger. Godin	174 " " "		33.06

Compte qui d'apris information Ligal de Lamothu
debrait être payé par la mun de la Par. (le Village)

No 1219	Gudy Lucienne a l'Hop. Sanatorium coak 3 Riv			
Arrerages au 30 Juin 1937	\$ 245.22			pour Juill. a
Dec. 1937	184 frs. a .64	123 28	Total	\$ 368.50

Le secretair trisorier declar avoir recu des
argents suivants des interressés alienés
et secourus par assistance publique

argent recu de Gulbert Dorilda	100.00
argent recu de Schultz albert	100.00
argent recu de Gareau Rita	108.00 annie 1937

argent recu de Jeffry Godin 23.18 + 9.88 = 33.06 Blo du 23.18 Pd
(Total 5624 payé pour seol. au 30 Juin 1938)

13 Jan 1939⁸

Le secretairi tresorier soumet a l'approbation du conseil l'etat des comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Lac pour l'annee fiscale (1938) mil neuf cent trente huit lesquels comptes ont ete verifiés par Mr Geo. Ant. Rouette en date du 28 Janvier dernier et trouves exacts.

Apris examen par ce conseil des comptes de notre corporation municipale il est propose par Mr le conseiller Emile Lesmeris secondi par Mr le conseiller Agapit Lafarge qu'il soit resolu que les comptes de la Corporation municipale de Pointe-du-Lac tenus par Joseph Martin secretairi tresorier et verifiés par Mr Geo. Ant. Rouette soient acceptés par ce conseil jusqu'au trentes et un Decembre dernier 1938 ^{adopté}

Correspondance de la Bell Tel. Co of Canada par Mr J. R. Mougneau Gerant
La son Honneur M^r le maire et M^{rs} les membres du conseil municipal de Pointe-du-Lac application date 14 novembre 1938 demandant permis de remplacer poteaux de telephone au lieu designé sur le plan annexé

Il est propose par Mr Armand Dubois secondi par Mr Joseph Heliu et approuvé a l'unanimité que ce conseil accorde l'application faite en date du 14 novembre 1938 par the Bell Telephone Co

permis oct.
le 13 Jan.
1939

9
frany of Canada pour l'erection
et le maintien de poteaux de teli-
phone sur les chemins publics
de cette municipalite et de aux
endroits indiqués sur le plan sou-
mis avec la sus-dite lettre

Mr Omer Houle a été nommé
par le conseil pour surveiller les
travaux adopté inanimement

Il est proposé par Mr le
conseiller Emile Lesmerises
secondé par Mr Armand
Blairi qu'il soit résolu
de réengager Joseph Martin se-
cretaire trésorier de notre mu-
nicipalité et de lui payer
un salaire de \$125.00 cent
vingt cinq dollars par année
et lui fournir papeterie
cahier etc timbre poste et tim-
bre accise nécessaires au bu-
reau. Lesquels il est autorisé
à acheter et payer ainsi en
son salaire à tous les trois
mois. Il aura en sus droit
à 15[¢] quinze centimes par mil
à parcourir pour affichage d'a-
vis public et pour signification
d'avis spéciaux, ainsi que \$6.00
six dollars par an pour entretien de la
salle balayage et chauffage bois compris.
adopté

13 fev 1939

Mr le conseiller Ernest Gouneau propose
 appuyé par Mr le conseiller agé de La
 Fard et résolu que Mr le maire
 de notre municipalité soit autorisé
 à signer la carte d'admission de
 Dame Josepha Berthiaume a l'Ho
 pital St Joseph 2 Rivier; ceci
 d'après recommandation du Dr H. Tessier
 d'Yamachiche

Adopté

~~Mr le maire~~ propose par Mr ~~le maire~~
 secondé par Mr ~~le maire~~ qui il soit
 résolu que le secrétaire soit autorisé
 à payer à Arthur Spinard pour prime
 d'assurance de fidélité du secrétaire
 trésorier la somme de \$10.00
 Mr le maire est autorisé à signer le
 certificat de renouvellement de Police
 No 35883, au montant de \$2000.00
 cette dite somme reconnue suffisante
 comme garantie de fidélité du secrétaire

Journe de l'année ~~de l'année~~??

- L'arrondissement reçu séance tenante
- 1^{er} Du Docteur Tessier d'Yamachiche
 appuyant le transport de Dame Josepha Berthiaume
 à l'Hopital
 - 2^e De Mr Emile Lesmerais devant être con
 sidéré à la prochaine session du
 conseil.
 - 3^e Requête de Paul et de Bisson
 dans le rang St Nicolas

Il est proposé par Mr le conseiller
Ovila Godin secondé par Mr le con-
seiller Joseph Hélie il soit résolu
que le paiement de \$10.00 soit fait à
Mr Arthur Spence agent de la C. I. la
Provoyance pour la prime d'assurance
de fidélité du secrétaire trésorier en
faveur de notre municipalité.

Et que Mr le maire soit autorisé à
signer le renouvellement de la dite
police No C 35883 la dite police pour la
somme de \$2000.00 laquelle somme jugée
satisfaisante par le conseil

Il est proposé par ^{adopté} Mr Joseph Hélie
secondé par Mr Ernest Lacombe qu'il
soit résolu que les comptes suivants
présentés verbalement ou par écrit soient
approuvés et payés tel que ici spécifié
pour le compte daté 28 oct. 1938 approuvé par
Philippe Gauthier insp. pour 10 1/2 hrs. ^{\$2.63} travaux
de fossés dans la route de St Nicolas part appar-
tenant à Conrad Turcot de Montréal travaux
fait par Roméo Fafard

cad 477, 78, 79,

le secrétaire trésorier devra payer à Roméo
Fafard deux dollars + $\frac{63}{100}$ 2.63
et charger à perception au compte de
Conrad Turcot la dite somme de 2.63

cad 477, 478, 479

20 le secrétaire trésorier est aussi autorisé à
payer à Jean-Bte Berthiaume pour 10 hrs
travaux de fossés à 25, fait le 14 juin 1938 \$2.25
ce dernier compte révisé le 8 août 1938

et le secrétaire trésorier devra porter au
livre de perception au compte de pourade
turc est la dite somme de \$2.25

Il est proposé par Mr Agapit Fafard secondé
par Mr Armand Alarie et résolu qu'il
soit décidé de clore la session

Adopté
Thomas Garscan maire
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
de la corporation municipale de
Pointe-du-Lac tenue au lieu ordi-
naire des dites sessions le treizième
jour du mois de mars mil neuf cent
trente neuf, à neuf heures du matin
furent présents Mr Thomas Garscan
maire M. M. les conseillers Ernest
Lemay Armand Alarie Emi-
le Lesmerises et Agapit
Fafard formant un quorum
sous la présidence de Mr le
maire

Mr Agapit Fafard propose ap-
prouvé par Mr Emile Lesmerises que les minu-
tes du procès verbal en date du treize
février 1931 lesquelles viennent d'être lus soient
approuvées.

Adopté.

Correspondances

mars 1939

- 1 Avis par R Kernon dir. Div. No 28 daté 9 mars 1939 re: moyen a prendre pour faciliter l'écoulement des eaux Etc
- 2 2^e correspondance de Mr Mahen re: destruction des mauvaises herbes Etc
- 3 compte déjà produit plusieurs fois 7 mai 1938 par Philippe Gauthier insp. \$ 3.20 Refusé

Mr le maire informe le conseil que la durée du temps exigé par la loi pour la nomination des officiers municipaux de voirie et autres officiers municipaux étant écoulée le prie de procéder a la nomination de leurs successeurs.

Il est proposé par Mr le conseiller Bernard Blais secondé par Mr le conseiller Ernest Comeau qu'il soit résolu de procéder a la nomination des inspecteurs de la voirie inspecteurs a grain et des officiers municipaux de notre municipalité

Le grand chemin du roi dans le haut de la paroisse depuis la terre de Charles Lesieur Cadastre 143 ou 152 jusqu'au No Cadastre 131 cent trente et un inclusivement l'inspecteur nommé est Mr Herve Hélie

13 Mars 1939

Le grand chemin du roi depuis la ligne de la banlière jusqu'à chez Cyrille Rouette No (38) trente huit exclusivement la route des Duval comprise jusqu'au 2^{ème} rang et de plus le pont Liederloch l'inspecteur nommé est Mr Joseph Duval

Mastai Montoux

Le grand chemin depuis chez Cyrille Rouette cadastre no (38) trente huit exclusivement jusqu'au no (58) cinquante huit exclusivement et de plus la route Liederloch l'inspecteur nommé est Mr Albert Briner

M. M. Guillard

Au 2^{ème} rang depuis chez Edmond Guillard No cadastre (251) deux cent cinquante et un exclusivement jusqu'à la ligne Ste Marguerite l'inspecteur nommé est Mr Philipp Ruppert
amerci le 8 mai Raspier Epite

Lucien Raspier

Le 3^{ème} rang depuis le pont chez Hubert Trathier jusqu'au 4^{ème} rang y compris la route de l'Elpiard du pont et la route en quart chez Albert Blouin ainsi que le rang compris l'inspecteur nommé est Mr Desiré Benoit

Desiré Benoit

La concession St Charles depuis le No du cadastre 355 trois cent cinquante cinq du cadastre officiel, exclusivement

Jusqu'à la profondeur du cinquième rang y compris la route d'après M. J. J. et y compris le pont chez Adolphe Duplessis l'inspecteur nommé est M. Albi Dupont

La route du sixième rang y compris le pardon du (sixième) sixième rang l'inspecteur nommé est M. Sébastien Blais
voir am. le 8 mai 1939 Antonio Schillig

Le septième rang depuis l'extrémité nord est du dit 7^{ème} rang jusqu'à la terre de la Edmond Gauthier cadastre 573 cinq cent soixante et treize exclusivement y compris la route du 6^{ème} sixième rang l'inspecteur nommé est M. Raoul Godin

Le septième rang depuis l'extrémité sud ouest du dit 7^{ème} rang jusqu'à la terre de la Edmond Gauthier cadastre 573 cinq cent soixante et treize inclusivement y compris la petite route du 7^{ème} rang l'inspecteur nommé est M. Omer Arbour

La route de l'acadie depuis le grand chemin jusqu'à la ligne d'Yamachioy par le 2^{ème} deuxième rang l'inspecteur nommé est M. Arthur Thibault

13 mars 1939

La concession St Nicolas depuis
chez Ovila Vincent jusqu'à l'extre-
mité du rang St Nicolas l'inspecteur
nommé est Mr Theodor Thibault

Depuis le rang St Nicolas pris au
No du cadastre 493 quatre cent quatre-
vingt treize jusqu'à la ligne d'ya-
macrich par le 2^e deuxième rang
y compris la route chez Mr Alfred
Gareean l'inspecteur nommé
est Mr Paul Emmanuel Gareean

Le village des Gareean depuis
la route de l'Acadie jusqu'au no
354 trois cent cinquante quatre et
cad. 355 trois cent cinquante cinq ex-
clusivement l'inspecteur nommé
est Mr Amedé Berthiaume

A la charge d'inspecteur muni-
cipal pour la municipalité de Pointe-
du-Lac l'inspecteur nommé est
Mr Antonin Pratte

L'inspecteur agraire nommé
pour l'arrondissement champêtre
No 1 ~~Ha~~ comprenant le territoire
situé et désigné comme suit.
Le rang de l'Acadie, le rang St Joseph
et le rang St Nicolas et le village des Gareean
est Mr Alfred Rivard

Phil Gauthier

A. Berthiaume

Antonin Pratte

Alfred Rivard

Lucien Gauthier

Kul

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

Kul

[Large cursive signature]
J.M.

[Large cursive signature]

+ agraire

L'inspecteur nommé pour l'arrondissement de Champêtre No 2 dans comprenant le territoire situé et désigné comme suit.

Sur le chemin de la Banlieue du No du Cadastre (1) jusqu'au No du Cadastre (57) inclusivement et en plus tous le rang Ste Marguerite et le rang des petites terres, et le rang ou pillage des Crêtes est
Mr Athanas Crête

L'inspecteur Agraire nommé pour l'arrondissement de Champêtre No 3) trois. Comprenant le territoire situé et désigné comme suit. Le dit arrondissement comprend le reste de la municipalité soit le rang St Charles, le (3) troisième (4) quatrième, (5) cinquième (6) sixième et (7) septième rang, et dont l'inspecteur nommé est
Mr Arthur Omeau

Les estimateurs nommé pour faire le rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe-du-Lac sont M. M. Auguste Garscan Adolphe Schilly et Omer Houde

Les Gardiens d'enclos sont M. M.

all. P. M. M. M.

Louis Godin

aug Garscan
Omer Houde
Adolphe SchillyGeo. Berthiaume
Pierre Morin

Ensi Desaulniers & Albert Dupont

Le vérificateur des comptes de notre municipalité est Mr ~~Georges~~ ~~Ree~~ ~~et~~ ~~ce~~
~~Albert Dupont~~

Les nominations précédentes ont
toutes été adoptées à l'unanimité par
le conseil Adopté

Mr le conseiller Ernest Comeau propose
appuyé par Mr le conseiller * qu'il soit
résolu que les comptes suivants soient ap-
prouvés tels que sous spécifiés
1^{er} d'approuver et payer à Joseph Garneau
pour usage de local ri: nomination des
candidats à l'élection de M. le maire et des conseillers
la somme de Deux Dollars \$2.00
et à Mr Philippe Bouchard comme Président 2.00

adopté
Il est proposé par Mr Emile Lesmerais
secondé par Mr Armand Maris
et résolu qu'à l'avenir et jusqu'à
nouvel ordre, les sessions de notre con-
seil, sessions régulières ou générales
auront lieu à 7 1/2 sept heures et demi
du soir Adopté

Mr le conseiller Agapit Tafara
donne avis de motion qu'à notre
session de ce conseil laquelle
devra avoir lieu le huitième
jour de mai prochain à 7 1/2 hrs du soir

Mr A. Bouchard

Agapit Tafara
M.

13 mars 1939

Si il y a lieu il sera passé un règlement annulant le règlement Numéro 12 passé par ce conseil le 9 Dec. 1929 au lieu règlement Pg. 42, D. 1. Pg. 95, ainsi que tout autre règlement acte d'accord ou procès verbal ayant rapport aux cotes connues sous le nom de cotes Girard et de la cote Avila Camirand, peuvent exister. Ainsi, a cette dite session devant avoir lieu le huit mai prochain ce conseil désignera les intéressés et obligés aux travaux d'entretien des cotes (Girard, et de la cote Avila Camirand)

Il est proposé par Mr le conseiller Agapit Fafard secondé par Mr le conseiller Armand Harin qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier devra donner un avis public concernant les intéressés, ou ceux trouvant le devenir aux cotes Girard, et à la cote Avila Camirand d'assister à notre session du conseil en date du huitième jour de mai prochain à laquelle session sera passé un règlement désignant pour l'avenir les intéressés aux travaux et entretien des cotes Girard sur cadastre
cote Avila Camirand sur cadastre

et de la

adopté

Il est proposé par Ernest Rouman
secondé par Armand Clari qui il
a été résolu de se réunir au dixième
jour de Avril mil neuf cent trente neuf
à sept heures et demi du soir

adopté
Thomas Garscaupari
Joseph Martin secrétaire trésorier

serment

Je Arthur Thibault, ayant été nommé
inspecteur de voirie de la municipalité
de Pointe du Lac au h. arr. route de Acadie
jure solennellement que je remplirai
cette charge avec justice, et fidélité
et ceci au meilleur de ma connaissance.

Ainsi que Dieu me soit en aide
serment fait devant moi

à la Pointe-du-Lac Arthur Thibault

le 7^{ème} septem. jour de avril
mil neuf cent trente neuf
Joseph Martin

secrétaire trésorier

Je Théodore Thibault ayant été nommé inspec-
teur d'arrondissement de voirie de la municipalité
de Pointe du Lac jure solennellement
que je remplirai cette charge avec fidélité
et justice, et ceci au meilleur de ma connais-
sance et jugement, ainsi que Dieu me soit en aide
serment fait devant moi à Pointe du Lac

Théodore Thibault

le vingt deux Avril mil neuf cent trente neuf
Joseph Martin secrétaire trésorier

Serment

Je soussigné ayant été nommé inspecteur agraire par le conseil de la municipalité de Pointe du Lac jure solennellement que je remplirai cette charge avec fidélité et justice et ceci au meilleur de ma connaissance ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi Arthur Cormier
 à la Pointe du Lac ce
 vingt neuf avril mil neuf cent
 trente neuf. Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné ayant été nommé inspecteur d'arrondissement de voirie par le conseil de la municipalité de Pointe du Lac jure solennellement que je remplirai cette charge avec fidélité et justice, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi à la Pointe du Lac Alce Desport
 ce quatorzième jour de mai mil
 neuf cent trente neuf Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Je soussigné ayant été nommé inspecteur d'arrondissement de voirie par le conseil de la municipalité de Pointe du Lac jure solennellement que je remplirai cette charge avec fidélité et justice au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à la Pointe du Lac Antonio Schiltz
 ce dix huitième jour de mai mil
 neuf cent trente neuf
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions à 7½ heures du soir le huitième jour de mai mil neuf cents trente-neuf. Présents M. Thomas Larbeau maire, Mm. les conseillers M. M. Avoila Godin, Joseph Hélie, Emile Lesmerises et Agapit Lafard, formant un quorum, sous la présidence de Monsieur le maire.

Il est proposé par M. Avoila Godin, secondé par M. Joseph Hélie, et résolu que le procès verbal de notre dernière session daté le treize mars dernier, et qui vient d'être lu soit approuvé et adopté.

Correspondances 1^{re} Reclamation par la corporation municipale du Comté St. Maurice de la cotisation pour l'année 1939 ré: réj. adopté le 8 mars 1939 sur évaluation \$ 18,008.⁰⁰ à .03 par \$ 100.⁰⁰ \$ 195.41

2^e Refus verbal par M. M. Philippe Dupont et Hilarion Blais d'accepter leur charge d'inspecteur municipal telle que ordonné par ce conseil à sa dernière session

2½ Réception livre municipale No 6 mars 1939

3^e Reclamation du Gouvernement Provincial pour année 1938. ré pension allouée aux hopitaux $\$ 722.25$
 ainsi que compte année 1937 $\$ 788.00$

4^e Communication de la deuxième répartition cours d'eau Ste. Marguerite par Wellie Beaudry syndic etc. Pour dépenses encourues jusqu'à date pour indemnité, loyer, travaux, et accessoires, sous les suivants etc. Montant total payable
 Pointe-du-Lac $\$ 170.23$. Trois Rivières $\$ 1,054.43$. Fraction $\$ 0.36 = \$ 1,224.30$

Somme payable par les sous désignés contribuables de la municipalité de Pt.-du-Lac

Adelard Montour	15 aopt. no. 6	$\$ 16.55$	
"	" " 5	$\$ 29.62$	
"	" P. 2	$\$ 29.62$	$= \$ 75.79$

Arila Camirand	20 aopt. P. no. 2	$\$ 21.94$	
"	18 " P. no. 2	$\$ 19.75$	$= \$ 41.69$

Auguste Pariseau	33 aopt. no. 1 total	$\$ 36.30$	
------------------	----------------------	------------	--

Emile Lesmerises	15 aopt.	$\$ 16.55$	
Total pour la municipalité de Pt.-du-Lac			$\$ 170.23$

Attendu que la sus-dite répartition pour travaux etc. à la suite de l'acte d'accord ayant rapport au cours de Ste. Marguerite

4 Mar 1937 26

a été homologué par le conseil du comté de St. Maurice le 9^{li}é. 1936

Attendu que la dite acte d'accord ayant été par erreur adressé à la municipalité de la paroisse de la Pointe-du-Lac au lieu de la municipalité de Pointe-du-Fer ou il est actuellement en dépôt aux archives.

Il est proposé par Mr. Ovide Godin. secondé par Mr. Joseph Hélie qu'il soit résolu d'accepter et homologuer la deuxième répartition du cours d'eau St. Marguerite pour ce qui concerne la municipalité de Pointe-du-Lac, telle que assermenté par Mr. Wellie Beaudry le 24 mars 1937. Ce conseil aussi décrété par la présente homologation que notre secrétaire trésorier est autorisé à percevoir la somme de \$170.23 de chacune des intéressés tenus au paiement d'une partie de cette somme, et dont les propriétés chargées, et situées dans la municipalité de Pointe-du-Lac.

Et à faire remise de cette dite somme de \$170.23 à Mr. Louis-Henri Bolduc comme acompte sur la somme due à ce dernier.

Adopté
Thomas Gazeau Maire
Joseph Arlin secrétaire trésorier

- Il est proposé par Mr. Emile Lesmerises
secondé par Mr. Agapit Fajard qu'il
soit résolu et approuvé et payés les
comptes suivants, Présenté verbalement
ou par écrit tels que ci-après spécifiés.
- 1^{er} Approuver et payer à la corporation
municipale du comté de St Maurice
réq. réq. adopté 8 mars 1939 sur évalu-
ation \$18,008.⁰⁰ à .03 par \$100.⁰⁰ \$ 95.41
 - 2^e Approuver et payer à la caisse populaire
de la Pointe-du-Lac la somme de \$ 15.⁰⁰
étant l'intérêt dû sur balance d'un
billet pour six mois, du 5 déc. au 5 juin
1939
 - 3^e d'Approuver le paiement fait à Coila
Rouette pour ménage à la salle pub. \$ 1.⁰⁰
 - 4^e Approuver et payer au secrétaire-trésorier pour
salaire de janvier à avril 1939 \$31.25
timbres poste et acc. \$3.⁰⁰ factures payées
P. V. Ayette le 29 avril 1939 \$0.25 total \$ 34.50
 - 5^e Approuver et payer à Thomas Fureeau
réq. le 6 mai 1939 pour somme allouée pour
soins d'indigents et malades ex fav. 1939 \$ 6.⁰⁰
Adopté.

Il est proposé par Mr. Emile Lesmerises
secondé par Mr. Agapit Fajard que consi-
dérant l'incapacité de Mr. Philippe Dupont

8 Mai 1939

à agir comme inspecteur d'arrondissement de voirie, Mr. Rosario Crête soit nommé à agir comme inspecteur pour l'arrondissement au 2^e rg. depuis chez Edmond Guilbert cad. No (251) exclusivement jusqu'à la ligne Ste-Marquerite.

Et que Mr. Antonio Schiltz soit nommé comme inspecteur pour l'arrondissement de la route du 5^e rg. y compris le cordon du 6^e rg. dont Mr. Hilario Blais se dit incompetent à remplir, cette charge.

Adopté.

Il est proposé par Mr. Emile Lesmeris, secondé par Mr. Agapit Fapard qu'il soit résolu d'approuver les comptes des inspecteurs de voirie tels que pour spécifiés; le secrétaire-trésorier est autorisé à charger ces dits comptes aux livres de perception; à chaque intéressés pour répartition route 7^e rg. par Mr. Camille Biron inspecteur.

Approuver de payer à Mr. Camil Biron insp. ⁴⁷ \$ 11.56
Charger au livre de perception au compte de M. M.

Cad. 560	Edmond Tréchette	.18	Cad 553	Alexandre Rouette	.30
563	Fro. & Emile Gauthier	.30	562	Moise Bolduc	.90
570 571	Stephane Proulx	.37	564 583	Arthur Martin	1.72
573	Antonio Bellemare	.90	577	Victor Abran	.08
574	Adolphe Gauthier	.36	578	Albert Bourassa	.36

582	Arthur D. Bellemare	.30	578	Agapit Bellemare	.37
582	Omer St Louis	.90	582	Mazaire Giroux	.90
585	Succ. Edm. Gauthier	.22	585	Maxime Houle	.45
585	Eugene Rivard	.30	587	Gaspard Milot	.90
586	Monat Godebois	.22	586	Fedeoro Milot	.90
572	Arthur Daveluy	.15	588	Jas. & Monat Milot	.30
			573	Wilfrid Gendron	.18

Approuver et payer à Mastai Montour pour charges suivantes — — — \$ 3.00

Charger à Belle Maria Beaunier \$ 1.50

et à Marie-Briette Massie Pichette \$ 1.50

pour entretien de leur chemin de front hiver 1938-39

Pour travaux fait sous l'ordre de Desires Benoit inspecteur de payer à Albi Dupont \$ 2.10

ce dit montant devra être chargé au livre de perception comme suit Cad. Alphonse Bolduc

pour pelletage ou nettoyage de chemin 5 1/2 hrs. a 20 1.10

et chargé a cad 297 Notair onila Rouleau 5 hrs a 20 1.00

Pour route Cyrille Mainville par Roland Crête insp.

Approuver et payer a Roland Crête \$ 2.14

Charger à perception a cad. 319 J. E. Belzil .14

Edmond Trichette .04 563 Frs. Emile Gauthier .07

317 Jeffrey Dupont .28 344 345 Wilbrod Giroux .42

334 333 suc. J. Godin Languet .63 328 Archil Bolduc .21

327 suc. Treffli Godin .21 549 Georges Tournier .14

Pour route Adolphe Duplessis R. Crête insp.

Approuver et payer a Roland Crête insp. \$ 3.86

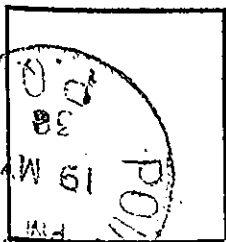
317 318 344 345 Chargé à Jeffrey Dupont .62 328 chargé a Archil Bolduc .46

344 345 " " Wilbrod Giroux .93

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

Ce reçu est nécessaire si l'on désire une enquête

TIMBRE



N° 225

[Signature]
Maître de poste

DROIT s'il est de plus de 10c.

10 c.

DATE

MAXIMUM D'INDEMNITÉ PAYABLE

INTERNATIONALE	- \$ 9.65	pour perte seulement
ÉTATS-UNIS	- - - \$25.00	pour perte seulement
GRANDE-BRETAGNE	- \$ 9.65	pour perte ou spoliation
CANADA	- Droit de 10c	- - \$ 25.00
	- Droit de 20c	- - \$ 50.00
	- Droit de 30c	- - \$ 75.00
	- Droit de 40c	- - \$ 100.00

} pour perte, spoliation ou avarie

Max
J. J. J.
A. J. J.

Handwritten notes on the right side of the page, including the word "Hawkins" and other illegible cursive text.

1.10

ms. a. 10

8 mai 1939

cad. 327 charge a sue. Treffle' Godin . 46
 333
 334 charge a suee. Treffle' Godin se, cad. vendue a pr. et sol. 39
 accepti

Il est propose' par Mr. Joseph Hillu,
 secondi par Mr. Ovila Godin.

Apres de nombreuses requites
 presenties par des contribuables de notre
 municipalite demandant certain travaux
 de voirie indispensables

Il est propose' par Mr le conseiller
 Joseph Hillu secondi par Mr Ovila Godin
 qu'il soit resolu que ce conseil s'adresse
 a l'Hon. ministre des travaux publics P. Du
 par l'entremise de notre deputi' provincial
 le Dr Marc Trudel le sollicitant de ve-

Copie
 a M. Trudel
 Date 12 mai 1939
 M. Hillu 6/19 mai

- nir en aide aux contribuables de la
 Pointe-du-Lac, Campagn. en nous faisant
 obtenir en octroi couvrant le cout des
 travaux sous mentionnes, entendu
 que les dits contribuables interesses
 sont trop pauvres pour contribuer a l'en-
 tretien de leur chemins. Notons les tra-
 vaux d'urgence 1^{re} l'ontinuation du
 gravelage du chemin St Marguerite
 jusqu'a la municipalite du village de la Poin-
 te du Lac cadastre 250 inclus
- 2 Travaux d'amelioration a la route St. Nicolas
 - 3 Travaux d'amelioration a la cote Bisson, ainsi que
reconstruire le pont via cadastre 495 + 439 rg St. Nicolas
 - 4 reconstruire le pont via cadastre 517 + 363, 6^{me} rg.
 - 5 reconstruire le pont via cadastre 525 6^{me} rg.
 - 6 reconstruire le pont - - 420 rg. Brue' cote

22. P

+ de la dite cote
 J.H.

8 mai 1939

ce conseil a bien entendu espère que
le gouvernement apportera une attention spéciale
à notre réclamation et nous sera favorable
adopté

À noter que le conseiller Emile Lesmerises
a quitté son siège lors de la considération
par ce conseil de sa demande de retraite qu'il
il est proposé par Mr Agapit
Tafard secondé par Mr Joseph Hélie
qu'il soit résolu d'ajourner la session
le (12) douzième jour de juin prochain
Adopté

Thomas Garsneau maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné Rosario Brito, ayant
été nommé inspecteur d'arborais-
sement de votre pour l'arrondisse-
ment de Pointe du Lac

jure solennellement que
je remplirai cette charge avec
justesse et fidélité et ceci sur
meilleure de mon jugement et
de ma capacité.

ainsi que Dieu me portera en aide
assermenté de Rosario Brito
à la Pointe du Lac ce
vingt huit mai mil neuf
cent trente neuf.

Joseph Martin
secrétaire trésorier

Serment

Pointe du Lac 11 Juin 1939

Je soussigné Raoul Godin ayant été nommé inspecteur d'arrondissement de voirie par le conseil de la Corporation mun. de Pointe du Lac sur son renouvellement que je remplirai cette charge avec justice et fidélité et ceci au meilleur de mon jugement et de ma capacité Raoul Godin
assis par Dieu me soit en aide
Serment devant moi à la Pointe du Lac
le 11 Juin mil neuf cent trente neuf
Joseph Martin secrétaire trésorier

12 Juin

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Hal - A une session régulière du présent mois, et aussi tenue par adjournement telle que résolu à notre dernière session en date du 8 mai 1939 a noter qu'un avis public a été donné en date du 27^{ème} vingt septième jour de Mai dernier annonçant que le rôle d'évaluation de notre municipalité serait révisé et homologué de jour, furent présents Mr Thomas Garneau maire M.M. les conseillers oults Godin Ernest Lomcar Joseph Hiti Bernard Blavier Agapit Lafard formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

sur proposition de Mr Agapit Lafard appuyé par Mr Armand Alder il est résolu que le procès verbal de notre dernière session en date du huit mai dernier 1939 soit approuvé. Adopté

Communication de correspondances
 1^{re} de Antonio Bellemar R. Evaluation surchargée adressé à Mr le maire et à M.M. les conseillers demandant de diminuer l'évaluation de deux parties de ses numéros lesquels il trouve trop élevée

2 compte de Romeo Lafard (laisé \$1.61

tenue ce douze
 Juin mil neuf
 cent trente-neuf
 à sept heures
 l'honorable

3. Reclamation de Phil. Gauthier datée 7 mai 1938 laissi jusqu'a date sur la table \$ 3.20
4. Demande de Mr Emile Lesmeris pour entretien cote Guard & Lamirand en frais commun.
5. Lettre de M. Alfred & Paul Garceau & Evaluation

Il est propose par Mr Orila Godin secondi par Mr Ernest Comeau qu'il soit resolu d'approuver les comptes des inspecteurs de voiries pour travaux executes pour leurs ordres dans notre municipalite tels que pour specifies; le secretairi tresorier est autorisi a payer ces comptes a chaque inspecteur, et a se charger de tout aux interets des au lieu de perception de notre municipalite. Pour repartition cote Dupont route Dupont et route Milit par Mr Desiré Benoit insp. de charger au contribuable si apres inscrit pour

No Cadastre	Noms	Cote Dupont	route Dupont	Route Milit	Total
309	Léon Myrand	\$0.52	0.00	\$0.46	.98
308	Robert Thiffault	34		27	.61
294	Jeffrey D. Dupont	81	1.18		1.99
303 a 307	Louis Boldue H	68		60	1.28
300	Joseph Larouch	86		76	3.28
299	" "	88		78	
298	Elephonse Boldue	96		84	1.80
297	Arvila Rouleau	61	89		1.50
291	Zephirin Guilbert	45	66		
292	" "	45	66		3.23
294	" "	41	60		
				Montant reporté	14.67

Reporti Montant du adiesin Benoit \$14.67
 Pour travaux fait par m^r desin Benoit inspecteur
 Le 12 Jan. 1939 dans chemin Alphonse Boldue cad 298 ^{3/4} hr. 235 = 26
 avila Rouleau ^{3/4} hr. 25, et Joseph Larouche ^{1/2} hr = 53 = 1.05
 Le 16 - - - chemin Alphonse Boldue ^{1/4} hr 44 avila Rouleau
 cad 297 ^{1/4} hr. 44 Joseph Larouche ^{1/2} hr 53
 es travaux ont été fait par 1 homme et 1 cheval 1.41
 Total payabl a Desiri Benoit \$ 17.13
 charger a preception les sommes dues par m^m
 a Boldue 70 avila Rouleau 70 et par Larouche 106

Pour repartition Cote Hubert Trotter
 par m^r Lucien Patriot inspecteur
 charger a cad 218 + 221 avec e. h. Millette 2.4
 et a m^r Paul Germain cad 220, 225, 223, 222 ^{08 18 06 02} netoan 3.4
 Payera l'insp. Lucien Patriot total 5.8
 charger a m^r Germain 227 0.2

Pour repartition Cote Deslauriers
 par m^r Bte Berthiaume insp. cad Rep. 24
 charger a m^m. Antonio Belleman 440 .40
 cad. ⁴⁷⁵ ⁴⁷⁸ ⁴⁸⁹ Courade Turcotte 24 Dam. Alphonse Dumais 481 .08

Pour route Brise Culott En haut
 charger a M. Joseph Gauthier yam. 1.22
 succession Josue Lesieur 2.43

Pour repart. route Brise Culott en bas
 404, 405 charger au Not. Victor abran 1.35
 572 \$ 5.72

Pour repartition route St Nicolas
 par m^r Philippe Gauthier inspecteur Mont R. 36
 charger a M. Leon Desjardins cad 453 .08
 Dom. Orlas Fortin cad 449 .04 Lorenzo Berthiaume 429 430 20
 Joël Paquin P. 429 430 .32 Armand Brimbois 485 01
 a Reporter 36 a Reporter 65

Reporti	cad	65.	Welfrid Gendron	cad 501	Mont REP. 126	16
Remi Dussault	428	.28	Conrad Turcotte	428 439		05
Antonio Bellemar	440	.08	aimi Desaulniers	440		08
Liopold Boursvert	458	.11	Louis O'Louis	462		20
Mun. de Ptide hae	461	.02	Mari Louis Ricard	460		04
osani Bourassa	459	.04	Philomon Dussault	436 437 485		24
Donat Milot	496	.04	Noi' Milot	444		02
Honorius Gauthier	458	.04				
a Reporter		\$1,26			Total	265

Pour cote Denis Helat par le meme insp.

chargera dans azias Fortin

				481		04
			Conrad Turcotte	437 438 439		11
			Liopold Boursvert	458		24
			Honorius Gauthier	458		10
			Mun. de Ptide hae	461		5
			Leon Girardin	453		19

Pour cote Bisson par le meme insp.

charger a mm azias Fortin

				449		04
			antonio Bellemar	440		14
			aimi Desaulniers	440		14
			Armond Brimbois	485		01
			Noi' Milot	444		03

Total 3.14

Le secretaire, tresorier et autorisi a payer a
 Mr Philipp Gauthier Inspecteur 314
 accepté

Il est propose par Mr le conseil
 agapit Lafard secondi
 par Mr le conseiller Armond
 Blarie qu'il soit resolu d'ap
 prouver le compte de Mr Romeo
 Lafard date 23 avril dernier

pour travaux fait durant l'hiver
1938 a 1939 dans le chemin de front
des cadastres Numéros 429, et 430,
figurant au nom de Mr Zoi Paguin
3 Rivières, Ditail du compte 23 février
1 1/2 hr. a 25 cts = 37 cts, le 26 février
1 1/2 hr a 25 cts = 37 cts le 14 mars
1 1/2 hr a 25 cts = 37 cts le 21 mars
1 hr a 25 = 25 cts le 1^{er} avril
1 hr a 25 = 25 cts Total \$1.61

Le secrétaire trésorier devra porter
cette dite somme au livre de perception de
notre municipalité au nom de Mr Zoi Paguin
et d'en percevoir le dit montant

Il devra aussi payer a Mr Romeo La-
Fafard la dite somme de \$1.61

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Ernest Comman secondé par Mr le
conseiller Joseph Hillu et résolu
que ce conseil prie notre député
Provincial le Dr Marc Trudel d'inter-
venir auprès du ministre des tra-
vaux publics lui deman-
dant que l'achat de gravel pierre
et bois (coul du sciage) a l'usage
de la réparation du chemin Ste-Mar-
guerite allant aux 3 Rivières devant
être fait par le gouvernement, soient
achetés des contribuables de notre
municipalité; ainsi que le char-
royage et le main d'œuvre soit fait

Recallé le
16 février 1939
M. G. G. a
A. H. G. G.

par eux. favorisant ainsi
 nos sans travaux. Nous espé-
 rons que le Dr Marc Trudel usera
 de son influence a notre égard
 la présente résolution sera être
 transmise a notre député. *Adopté*

Notre reçu du Notaire J.-B. D. Chagnon
 le 21 mai 1939 re: propriété vendue
 par succ. Treffli Godin
 Le lot 334 a, d'après le cadastre 9 perches de largeur
 sur 24 arpents et une perche, soit une
 superficie de 21 arpents et 69 perches
 Le lot 333 contient 3 arpents et 5 perches
 de longueur x 24-01 de profondeur = super-
 ficier 84-35. Quant au lot 337 la
 partie de ce lot se trouvant au sud sur 5 liens sq.
 contenant environ un arp. et demi x 4 1/2 de profondeur
 ces 3 numéros appartiennent a La Ferme St-Charles in-
 corporée. Voir JB Taranger et B.J. Tremblay

Sur proposition du conseiller Joseph Hélie
 accordé par le conseiller Ernest Comeau
 il est résolu que les 4 changements suivants
 soient faits au rôle d'évaluation de notre mu-
 nicipalité de Pointe-au-Lac

Ordre	rg.	Mutation	Noms	Noms		Evaluation		Total
				Cadastre	arp. per.	Terrain	Const.	
1	20	2	soustraire a Maxime Houle	383	51-	1150	550	\$ 1700.
2	20	2	transmettre a Joseph Barbeau	383	51-	1150	550	\$ 1700.
3	36	2	transmettre a Moise Gravel	364	15-	125		
4	36	2	soustraire a Alfred Houle	364	15-	125		

No.ordre	sq.	Mutation	Noms	Numero		Evaluation		Total
				Cadastr.	Arp. Pch.	Terrain	Construc.	
5	49		porter a omer Houli	394	2-25	80		
6	38		Porter a Arthur Thibault	394	2-25	80		
7	94		transmettre tous les proprietes figurant au nom					
0			M ^r Lédem Vincent a M ^r Maxime Houli					
8	132		soustrair a Louis St Louis	610	7-75	150.		
9	132		transmettre a Pierre Bellemare	610	7-25	150.		
10	133		soustrair a Nazair Giroux	582	8-	300.		
11	133		cider a Donald Giroux	582	8-	300.		
12	168	st	transmettre a Gaston Payette tous les proprietes					
0	176		fig. au nom de Omer Paquin moins le Cadastre	491	2-50	25.	175	200.
13	260		Evalueur Philipp Guay	131	17 ^{cession}	300.		
14	260		transmettre a W ^r Bruli ^r	131	17 ^{cession}	500.		
15	353		soustrair a Que. Joffe Godin	333	84-35	525.	350.	
16	355		soustrair a Que. Joffe Godin	334	21-69	100.		
0			transmettre a La Ferme St Charles au cas par cas					
17	353		"	333	84-35	1000.	200	
18	355		"	334	21-69	300.	1250	
19	355		"	332	6-75	100.		
0			cas 332 1/2 + 4 arp. 41. Larange & Desperrier					
20	372		soustrair a muni. de Pointe-aux-Lacs	288	26-	25.		
21	372		transmettre a Philipp Desnoeux	288	26-	25.		
22	390		soustrair a Joseph Alex. Leonard	217	20-60	100.	150.	250.
23	390		transmettre a Lucien Goudreau	217	20-60	100.	150.	250.
24	391	3	soustrair a Paul Germain	227	1-50	10.		
25	391	3	transmettre a Thomas Garceau	227	1-50	10.		
26	411		Evalueur Arthur G. Lambert	242	2-25	35	190	225
27	898		soustrair a Euchariste Biron	213			50	
28	617		soustrair a George Fournier	549	25-	150		
29	617		transporter a Lucien Parasin	549	20-	150		
30	617		transporter a Helarion Blais	549	5-	10		
31	630		soustrair a Arthur Dupont	560	41-	150		

Numero	ordre	rg.	Mutation	Noms	numero	cadastre arp.	Pch.	terrain	Construc.	Total
22			transporter a arthur Dupond fils		560	41-		150.		
33	667		diminuer antonno Bellemar		440	5-		75.		
34	604		restraire a Olivier Guay		362	2-		12.		
35	685		Evalue Chaninigan Water & power Co							
00			pour 249 steaks a 25.00						6000.	6000.
36	87		diminuer Alfred Garscan sur ^{maulin a farine}		398				800.	
37	1		restraire a alce Frank McKee		16	-50		350.	1100.	1450
38			transmettre a Philias Marin		17	-50		350.	1100	1450
39	1		restraire a arthur Denoncens ^{100 Pa + 4 arp.}		10	2-25		300.		
40			transmettre a arthur Laperriere		10	2-25		300.		

"BIENS non Imposables"

41	687		REVEE Freres Instruction Chretienne		559	42-50		150.		
42	-		- - - remplace		559	40-50		150.		
43			transmettre a Freres Inst Chretienne		362	2-		12.		
44			venant de Olivier Guay dans biens imp.		362	2-		12.		
45			transmettre aux Freres Inst Chretienne ^{Quissessay}		508a	8-30				
46	693		Evalue aux Freres Inst Chretienne		349	4-15		7.		
47	693		Restrair aux Freres Inst Chretienne		349	15-		2.5		

de Lesieur Lamotte
Etc

Nous soussignés Thomas Garscan
mairi et Joseph Martin secretair
tresorier certifions par les presents
sous nos serments d'office que
le nombre d'amendement
fait au role d'evaluation de la
municipalite de Pointe du Lac
le douziem pour de Juin
1939 est de (47) quarante sept
Thomas Garscan Mairi
Joseph Martin
secretair tresorier

résolu
J J

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Alari second par Mr le conseiller Agapit Lafare qu'il soit⁺ qu'il soit
d'évaluation de notre municipa-
lité, tel que revus et corrigés.
homologues par le conseil et ce dernier
jour de juin mil neuf cent trente
neuf

Thomas Garneau maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Armand Alari second
par Agapit Lafare qu'il soit résolu
d'approuver le payé à Ovila Godin
pour travaux de clôture fait sur cad. 297.
prop. Notaire Ovila Rouleau 11 piquets
à 6. = 66 1 hrs. & ouvrage à 25 et 1 hrs. à 15.
= 106. se compte de vers être chargé
à cad. 297. prop. Ovila Rouleau

Le secrétaire est aussi autorisé
à payer à Mr Philippe Gauthier fils
la somme de \$3.20 pour réparation
d'un g. hennin appartenant inconnu bord route St-Victor

Il est proposé par Mr Ovila Godin
second par Ernest Gomin qui
soit résolu de faire la session
adopté

Thomas Garneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

10 Juill

Province de Québec

L'corporation municipale de Pointe du Lac a une session régulière du conseil municipal de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le dix juillet mil neuf cent trente neuf à sept heures et demi de l'après midi. Étaient présents Mr Thomas Garceau maire M.M. les conseillers Ernest Comeau, Joseph Hélie, Armand Alari et Agapit Lafare formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Sur proposition de Mr Agapit Lafare appuyé par Mr Armand Alari il est résolu que le procès verbal de notre dernière session en date du 12 Juin dernier soit approuvé *Adopté*

L'ommunication de correspondance
1^{re} réclamation du Gour. Prop. pour fonds des batisses & furis annéi commençant
1^{er} Juill 1939 à 1940 \$12.00

2 Réception de la Bell Tel. Co of Can. par Mr Mongeau girant daté 3 Juill. 1939 pour permis d'erection d'une anere (à l'acadie)

3 compte du Gouvernement provincial pour pension Leger munier 10 frs, et Madeline Bourassa 16 frs à l'Hopital St Joseph 3 Riv
à 67^e \$17.42. Et de Girard Godin du 1^{er} sept. = 122 frs. à 19^e = \$23.18

du ministère de la Santé semestrielle
juillet - Décembre 1938 adressée à la P. de Lac Par.

Il est proposé par Mr Ernest Comeau
secondé par Mr Joseph Niliu qu'il soit
résolu d'approuver des comptes de la
voirie pour répartition de la route
de l'Acadie par Mr Alfred Houle insp.
tels que suit de charger à M. M.
Cad. 386 Laruzo Berthiaume \$474 et à
Cad 58 Victor Abreau \$1,60 le secrétaire
est autorisé à payer à Alfred Houle
la somme de deux mille trois cent
dix-sept dollars \$2,37

adopté
Il est proposé par Mr Armand Alarie
secondé par Mr Agapit Fafara et ap-
prouvié à l'unanimité que le conseil
accorde l'application faite en date
du 3 juillet 1939 par Mr Bell Tele-
phone of Canada pour l'installation
et le maintien de poteaux de Téléphone
sur les chemins publics de cette mu-
nicipalité et ce aux endroits indiqués
sur le plan soumis avec la susdite
lettre. Mr Omer Houle a été
nommé par le conseil pour surveil-
ler les travaux adopté

Advenant l'opportunité de faire chan-
ger le nom de la municipalité de la
paroisse de la Pointe-du-Lac pour
celui de Pointe-du-Lac Village -

Bell Tel. Co
re: Erect. Poteaux

voir
Ann. 21 août 1939
Visitation

Il est proposé par Mr Ernest Comeau
 secondé par Mr Joseph Hélie qu'il
 soit résolu de Payer dix Dollars \$ 10.00
 au Conseil de la municipalité de la paroisse
 de la Pointe-du-Lac, au fin qu'elle fasse
 changer son nom pour celui de la mu-
 nicipalité de Pointe-du-Lac Village
 le secrétaire trésorier est autorisé à
 faire ce paiement de dix Dollars \$ 10.00
 adopté

Il est proposé par Mr Ernest Comeau
 secondé par Mr Joseph Hélie et résolu
 de donner avis à Mr l'inspecteur
 municipal, Antoine Pratte de voir
 à aviser les intéressés du pont en
 face de la propriété ouc. J. B. Ber-
 thiaume d'avoir à réparer le dit
 pont suivant la loi, et ceci dans
 un délai raisonnable.
 Adopté

Il est proposé par Agapit Hafara secon-
 dé par Mr Armand Blain et résolu
 d'autoriser le secrétaire trésorier de
 payer au Trésorier de la Province, et
 adresser au Bureau du revenu Hôtel du Gouver-
 nement Québec, ou aux 3 Rues, pour fonds
 bâchés et juris la somme de \$ 12.00
 Adopté

Au fin de faire disparaître une épidémie
 qui déjà nous a causé des pertes consi-
 dérables la résolution suivante a été
 Adopté par notre Conseil

mall. le 11 juill
 assemblée les juill
 1945

20 / mai 1907

Il est proposé par Mr Ernest Comeau
secondé par Mr Joseph Hili et résolu
de prier l'Honorable Bona Dussault
ministre de l'agriculture d'accéder
à notre demande laquelle est de
profiter de l'octroi offert par le
gouvernement provincial pour venir
en aide à la destruction des saute-
relles lesquelles sont pour nous un
véritable fléau ruinant en entier
la récolte en certain parti de
notre municipalité. La somme
requise à dépenser à cet effet pour-
rait être de \$150.00 d'après informa-
tion d'un de nos agronomes Mr Roy.
Etant déjà en retard une répon-
se immédiate nous obligerait in-
finiment. Adopté

Advenant une épidémie de saute-relles
Etc. Il est proposé par Mr Joseph
Hili secondé par Mr Agapit Hapara
que Mr Ernest Comeau soit auto-
risé à acheter du son, du vert de
Paris, du citron et de la mélasse
nécessaires à la destruction des saute-
relles, fléau ruinant certain
parti de la récolte dans notre mu-
nicipalité. Le tout pour une som-
me n'excédant pas cent cinquante piastres
\$150.00 — — — Adopté

Il est proposé par Mr Armand Alarie secondé par Mr Ernest Coméan, et résolu de clore la session

Adopté
 Thomas Garséon Maire
 Joseph Martin
 Secrétaire Trésorier

Je soussigné Antonin Pratte ayant été nommé inspecteur municipal de la municipalité de Pointe du Lac jure solennellement que je remplirai cette charge avec honnêteté et justice et ceci au meilleur de mon jugement et de ma capacité, ainsi qu'il me soit en aide

assermenté devant moi Antonin Pratte

à la Pointe-du-Lac ce treizième jour de Juillet mil neuf cent trente neuf.

Joseph Martin Secrétaire Trésorier

Province de Québec Municipalité de Pointe du Lac

Année session du conseil municipal de Pointe-du-Lac tenue le 14^{ème} août 1939 à laquelle sont présents M^{rs} Thomas Garséon Maire, et M^{rs} Armand Alarie conseiller cette session tenue au lieu et heure ordinaires des dites sessions à 7 1/2 heures.

à 8 1/2 heures du soir

Il est proposé par Mr Thomas Garséon secondé par Mr Armand Alarie qu'il soit résolu d'ajourner la présente session au (21) aout et un aout courant à sept et demi heures du soir. adopté

Armand Alarie conseiller
 Thomas Garséon Maire
 Joseph Martin Secrétaire Trésorier

14 août 1939

21 août 1939

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-hac

A une session régulière du conseil de la corporation municipale de Pointe du hac tenue au lieu ordinaire des dites session par adjournement le 21^{ème} jour du mois août mil neuf cent trente neuf à sept heures et demi de l'après midi furent présent Mr Thomas Garceau maire, M. M. les conseillers Ernest Comeau Joseph Helier Armand Pelari Emile Lesmeris et Agapit Fafard formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

après communication du procès verbal de notre dernière session.

Mr le conseiller Agapit Fafard propose appuyé par Mr le conseiller Emile Lesmeris et résolu que le dit procès verbal en date du (10) dix juillet dernier 1939 soit approuvé

Adopté

Communication de correspondance

- 1^{re} Réponse à une résolution de ce conseil par Mr Georges Mahieu Directeur, au nom de l'Hon. Donat Dussault, cette dite lettre daté 18 juillet/39
- 2^{de} de Mr Emile Morin re: changement de nom de la municipalité
- 3^{ème} Requête de la Ferme St Charles inc. re: amélioration de chemins
- 4^{ème} compte de Mr Thomas Rouette daté 14 août 1939 re:
 - Mauv. acheté par Com. Lacombe, à combats filés de sauterelles \$152.20
- 5^{ème} Mr. Del. Téléphone, recommandation

Mr le conseiller Armand Alari donne une
 de motion que a la prochaine session
 régulière de ce conseil il sera passé un
 règlement fixant le taux par \$100.00 cent
 dollars d'évaluation devant être impo-
 sé sur tous les biens fonds imposables
 de notre municipalité pour faire le
 rôle général de perception pour
 l'année (1940) mil neuf cent quarante
 pour pourvoir au cout de l'administra-
 tion du conseil, ainsi que au rem-
 boursement d'un billet de par notre
 municipalité

L'opie de la Ferme St Charles inc
 3 Rue des P. 2- le 14 août 1939

A Mr le maire et M^l les conseillers
 de la paroisse de la Pointe-au-Lac
 Messieurs

Pour faire suite a plusieurs
 entretiens; Nous vous demanderions
 de bien vouloir faire les réparations
 nécessaires au chemin pour condur-
 re au rang St Charles, tout
 spécialement les gatis, la
 paravane et quelques trous, qui
 sont toujours remplis d'eau
 comme vous pouvez le constater
 nous avons beaucoup de transport
 a faire et nous pourrions dire que
 nous avons déjà brisé nos voitures

pour cause de mauvais chemin.
espérant que vous prendrez la chose
en sérieuse considération.

Nous avons l'honneur d'être
le fermier de Charles inc.

par J. Arthur Turcotte sec. tri.
Résolution vu l'augmentation conti-
nuelle du trafic dans le rang St
Charles, et de plus, la construc-
tion et l'opération d'une ferme
à Labac dans le même rang.

Vu le mauvais état de notre
route dans cette partie du dit rang
et surtout les deux poteaux et la sa-
vane sont impraticable pour le
transport par camion et
impassable dans un temps de
pluie. Attendu que la municipa-
lité n'aie pas l'argent nécessaire
pour faire ces améliorations et ces
réparations pour la balancer au chemin
continuant à cet endroit.

Il est proposé par Mr Ernest
Lorneau et secondé par Mr Joseph
Hélie que la municipalité fasse
une demande au ministre de la voirie
pour obtenir l'argent nécessaire pour
faire ces réparations et que copie de cette
demande soit envoyée au député.
attendu que notre municipalité ne s'engage
à payer aucun parti au coût de ces travaux, ou la peinture

M. J. Turcotte
74 août 1939
J. Arthur Turcotte
sec. tri. 3 Riv
St Charles inc.

des contribuables intéressés, les travaux possibles devront être faits par des gens de notre municipalité.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Brand Clark, secondé par Mr le conseiller Emile Lesmeris et résolu d'approuver et payer le compte de Mr Thomas Roux se montant à la somme de cent cinquante deux piastres et vingt centimes, \$152.20 pour marchandises achetées par Mr Ernest Lecomte d'après résolution du conseil datée 10 juill. 1939 afin de combattre l'épidémie de Sauterelles existant dans notre municipalité.

Il est aussi par la présente résolu d'approuver et payer à la firme provinciale Fulprimmer

Farnham pour achat de papeterie électorale. Feuilles rot. Perc. de Poisses, Ble. de Kien pour taxes Ble. d'avis Etc facturé au 22 \$6.67

et de payer au secrétaire pour salaire au tax.

au 1^{er} juill. 31 ²⁵/₁₀₀ + frais de postes \$4.00 ; 35.25

plus ⁵⁰/₁₀₀ payés à mille pour trajet riqmif. 1.50

afournement de la présente session Total \$36.75

Le secrétaire trésorier est autorisé à faire le paiement des sommes ci-haut spécifiées.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Ernest Lecomte secondé par Mr le conseiller Agapit Lafard qui a été résolu que la résolution passée par ce conseil le dix juillet dernier soit amendée en changeant à la septième ligne du mot Village pour celui

de Visitation la dite résolution ayant pour but de changer conformément à l'article 48 du code municipal le nom officiel de la municipalité de la paroisse de la Pointe-du-Lac

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Ernest Comeau secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie et résolu que demande soit faite au secrétaire trésorier du conseil du comté de St Maurice conformément aux articles du code municipal 741, 742, et 743 de consentir en faveur de la municipalité de Pointe-du-Lac un acte de vente du numéro cadastre (461) quatre cents soixante et un, tel que l'adjudgé par le conseil du comté de St Maurice à la municipalité de Pointe-du-Lac le (4) quatre mars 1931, et voir ce que la dite acte soit enregistré.

Notre Secrétaire Trésorier est aussi autorisé à transmettre au secrétaire trésorier du conseil du comté de St Maurice la résolution ci-haut ainsi que le certificat d'adjudication du dit Numéro du cadastre 461. il devra aussi produire un certificat que tout compte de taxes dû à date

21th août 1939

sur le dit numéro ont été payés
 le secrétaire est aussi autorisé à payer
 le coût de l'acte de vente consenti
 devant le secrétaire du conseil du pont
 ainsi que l'enregistrement du dit
 acte

Adopté

Après examen des arriérés dus à
 notre municipalité. Il est proposé
 par M. Armand Blain secondé par Mr Agapit
 Jafard et résolu que le secrétaire trésorier soit
 autorisé à adresser par lettre non recommandée
 M. M. Abreu Victor 500, Berthiaume Henri 3, Berthiaume Joseph
 Louis, Berthiaume J. B. 3, Bolduc Arch. 4, Brimbois Arm. 7,
 Leclerc Roland 3, Dumais 4, Frichette D. 3, Gauthier
 Aimé 5, Gauthier Jos. Yvan 2, Gauthier Luc 3,
 Giroux Wilb. 4, Hilda Henri 2, Houli Maxime 3+1,
 Lesieur Joseph 3, Maisonneuve 2, Milot Denis 2,
 Milot Kar. D. 2, Pequin Yoël 3, Racette Yvon 3,
 Rouleau Onila Not 10, St Louis Omer et Louis Louis
 Turcat 2, Vincent Onila, que le conseil n'a
 pas le droit de tolérer de tels arriérés,
 et que à moins d'en recevoir le paiement
 il est à regret qu'il sera forcé de faire
 prendre des procédures pour percevoir le
 paiement des arriérés de taxes

Il est proposé

Adopté

Communication lettre Par The Bell Tel. Co of Can.
 daté 19 août 1939 enregistré; le consentement
 donné par ce conseil le 13 fév 1939 voir plan
 et lettre du 14 nov.; la Corp. de Pt du Lac devra avoir
 à l'ici 6 semaines, si non, les travaux seront parfaits.

11 Sept 1939 52

Il est proposé par Mr Emile Lemerisus
secondé par Mr Agapit Lafard et ré-
solu de clare la session Adopté

Thomas Gareau Maire
Joseph Marten secrétaire trésorier

Prouver de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-
-Lac A une session régulière du con-
seil municipal de la corporation mu-
nicipale de Pointe du Lac tenue au
lieu ordinaire des dites sessions le onze
septembre mil neuf cents trente neuf
à sept heure et demi du soir furent
présent M^r Thomas Gareau Maire & Mr
Emile Lemerisus ne formant pas un quorum.

Il est proposé par Mr. Thomas Gareau
secondé par Mr Emile Lemerisus et résolu d'ajourner
la présente session au vingt cinq septembre prochain
à sept heure et demi du soir

Emile Lemerisus conseiller
Thomas Gareau, Maire
Joseph Marten secrétaire trésorier

Prouver de Québec

Corporation municipale de Pointe du Lac
A une session régulière du conseil municipal de Pointe du Lac
tenue par ajournement au lieu et heure ordinaire des dites ses-
sions le vingt cinq septembre 1939 mil neuf cents trente neuf
furent présent M^r Thomas Gareau Maire, M^{rs} les
conseillers Ovide Godin Joseph Helie
Armand Flarier et Emile Lemerisus
formant un quorum sous la présidence
de Mr le Maire

Il est proposé par Mr Armand Clari
 secondé par Mr Emile Lesmeris
 qu'il soit résolu d'approuver les
 minutes de nos deux dernières sessions
 du 21 août et 11 sept. adopté

Après lecture de l'avis de motion donné au
 conseil en date du 21 août avisant qu'un
 règlement serait passé ce jour fixant
 le taux de la taxe annuelle devant être
 imposée par cent piastres d'évaluation
 sur tous les biens fonds imposables de
 notre municipalité pour faire le rôle
 général de perception pour l'année 1940
 soit neuf cent quarante; et après examen
 d'un budget approximatif des revenus
 et des dépenses de notre municipalité tel
 que ci-après spécifié

Budget	
Revenu sur \$ 320,076.00 à 0.50	= 1600.88
pour taxes foncières Générales	
Dépenses approximations	
sur billets de caisses populaires	600.00
pour intérêt sur le dit billet	130.00
Entretien solaires information chauffage juri	195.00
pension d'aliénés	558.00
assistance public	117.88
repart. Comté St Maurice et	100.00
	<u>\$ 1600.88</u>

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Héli
 secondé par Mr le conseiller Ovide Gauthier
 et résolu que le règlement ci-après inscrit

fisant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année 1940 mil neuf cent quarante soit passé et statué par ce conseil

REGLEMENT numero trente 30

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil le qui suit: a savoir: Que pour prélever la somme de \$1120.61 onze cents vingt dollars et $\frac{4}{100}$

que le taux devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe-du-hac soit fixé à 0.35 vingt cinq centins par cent feaastres d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année (1940) mil neuf cent quarante. comme suit: pour pourvoir aux dépenses d'administration solaires information timbre papeterie juris, = \$195.00 assistance publique aliénis \$558.00 aide aux nécessiteux \$876.1 conseil du comté St Maurice unité sanitaire compris \$100.00 intérêt sur un billet promissaire a demande \$30.00 accompli sur billet du a caisse Populaire de la Pointe du Lac \$150.00

ce règlement deviendra en force quinze jours après sa publication suivant la loi

Thomas Gorceau maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

int.

Il est proposé par Mr le conseiller
 Armand Clari secondé par Mr le conseiller
 Emil Lemorisset résolu que le secrétaire
 trésorier aura commencent à charger et
 faire payer les intérêt pour taxes de l'année
 1940 qui à compter du 1^{er} premier
 janvier prochain 1940 quelque soit l'état
 de l'avis de la confection du rôle de perception
 ainsi que pour les années à venir jusqu'à
 révocation de la présente adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
 Joseph Hillin secondé par Mr le conseiller
 Onila Godin qu'il soit résolu que le
 secrétaire trésorier soit autorisé à payer
 à la caisse populaire de la Pointe-du-Lac
 pour six mois d'intérêt sur billet de 600.00
 dû le 5 décembre prochain à 5% = quinze
 dollars \$15.00
 adopté

Il est proposé par Mr Armand Clari
 secondé par Mr Emil Lemorisset qu'il soit
 résolu de clare la session

Thomas Gorceau Mayor
 Joseph Martin secrétaire trésorier
 adopté

56
13 nov 1939

Je, Xavier Bisson de la paroisse
de La Pointe-du-Lac ayant été
nommé assistant - secrétaire - trésorier de
la municipalité de Pointe-du-Lac
jure solennellement que je remplirai
avec honnêteté et fidélité, les devoirs de
cette charge au meilleur de mon juge-
ment et de ma capacité. Ainsi que
Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi Xavier Bisson.

à la Pointe-du-Lac ce 13^{ème}

troisième jour de novembre

mil neuf cent trente neuf

Joseph Martini secrétaire Trésorier

13 nov. 1939

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac.

À une session régulière du conseil
municipal de la municipalité de Pointe-
du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites
sessions le 13 novembre mil neuf cent trente-
neuf à 7^h 30 du soir, furent présents
M.M. Thomas Garsneau, maire, Joseph Hélie,
Ovide Godin, Armand Alarie, Agapit
Fafard formant un quorum sous la prési-
dence de M. le maire.

Après lecture des minutes de notre
dernière session, il est proposé par M. Armand
Alarie, secondé par M. Agapit Fafard et
résolu que le procès verbal de notre dernière

session daté le 25 septembre dernier soit approuvé. Adopté.

1^{re} Correspondance de la Revue Municipale à son Honneur le Maire et M. M. les conseillers offrant la Revue avec calendriers indiquant (lois municipales) offerte à \$10.⁰⁰ par année.

2^e De la Société Canadienne de la Croix-Rouge - demande aux municipalités de coopération pour organiser des comités d'urgence.

3^e Compte certifié le 30 septembre mil neuf cent trente-neuf par Jean Grigoire en faveur de l'Hôpital St. Jean-de-Dieu - 181 jrs = \$53.53. re: pension Rita Garceau.

4^e Et l'Hôpital St. Michel. Archange 1086 jrs = \$321.34 - dont total \$374.89

Ceci étant pour le semestre de janvier à juin mil neuf cent trente-neuf pour Rita Bureau, Paquin, Descoteaux, Milot, Schiltz, Schiltz, Gauthier.

Il y a en plus, pour comptes d'aliénés - pour arriérés pour année mil neuf cent trente-huit - \$722.25 et pour l'année mil neuf cent trente-sept \$708.⁰⁰. Sans compter les réclamations pour Mme Paul Germain \$9.38 - Godin \$79.42 pd. Dupont Jeanne \$12.06 - Meunier Léger 10 jrs à 0.67 Bourassa Madeleine 16 jrs à 0.67 - Total pour ces deux derniers. \$17.42

5^e Compte de Adolphe Biron daté 5 octobre mil neuf cent trente-neuf - 10 tuyaux en béton = \$23.75 achetés par Antonin Pratte pour le pont de chez Israël Berthiaume.

13 Nov 1935

6^e Compte de l'Inspecteur Pratte
15 heures à \$0.20 = \$3.⁰⁰

session
9 hrs. a.m.

Il est proposé par M. Joseph Hélie,
secondé par M. Ovide Godin qu'il soit résolu
que à l'avenir jusqu'à nouvel ordre les
sessions ordinaires de notre conseil auront lieu
à 9 hres du matin. Adopté.

Il est proposé par M. Agapit Fafard
secondé par M. Armand Larie que Georges-
Antoine Rouette soit nommé vérificateur des
comptes de notre municipalité pour mil neuf
cent trente-neuf et mil neuf cent quarante.
dont paiement autorisé. Adopté.

Il est proposé par M. Ovide Godin,
secondé par M. Joseph Hélie et résolu que M.
Philippe Bouchard soit nommé président de la
prochaine élection des conseillers qui devra avoir
lieu en janvier prochain. Adopté.

Conformément à l'article 726 du
code municipal de la Province de Québec le
secrétaire-trésorier soumet au conseil un état des
arrérages dus pour taxes municipales dans notre
municipalité les noms et désignations d'arrérages
tels que ci-après inscrits, ne comprenant que
les arrérages antérieurs à l'année courante
mil neuf cent trente-neuf.

Années N° Cadastre	Noms	Spéc.	Prof.	Adresse	Arrerages	Total
3	Abram Victor			Notaire Trois-Rivières	51.54	
2	Argall T. H.			"	9.00	
2	Berthiaume Lorenz			Cult. Pte-du-Lac	7.80	
5	Berthiaume Josephat			"	3.75	
4	Bolduc Archille Moise	0.67	"	"	2.40	3.07
	Bolduc Alphonse	3.60	"	"	—	3.60
7	Brimbois Armand	0.22	"	"	15.62	15.84
2	Boisvert Leopold	0.35	"	"	0.78	1.13
2	Crête Roland		"	"	6.28	
4	Dumais Alphonsine	2.80	"	"	0.60	3.40
	Dupont Jeffrey	3.70	"	"	—	3.70
3	Fréchette Didace		"	"	43.44	
4	Gauthier Aimé		"	"	4.20	
2	Gauthier Lucien		"	"	13.20	
4	Giroux Wilbrod		"	"	7.76	
2	Hélie Hervé		"	"	12.32	
2	Houle Alfred		"	"	9.76	
	Larouche Joseph	4.34			—	4.34
3	Lesieur Josué (succ)	4.93	"	"	21.30	26.23
3	Lesieur Joseph		"	"	5.64	
2	Moison Pierre		"	"	4.80	
2	Milot Denis		"	"	3.27	
2	Milot Xavier Donat	0.62	"	"	0.60	1.22
9	Rouveau Orila	60.66			7.03	67.69
2	St-Louis Omer	3.32	"	"	1.80	5.12
2	St-Louis Louis	2.21			2.40	4.61

Après examen des arrerages ci-haut inscrits et de tout arriéré figurant au livre de perception de notre Municipalité, il est proposé par le conseiller Armand Alarie secondé par

le conseiller Agapit Fafard qu'il soit résolu que aucune propriété de notre municipalité devra être vendue par le conseil de comté de St-Maurice en mars prochain pour arriérés dus à notre municipalité. Cependant le secrétaire-trésorier est autorisé à donner un dernier avis à toute personne devant des arriérés, de les payer sous le plus court délai et à défaut de paiement, de faire collecter ces comptes par un avocat.
Adopté.

Il est proposé par M. le conseiller Joseph Hélie, secondé par M. le conseiller Orila Godin qu'il soit résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à l'Hon. Trésorier provincial, pour pension d'aliénés, la somme de (8708.⁰⁰) sept cent huit dollars pour l'année mil neuf cent trente-sept.
Adopté.

Il est proposé par M. Agapit Fafard, secondé par M. Armand Clarié et résolu d'accepter les comptes de voirie tels que sous-spécifiés. Le secrétaire devra en charger le coût à chaque intéressé - pour répartition pont en bas, route 7^e rang, par Raoul Godin, inspecteur - de charger à M. M.

Stephen	Croulx	0.38	Arthur	Daveluy	0.14
Laurent	Paillé	0.14	Antonio	Bellemare	0.84
Wilfrid	Gendron	0.17	Omer	Arbour	0.21
Dionis	Desaulniers	0.70	Victor	Abran	0.07
Adolphe	Gauthier	0.34	Albert	Bourassa	0.34
Agapit	Bellemare	0.35	Gustave	Bellemare	0.56

13 nov 1939

Edmond Marc. Paquin	0.42	Arthur Martin	1.40
Donat Giroux	0.84	Dionis Bellemare	0.28
Omer St. Louis	0.84	Maxime Houle	0.42
Eugene Rivard	0.28	Edmond Gauthier succ.	0.21
France Mme Ve Milot	0.84	Donat Godbois	0.21
J. - H. Champagne	0.21	Gaspard Milot	0.84
Victor Paquin	0.70	Xavier-Donat Milot	0.28
			\$ 12.09

Le secrétaire-trésorier est autorisé à payer à M. l'Inspecteur Raoul Godin la somme de (\$12.01) douze dollars et un centime. Adopté.

Il est proposé par Joseph Hélie et secondé par Ovide Godin qu'il soit résolu de clore la session. Adopté.

Thomas Gazeau Maire.
Xavier Bisson, Assistant.
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec

La corporation municipale de Pointe-du-Lac
A une session régulière du conseil municipal de la corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onzième jour de décembre mil neuf cent trente-neuf à 9 heures du matin furent présents M^r le maire Thomas Gazeau aucun conseiller n'étant présent la séance du conseil n'a pu avoir lieu.

Après lecture des minutes

correspondance de la Steel & Co of
Canada re cloture a neige
pour routes ouvertes au public

Le conseiller propose que la
signature par Mr le maire de la carte d'admis-
sion de Mr Alfred Rivard pour traitement par
radium a l'universite de Montreal en octobre
dernier soit approuvé par ce conseil

Il est proposé par Mr le conseiller
secondi par Mr le conseiller
qu'il soit résolu d'approuver et de
payer les comptes ci-après spécifiés pré-
sentés verbalement ou par écrit

1^{er} approuver et payer a ovila Rouette pour
services d'éclairage de la salle a l'usage du con-
seil année 1939 \$ 3.00 et pour usage de l'é-
lectricité dispensé par la J.A.C. \$ 1.50 = \$ 4.50

2^e d'approuver et payer a Jos Sturbui pour fac-
ture 23 nov. dernier blancs de recu. 80. avis re E. L. C. con-
seillers. 15 taxes de vente 8. payé par lui a l'imprimerie
formules Provincial \$ 1.03

Rep 103
1.25

pour timbre poste acc. & enreg	
pour production du compte de taxes mun	
de Millbrook Giroux au shérif	2.00
et pour 6 mois de salaire	62.50
pour affichage d'avis public 9 x 45	4.05
Entretien de la salle bois compris	6.00
	<u>76.83</u>

3 d'approuver et payer de caisse à caisse
75% sur évaluation de \$6000.00 au 31st relative-
ment à une franchise accordée à la
Shawinigan Water & Power Co \$15.75

Je soussigné Joseph Dural ayant
été nommé inspecteur d'arrondissement
de voirie par la municipalité de Pont-
du-hac jure solennellement que
je remplirai les devoirs de cette char-
ge avec justice et fidélité et
ici au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

ainsi qu'en Dieu ou soit en aide
asserment de Joseph Dural
notaire à Pont-du-hac

le vingt deuxième mil
neuf cent trente neuf Joseph Martin
secrétaire trésorier



SERMENT

Le soussigné Geo Ant Rouette ayant
 été nommé Verificateur des comptes
 de la corporation municipale de
 Pointe-du-Lac jure solennellement
 que je remplirai avec honnêteté
 et fidélité les devoirs de cette char-
 ge au meilleur de mon jugement
 et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi

à la Pointe-du-Lac ce dix sept

février mil neuf cent quarante Geo Ant Rouette

Joseph Martin secrétaire trésorier

Le soussigné Roland Crête et Georges
 Berthiaume ayant été élus conseillers
 de la corporation municipale de Pointe-
 du-Lac jure solennellement que je rem-
 plirai avec honnêteté et fidélité des
 devoirs de cette charge au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à la

Pointe du Lac ce douzième

jour de février mil

neuf cent quarante

Joseph Martin

secrétaire trésorier

Georges Berthiaume

Roland Crête

Rapport au conseil de l'élection des conseillers de cette municipalité dont la nomination a eu lieu le dix janvier dernier 1940

Advenant que cette assemblée régulièrement tenue; après avoir été dûment convoquée, par un avis public, il a été mis en nomination comme candidats à la charge de conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac M. M. Roland érite cultivateur pour le siège numéro trois;

Alfred Bourassa journalier pour le siège numéro deux; et Georges Berthiaume cultivateur pour le siège numéro cinq;

Les dits conseillers n'ayant eu aucune opposition ont été déclarés élus par acclamation conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac par Mr Philippe Bouchard président de l'élection

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac
 A une session régulière du conseil de la corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le douzième jour de février mil neuf cent quarante à (19) neuf heures du matin
 Présent Mr Thomas Garneau maire M. M. des conseillers Roland érite, Joseph Hélin, Armand Alari, Georges Berthiaume, formant un quorum

12 fev. 1940 66

sous la présidence de son honneur
Mr le maire.

Le secrétaire trésorier fait
rapport au conseil du rapport de l'élection des
conseillers tel qu'inscrit au présent livre des dé-
libérations à Page 65:

Le secrétaire donne communication
des minutes du procès verbal de notre dernière
session.

Il est proposé par Mr Georges Berthiaum
secondé par Mr Armand Clari, qu'il soit résolu
que le procès verbal de notre dernière session
en date du 13 novembre 1939 soit approuvé

Adopté

- 1 communication de correspondance
Comptes d'aliénés pour semestre janv. à juin 1939 inc
Rita Garcean 1181 frs à 8108. = \$ 53.55
autres aliénés à l'Hop. S.M.A. 1086 frs $\frac{321.34}{374.89}$
- 2 Comptes Ministère de la Santé Dame Joseph Berthiaum
Janv. à juin 1939 23 frs à 67 = 15.41
Gerard Godin 174 " " 19 Janv. à juin 1939 $\frac{33.06}{48.47}$
(+ arr. au 31 Dec 1938 522.41) Total 570.88 (Erreur)
- 3 Résolution devant être passée re: vente cad 461
à Mr Antonin Pratte
- 4 Avis par Mr Alfred Bourassa avisant qu'il
n'est pas capable d'accepter la place de
conseiller de la corporation municipale
de Pointe-du-Lac daté 20 janv. 1940

5 Lettre de dame Joseph Garceau
datée 21 janvier 1940 à la municipalité
de la paroisse de Pointe-du-Lac
re: location de leur maison pour tenu du conseil
la dite lettre insignifiante a été jetée
au panier

Il est proposé par mr le conseiller
Roland Grité secondé par mr le conseil-
ler Joseph Hélin Et résolu que le
secrétaire devra payer de l'impôt
caissi 75% sur l'évaluation \$6000.00 à
0.35 retativement à une franchise accordé
à la Shawinigan Water & Power Co
soit \$15.75

Il est proposé par mr le conseiller Armand
Blair secondé par mr le conseiller
Georges Berthiaume qu'il soit résolu que la
résiliation de mr Alfred Bourassa com-
me conseiller de la corporation municipale
de Pointe-du-Lac soit acceptée par ce
conseil adopté

Il est proposé par mr le conseiller Joseph Hélin
secondé par mr le conseiller
Roland Grité qu'il soit résolu
que mr Desiré Benoit cultivateur
de cette municipalité soit nommé à la
charge de conseiller de la Corporation muni-
cipale de Pointe-du-Lac pour le siège numéro
2 deux etc. adopté

238 Eval.

art 238

- 321

12 fev. 1940

Contrat
Vente
à Pratte

considérant la résolution de ce conseil adoptée le 13 avril 1931 à l'effet de vendre à Mr. Antonin Pratte le lot numéro 461 22 arpents du cadastre de cette municipalité, en considération du prix de \$15.67;

considérant que ce prix a été payé par Mr Pratte, qui a pris possession du dit lot;

Il est proposé par Mr Roland L'rite secondé par Mr Armand Alary et résolu: Que ce conseil autorise Mr le maire Thomas Garceau et le secrétaire-trésorier Joseph Martin de signer, pour et au nom de la Corporation de Pointe-du-hac, contrat de vente notarié du dit lot en faveur du dit Antonin Pratte, en considération du prix mentionné ci-haut, sans garantir aucun de la part de la Corporation, aux conditions suivantes: le dit Antonin Pratte paiera les frais du contrat de vente du dit lot par le conseil du comté de St-Maurice à cette Corporation; la Corporation ne sera tenue de fournir aucun titre à cette propriété; le dit Antonin Pratte assumera le paiement de la rente seigneuriale et des taxes à compter du mois de mars, mil neuf cent trente-et-un." adopté

Le secrétaire trésorier soumet à l'approbation du conseil l'état des comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Hac pour l'année fiscale (1939) mil neuf cent trente neuf lesquels comptes ont été vérifiés par Mr Geo. Ant. Rouette vérificateur autorisé;

Après examen par ce conseil des comptes de notre corporation municipale il est proposé par Mr Joseph Hili; secondé par Mr Roland Pêti et résolu que les comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Hac tenus par Joseph Martin secrétaire trésorier et vérifiés par Geo. Ant. Rouette soient acceptés par ce conseil jusqu'au 1^{er} janvier 1940 mil neuf cent quarante. adopté

Il est proposé par monsieur le conseiller Armand Marie secondé par monsieur le conseiller Georges Berthiaume qu'il soit résolu de rengager Joseph Martin comme secrétaire trésorier du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Hac et de lui payer un salaire de \$125.00 cent vingt cinq Dollars par an, et de lui fournir les papeteries timbres postes, accas cahiers et objets à l'usage du bureau.

12 fev 1940

70

lesquels il est autorisé à acheter et payer, ainsi que de payer son salaire à tous les trois mois, il aura en plus droit à \$6.00 six dollars par année pour baluchage chauffage, bois compris de la salle à l'usage du conseil - ainsi que 15 \$ quinze centins par mil à parcourir pour affichage d'avis public et signification d'avis spéciaux Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Marci secondé par Mr Roland L'Étite et résolu que le paiement de \$10.00 dix dollars soit fait à Mr Arthur Spénard agent de la compagnie d'assurance la Prévoyance pour prime d'assurance de fidélité du secrétaire trésorier Joseph Martin en faveur de notre municipalité, dont le secrétaire trésorier est autorisé à en faire le paiement. Il est aussi unanimement résolu que Mr le maire de notre municipalité soit autorisé à signer le renouvellement de la police No c 35883 pour la somme de (\$2000.00) deux mille dollars. - laquelle somme est jugée suffisante par ce conseil comme garantie. Adopté unanimement

Il est proposé par Mr Armand Clari
 et secondé par Mr Georges Berthi
 aum qu'il soit résolu de clary
 la session Adopté

Thomas Garreau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné Desiré Benoit ayant
 été nommé conseiller de la corporation
 municipale de Pointe-du-Lac jure
 solennellement que je remplirai avec
 honnêteté et fidélité les devoirs de
 cette charge au meilleur de mon ju-
 gement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 J'atteste devant moi à la Pointe du Lac
 le onzième jour de mars mil-
 neufcent quarante Desiré Benoit
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac
 A une session régulière du conseil de la corporation
 municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu
 ordinaire des dites sessions le onzième jour
 de mars mil neufcent quarante à neuf heu-
 re du matin furent présents Mr Thomas
 Garreau Maire M. les conseillers
 Roland L'Épée Armand Clari
 Desiré Benoit formant un quorum sous
 la présidence de son honneur Mr le Maire

11 mars 1940

72

Après lecture des minutes du procès verbal de notre dernière session.

Il est proposé par Mr le conseiller Désiré Benoit secondé par Mr le conseiller Armand Blarri et résolu que le procès verbal de notre dernière session en date du douze février dernier 1940 soit approuvé.

Adopté

✓ L'correspondance 1^{re} De Ling. R. H Kiernan Div. No 38 re: prévention de l'inondation tranchis, dans les bords de neige, & ouverture des chemins

2^{me} Réception d'un chèque \$152.20 du Dep. agriculture re: matériel à combattre épidémie de pouterelles l'an dernier.

3^{me} L'acte d'assistance Publique demande d'admission à l'Hop. St-Jos. Riv. de réjeanne Benoit fille de Léonide. L'assis sur la table. Refusé pour retourner au lit.

Après considération qu'il existe dans notre municipalité un grand nombre de petits cultivateurs nécessiteux, ne pouvant se procurer la semence de leur terre essentiellement indispensable à la subsistance de leurs familles

Mr le conseiller Désiré Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Armand Blarri qu'une demande soit faite à l'Honorable Ministre de l'agriculture de favoriser nos misérables en leur faisant distribuer des patates de semence et certaines graines. approuvé

allé le 12 mars

11 mars 1940

Pris pour jardinage: soit 75 poches
de patatis et 10 lbs de graines. La présente
devra être adressée à l'Hon. ministre de l'agri-
culture Adopté

Mr le conseiller Roland Prête propose appuyé
par Mr le conseiller Armand Marié
et résolu que ce conseil présente ses plus
sincères remerciements à l'Hon. Premier Minis-
tre de l'agriculture pour l'envoi d'un chèque \$15.22
payant le matériel acheté d'après l'agronome
du Gouvernement pour combattre l'épidémie de san-
terelles envahissant une partie de notre municipalité. Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Désiré
Benoit secondé par Mr le conseiller
Roland Prête qu'il soit résolu
de clore la session Adopté
Thomas Garceau maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec
Réparation municipale de Pointe-du-Lac
A une session régulière du con-
seil municipal de Pointe-du-Lac tenue
au lieu ordinaire des dites sessions
le treize mai mil neuf cent quarante
à neuf heures du matin furent
présent Mr Thomas Garceau, maire
M. M. les conseillers Roland Prête, Ernest
Comeau, Joseph Hélie, Armand Marié
et Georges Bethiaume, formant un

18 mai 1940

quorum sous la présidence de son honneur
le maire

Après la lecture des minutes du
procès verbal de notre dernière session
Il est proposé par Mr Georges Berthiaume
secondé par Mr Armand Alarie et résolu
que ledit procès verbal en date du 11 mars
dernier 1940 soit approuvé.

Adopté

- Correspondances Compteur Gouvernement Prov.
- 1^{re} pour Rita Boreau pour pension de 1^{er} juill. au 31^{er} Dec 1939
184 frs. @ 170p St Michel \$ 54.45
 - 2^e Pour aliénés à l'Hôpital St Michel Archange
2^{em} semestre 1939 du 1^{er} juill 1939 au 31 Dec. 1939 pour
pension Mr. Pagnon, & Descoteaux Edmond, Milot
Faïda, Schiltz Albert, Schiltz Weller Gauthier
candidat 6 @ 184 frs = 1104 frs @ 108. 326.66
Total 381.11
 - 3 Circulaire de Georges Maheux insp. des
mauvais herbes d'été 20 mars 1940 deman-
dant la nomination d'un inspecteur de
mauvais herbes dans notre municipalité
 - 4 Réponse du ministre de la Colonisation datée
18 mars 1940 re. graines & semences avi-
sant que notre demande été transmise à Mr
J. Albert Fortin chef du district Notre dom
du Lac St Jamiseouata assurant que
notre demande serait prise en considéra-
tion dans la mesure du budget mis
à sa disposition.
 - 5 offre du code Robert Tellier \$ 5.00

- 6 De l'Hon. 1^{er} ministre de l'agriculture
Réponse re. résolution de remerciement
- 7 Du notaire Avila Rouleau re. terrain Lindau Newport
- 8 Reclamation du comté St Maurice pour Répartition
annuelle 1940, à 3^{es} par 100. sur Eval 320,176 = \$ 9.6.05
- 9 Réponse au ministre Colonisation, Refus de graines de semences
- 10 Répartition du cours d'eau St Marguerite Mlle Beaudry

Il est proposé par Mr Armand Alarie
secondé par Mr Joseph Hélie et résolu
que aucune personne ne soit nommée
inspecteur des mauvaises herbes pour
notre municipalité Adopté

Il est proposé par Mr Roland Crête secondé
par Mr Ernest Comeau, et résolu que
à l'avenir d'ici à nouvel ordre nos
sessions régulières du conseil auront
lieu à sept heures et demi du soir
Adopté

Il est proposé par Mr Joseph Hélie secondé
par Mr Armand Alarie et résolu que
le secrétaire trésorier soit autorisé à
payer les sommes suivantes telles que in-
diquées 1^{er} payer à la caisse populaire de la
Pointe du Lac pour intérêt pour 6 mois du 5 Dec
1939 au 5 Juin 1940 sur Bled Hill \$600, à 5%
la somme de quinze piastres 15.00

13 mai 1940

2^m de payer a la corporation municipale du comté de St Maurice pour solisation pour l'année 1940 règlement adopté 13 mars 1940 sur Encl. 320,176.00 a 3^{es} par 1.00, quatrevingt seize piastres et cinq centins \$96.05

3 de payer au secrétaire pour timbre poste racc. \$ 4.00 Adopté

Communication de la 3^{ème} répartition du cours d'eau Ste Marguerite par Mr Weller Beaudry syndic basé sur la section 25 de l'article 16 du code municipal toute les dépenses formant la présente répartition ont été occasionnés pour la construction du cours d'eau et sont des frais généraux savoir:

Indemnité payable a Louis Henri Bolduc terrain	350.00	
intéret		26.01
Mederic Pothier	50.00	Ernest Bolanc 30.20
Alphonse Lamy	12.00	Adem Bourasse 10.08
Weller Beaudry	5.00	Arthur Veilley 3.00
		<u>110.20</u>
		Total 486.22

Devant être réparti et payable comme suit pour la paroisse de Pointe-du-Lac

Propriétaires	superficie	cad. charg.		Total
Adelard Montour	15 arp	66	\$ 6.54	
"	27 "	5	11.76	
"	27 "	P 2	11.76	30.06
ovila Lamirand	20 "	P 2	8.71	
"	18 "	P 2	7.84	16.55
Auguste Garscan	33	1		14.39
Emile Lesmerises	15			6.54
Pour Pte du-lac Total				67.54

Attendu que la sus-dite répartition conformément à l'acte d'accord homologué par le conseil du comté de St-Haurien le 9 Dec. 1936, attendu que la dite acte d'accord ayant été par erreur adressé à la municipalité de la paroisse de la Pointe-du-hac ou il est actuellement en dépôt aux archives —

Il est proposé par Mr Georges Berthé secondé par Mr Roland Brété qui il soit résolu d'accepter et homologuer cette troisième répartition du cours d'eau de Ste Marguerite pour ce qui concerne la municipalité de Pointe-du-hac telle que asservement par Mr Welling Beaudry syndic le 26 avril 1940 par J. Guillette N.P.;

Le conseil aussi dicté par la présente homologation que notre secrétaire trésorier est autorisé à percevoir la somme de \$67.54 de chacune des intéressés tenus au paiement d'une partie de cette somme et dont les propriétés chargées et situées dans la municipalité de Pointe-du-hac, et à faire remise de cette dite somme de \$67.54 à Mr Louis Henri Bolduc en paiement de ce qui lui est dû. Adopté

Il est proposé par Mr Armand Blaris secondé par Mr Joseph Hélié qui il soit résolu d'approuver les comptes des

13 av. 1940

inspecteurs de voirie pour travaux exécutés sous leurs ordres dans notre municipalité tels que sous-spécifiés.

Le secrétaire, trésorier est aussi autorisé à payer les comptes à chaque inspecteur, et à en charger le petit caisse intéressés au livre de perception de notre municipalité.

Pour Répartition route 7^{ème} rang par Mr Raoul Godin inspecteur de charger aux contribuables ci-après inscrit

Cad	Noms	Eval.	Mont. du	Cad.	Noms	Eval.	Mont. du
560	Edmond Frechette	60.	20	563	Frs + Emil Gauthier	100.	33
564	Arthur Martin	575	1.90	570	Stephane Proulx	125	41
589							
582	Laurent Pailli	50	17	574	Domin Desaulniers	250	83
577	Carolus Lesieur	25	9	573	Antoine Bellemare	300	99
577	Victor Abreau	25	9	574	" "	" "	" "
578	succ. Albert Bourassa	120.	40	578	Adolphe Gauthier	120.	40
578	Agapit Bellemare	125.	41	590	Art. D. Bellemare	100.	33
580	Dame Gustave Bellemare	200.	66	582	Donat Giroux	300	99
582	Omer St Louis	300.	99	585	Maxime Houle	150	50
585	succ Edmond Gauthier	75	25	587	Gaspard Milot	300	99
586	Gideon Milot	300	99	586	Donat Godebis	75	25
588	Lars + Donat Milot	100	33	572	Arthur Deneluy	50	17
588	Victor Paquin	250	74				
573	Wilfrid Gendron	60	20				

Total 1352

Le secrétaire, trésorier est autorisé à payer à Mr l'inspecteur Raoul Godin 1352

Adopté

M. D. est proposé par Mr Armand Blaric secondé par Mr Ernest Gouneau et résolu de prier l'Honorable ministre de l'Intérieur

Afin de se mettre en garde contre une épidémie de sauterelles dans notre municipalité qui a été combattue l'an dernier avec succès, et pour laquelle nous avons eu la protection du gouvernement.

copie
adressée à l'Hon

Min. de l'agricult

lure daté 16 mai

1940 mali 18

Il voyant que cette épidémie ne soit disparue dans toutes les parties de notre municipalité.

Mr le conseiller Armand Alarie propose secondé par Mr le conseiller Ernest Comeau et résolu de prier l'Hon. Ministre de l'agriculture de bien vouloir nous faire passer d'un octroi offert par le gouvernement provincial au cas où notre agronome ^{du comté} régional le jugerait opportun. Adopté

Mr Thomas Eugène Boissin agronome du comté St Maurice

Mr le cons. Armand Alarie propose appuyé par Mr Ernest Comeau que copie de la résolution ci-haut inscrite soit envoyée à notre agronome Mr T. E. Boissin à Yamachiche, au cas où ses services seraient requis le priant de venir visiter les lieux et d'en faire un rapport. Adopté

Attendu que nous avons dans notre municipalité un grand nombre de ponts bitables trop faibles pour pourvoir d'une manière convenable à l'entretien de leurs travaux de voirie. Il est proposé par

13 mai 1940

Mr Georges Berthiaume seconde par Mr Joseph Hélie et résolu que le conseil s'adresse à l'Honorable ministre des travaux publics P. Du. par l'entremise de notre député Mr Polydore Beaulac le priant de plaider notre juste demande auprès de l'Honorable ministre des travaux publics le sollicitant de nous favoriser en nous faisant obtenir un octroi couvrant le pont des travaux sous mentionnés.

demande
au Min. Tr. Pub.
Malléan député
le 16 mai 1940

amélioration

- 1^{er} Travaux d'amélioration de la route St Nicolas
- 2^e Une partie de chemin dans rg. St Charles sur cad No 333⁸ 339 avant d'arriver à l'industrie de tabac à cigarettes laquelle industrie réclame un chemin passable
- 3 Travaux d'amélioration de la cote Bisson ainsi que reconstruire le pont de la dite cote via cadastre 495 et 439 rg. St Nicolas
- 4 reconstruire le pont via cadastre 514^{at} 563,6^{me} rg.
- 5 Reconstruire le pont via cadastre 535 6^{me} rg.
- 6 reconstruire le pont via cadastre 420 rg. Brissin Calotte

Le conseil à l'unanimité espère que l'Honorable ministre apportera une attention spéciale à notre demande et nous sera favorable

Adopté

Il est proposé par Mr Roland Grette secondé par Mr Ernest Lomeau qu'il soit résolu de clore la session

Adopté

Thomas Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

l'corporation municipale de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de Pointe du Lac tenue le 10 Juin 1940 pour considérer et délibérer sur tout sujet dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier faire la révision du rôle d'évaluation telle que convoquer par avis plublicue donné le dix huit mai dernier furent présent M. Thomas Garceau maire M. M. les conseillers Rolland Crête Armand Claire Georges Berthiaume Desiré Benoit. formant un quorum sous la présidence de Mps le maire

Mp le conseiller Desiré Benoit propose appuyer par Mps Georges Berthiaume que les minutes du procès verbal de notre dernière session datée le 13 mai dernier 1940 soit approuvée
adopté

1^{er}

Communication de Correspondance du ministère de l'agriculture datée 28 mai par Mr Georges Mahu riponce re: demande de protection contre les sauterelles

2^{er}

De J. A. Gosselin datée 4 Juin à Mr le maire et Mps les conseillers re: considération de sont évaluation

3^{er}

De département affaires municipales datée 22 Avr 1940 aux industriels de la Province par Oscar Druin

Il est proposé par M^r Ermand Clarie
 secondé par M^r Dolland Côté et résolu
 que les changements suivants soient fait
 au rôle d'évaluation de notre municipalité

N ^o des	rdg	Mutation	Noms	Cad. l'arp.	Ph.	terran	Const.	Total
1	St Stie	Transmettre a	Edmond Lord de Leon Girardin	4153	24-46	100		100
2	St Jas.	"	a Eucherie Desrosiers de J. Lesieur	411	35-	800	300.	
				417	32-77	1000		2100
3	St Stie	"	a Conrad Turcot de Num. P. Lae. Bratte			25		25
4		remplacer Edmond Paquin par	one Edm. Paquin					490.
5		transmettre a	St Emile Desaulniers de Omer Paquin	491	2-50	25	175	200
6	5	transmettre a	Albert Hamel de Hermidase Benoit	342	36-15	125.	225.	
	3			343	12-05	50		
	5			341	15-15	60		
	5			340	21-	50		510.
7		transmettre a	Hilarion Blais de Succ. Truffe Godin	592	8-60	100.		
				593	8-47	100		200
8	St Cade	transmettre a	Emile Côté Sheriff W Giroux	353	30-80	150	410	560.
9	5	transmettre a	Rocul Minville de Sheriff W Giroux	344	12-05			
				P345		20		20
10		transmettre	Lucien Duthies Sheriff W Giroux	345	36-15	40		40
11	5	transmettre a	Jacques Blais Sheriff W Giroux	318	22-10	75		75
12	7	transmettre a	Rocul Minville de Philippe Guay	553	90-	100		100.
13	6	transmettre a	Ernest Bouché de Lionide Benoit	354	27-	175.	275	
	7			558	57-	150		600.
14	4	Dame Ad. Duplessis remplacer	Ad Duplessis transmette	272	22-55	40	200	240
15		transmettre	Ovide Tréchette de Philippe Guay	P 524 en haut	9-	75.		75
16		transmettre a	Idolone Milot	P 524 P 524	6-	5		5.
17	7	A Phil. Guay (ble du lot)	soit air	P 524	13-	20		20.
18		transmettre a	Norm. Guibert de succ. Truffe Godin	55	3-46	40		40.
19		de Succ Truffe Godin transmette	Ermand Clarie	55	246			40
		transmettre	Val Ermand Clarie de Albert Dupont	183	12	15		60
		et		P 181			compris	

No page	rang	Mutation	Noms	Pad	au	Posteur	Const	Total
		De Albert Dupont au sud de la ligne du		181				
		C. P. R. taxe payé $\frac{1}{3}$ par Alarie et $\frac{2}{3}$ par Dupont						
20	4	transmettre a L. G. Myrand de Eug. Laroche		209	23-	100		100
21	1	transmettre a L. G. Beaudry de Delle Maria Baumeier		20	1-	500	13.00	1800
22	1	transmettre a Dame Eugène Lévasseur Pehi de Ponce Pehi		54	-75	150	750	900
23	1	Diminuer a l'évaluation au nom de		22	1-	775	1125	2000
	1	J. A. Gosselet		22	-25	100		
24	588	Diminuer a l'évaluation au nom de Hector		25	1-	135	1300	1435
		Bastarache min 1 Camp F 2 Camp 3 petite aff de						
25		transmettre a Désiré Benoit		183	30-			40
26		Dame J. E. Belzille a acquis la propriété		319	21-	50	200	2,000
		de J. E. Belzille						

Le maire et le secrétaire trisariés sont autorisés à signer la déclaration prévue à l'article 665 du Code municipal

Adopté

Nous soussignés Thomas Garreau maire et Joseph Martin secrétaire trésorier certifions par les présentes sous nos serments d'office que le nombre d'amendement fait au rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe du haec le dixième jour de juin mil neuf cent quarante est de (26) vingt six.

Thomas Garreau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr Désiré Benoit secondé par Mr Georges Berthiaume et résolu que le rôle d'évaluation

de notre municipalité de Pointe au Lac
 tel que presis et corrigé ce dixième
 jour de Juin mil neuf cent quarante
 soit homologué par ce conseil
 Adopté

Thomas Garsneau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr Roland Grit,
 secondé par Mr Armand Alarie
 et résolu d'approuver les comptes
 des inspecteurs de voirie pour les
 travaux exécutés sous leur or-
 dre dans notre municipalité
 tels que sous spécificis le secrétaire
 trésorier est autorisé à payer les
 comptes dus à chaque inspecteur
 et à en charger le compte à chaque
 intéressé responsable, au lieu de per-
 ception de notre municipalité

1^{er} Pour répartition route L'Épave Mirivil par
 Mr Albi Dupont inspecteur
 chargé à cad 560 Edmond Duchette 03

524 77y. Philipp Guay Imp. = .12
 payé à Albi Dupont 15

Pour répartition route St Nicolas par Theodor
 Thibault inspecteur se chargera M.M.

Cadastre	Noms	Empl	Total	Dû	cad	Noms	Empl	
453	Leon Gerardin	100.	100.	.11	429	Paul Paguin	125	44
481	Damozies Fortin	20			430	-	275	400 .42
449	-	30	50	.06	501	Wilfrid Legendre	200	.21
429	Lorenzo Berthiaume	100			428	Rémi Dussault	350	.37
430	-	150	250	.27				1.44

Cad	Noms	Éval	Total	Dû	Pour cote Denis Melot	Dû
440	antonio Bellemare	25	.09		par le même inspect.	
440	aimé Desaulniers	100	.11		481 Domozias Fortin	20. 05
462	Louis & Louis	250	.27		458 Honorius Gauthier	50. 11
460	Mari Louis Ricard	50	.06		453 Leon Gerardin	100 21
459	osani Bourassa	50	.06			<u>21</u>
436	Phelomon Desauls	90.			Pour repartition cote bisson	
437	"	200.			449 Domozias Fortin	30 5
485	"	10. 300.	.32		440 antonio Bellemare	75 12
444	Nai Melot	25	.03		440 aimé Desaulniers	100 16
			<u>1.238</u>		444 Nai Melot	25 4

Le secretari tresorier devra payer a Theodore
Thibault insp. Total 3.12

Cad	Noms	arp. Pah	Cote Dupont	route Dupont	route melle	Total
309	Leon Myrand	23-	39		64	103
308	succ archil Bolduc	23 1/2	23		37	60
308	Robert Thiffault	23 1/3	23		37	60
294	Jeffry Dupont	36	62	1.18		180
303. 307	Louis Bolduc A	30	51		83	134
308	Joseph Larouche	27-80	65		104	3.43
299	"	39-	67		107	
297	Opila Rouleau	27	46	89		1.35
292	Jeffry Godin	20	34	66		
291	"	20	34	66		
293	"	04	7	14		2.21
290	succ Vm Horace Pomeau	27	46	89		1.35
218	Helderie Meunier	20-				
219	"	- 25-			56	56

Pour chemin front par Desire Benoit insp. areporter 142

de charger au compte de M.M pour chemin front
 cad. dep. Ph Noms Reparti^{4.77} Mois du

298	42-60	Alphonse Bolduc	$73 \times .98 =$	1.71
297	27-	Evila Rouleau	$45 \times .62 =$	1.04
²⁹⁹ 238	76-80	Joseph Larouche	-	1.32
de payer a l'inspecteur Desiré Benoit				18.27

Adopté
 Il est proposé par Mr Georges Berthiau
 me secondé par Mr Armand Alarie
 et résolu de payer a Joseph Garséan
 pour location d'un appartement de Election
 nomination des candidats \$ 2.00
 et de payer a Philippe Bouchard pres 2.00
 le secrétaire est aussi autorisé a payer
 a l'armuler provinciale pour achat
 de papeterie cahier de recu etc 4.80

Adopté
 Il est proposé par Mr Desiré Benoit
 secondé par Mr Roland Grits et résolu
 de clare la session
 Adopté
 Thomas Garséan maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec
 Corporation municipale de Pointe-
 du-hac A une session réguli-
 ère des conseils municipal de la
 municipalité de Pointe du hac tenue
 au lieu ordinaire des dites sessions
 le huitième jour de juillet mil

8 juill. 1940

neuf cent quarante à 7½ sept heures et demi du soir furent présents Mr Thomas Gareaux maire, Mm les conseillers Roland prêtre, Ernest Comeau, Joseph Hélié, Armand Alarie et Desiré Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session.

Il est proposé par Mr Desiré Benoit secondé par Mr Armand Alarie et résolu que le dit procès verbal en date du dix juin dernier 1940 soit approuvé. Adopté

Communication de correspondances

1^{re} Reclamation du Gouvernement Provincial
 2^{de} Pour contribution annuelle fonds bâtisses et jurés
 année 1940 à 1941 au 1^{er} juill. \$12.00

2 Pour Somme trijuill. adcc 1939. du ministère de la santé
 Pour Mr Alfred Rivard 29 frs. à 1.00 = \$29.00
 " Dame Nellie Paquin 15 " à .67 10.05
 " " Hervé Hélié 26 " à .67 17.42
 tel que donné (ouvrage au 30 juin 1939 576.88)

Il est proposé par Mr Roland Prêtre secondé par Mr Joseph Hélié que les comptes suivants

- sont approuvés, et payés
- 1^{er} Approuver et payer au trésorier provincial pour fonds balisés et Juris annui 1934 à juill 1941 \$ 1300
- 2 Approuver et payer a Jos Martin secre-
taire trésorier sur solairi \$ 62.50

Adopté

Il est proposé par Mr Dessir Bessit accordé par Mr Ernest Lomeau et résolu de s'adresser a l'Honorable ministre des travaux publics par l'entremise de notre député provincial Mr Polydore Beaulac lui demandant de nous obtenir un octroi spécial pour le parachèvement du gravelage du chemin des petites terres traversant sur les numéros au cadastre 2,45, 246, 247, 248, 250, formant environ dix arpents. Les travaux de gravillage ayant été commencés il'au dernier par le gouvernement provincial et n'ont pu être terminés.

Adopté

pour faire suite, a une entrevue de Mr le maire de notre municipalité Mr Thomas Garscan et de notre député provincial Mr Polydore

Mardi 9 juill

8 Juill 1940

Beaulac. Il est proposé par
 Mr Joseph Hillier secondé par
 Mr Armand Blaris qu'il soit
 résolu que relativement aux
 travaux de terrasserie, "chemins
 mis en forme" faits par les in-
 téressés des routes Hilette et Dupont
 dans notre municipalité

malle

considérant la pauvreté extrême
 du sol et des contribuables
 obligés à l'entretien de ces deux
 routes. Le conseil prie notre
 député Mr Polydore Beaulac
 d'intervenir auprès de l'Ho-
 norable Ministre des tra-
 vaux publics pour nous ob-
 tenir que les travaux fait
 par les intéressés soient comptés
 pour la part du 50% payable par eux.

Et que le cout de la balance
 pour parachever les deux di-
 tes routes en gravel soit
 assumé par le département
 de la vallée. Le gouverne-
 ment provincial

Adopté
 Les 2 résolutions précédentes
 devront être malle sans retard
 à notre député à Québec

Mr l'inspecteur de notre
 municipalité Mr Antonin

9 Sept. 1900 90

Pratti ayant suggéré au conseil
qu'un gradeur soit d'un grand uti-
lité pour améliorer certains chemins.

Mr Desiré Benoit propos appuyé
par Mr Ernest Pomeau est ré-
solu que demande soit faite à
Mr l'ingénieur R.H. Kearnan
s'il pourrait nous prêter un
gradeur pour améliorer le terrasse-
ment de nos routes Adopté

Il est proposé par Mr Roland et
secondé par Mr Joseph Nélis qu'il soit
résolu de clare la session
Adopté

Thomas Garneau Maire
Joseph Martin Secrétaire Trésorier

Province de Québec
L'assemblée municipale de Pointe-du-
Hac à une session régulière du
conseil municipal de Pointe-du-
Hac tenue au lieu ordinaire des
dites sessions le neuvième jour
du mois de Septembre mil neuf
cent quarante à sept heures et
demi du soir. Y furent pré-
sents Mr Thomas Garneau Maire
M. les conseillers Roland

Le rite Joseph Helie, Armand
Blaris et Georges Berthiaume
sous la présidence de Mr le
mair.

Après communication
des minutes du procès verbal
de notre dernière session.

Il est proposé par Mr Roland
Helie secondé par Mr Joseph
Helie et résolu qu'il soit pro-
cès verbal en date du huit juillet
dernier soit approuvé.
Adopté

Correspondance

- 1^{er} De M. H. Kearney D. V. 28 daté 10
juill. 1940 re: graduer.
- 2^e De P. Beaulge H. P. daté 22 août re-
pondant à une résolution du conseil
re demande d'octroi re: voir.
3. Circulaire adressé à son honneur
le mair et au secrétaire trésari-
er par J. K. Forest président d'office
des Mères nicessitenes daté
juillet 1940
- 4^e Circulaire Q edule A" initiation
minière Service de l'aide à
la jeunesse 109 Grand Allée
Québec Ecole minière

Mr le conseiller Armand
Blaris donne avis de motion
qui a la prochaine session

9 Sept 1940

régulier de ce conseil il sera
passé un règlement fixant le taux
par cent piastres d'évaluation devant être
imposé sur tous les biens fonds imposables
de notre municipalité pour faire le rôle
de perception pour l'année 1941 mil neuf
cent quarante et un pour pourvoir à ceux
de l'administration du conseil ainsi qu'à
au remboursement d'un billé ~~de~~
par notre municipalité.

Le conseiller Georges Berthiaume
propose appuyé par Mr le conseiller
Armand Blaher qu'il soit résolu
ce qui suit. à savoir.

1 d'approuver ratifier le paiement
à la formule provincial pour achat de
rôle perception blancs neufs papeteries etc
la somme de trois piastres et $\frac{40}{100}$ \$ 3.40

2 d'approuver et de payer à Mr l'impre-
teur municipal pour traject fait
pour donner des avis, 21 Nov 1939
2 hrs a 20 = 40, 25 Janv 1940 2 hrs
a 20 = 40, 1 feuil. 5 hrs. a 20 = \$ 1.00
le 3 feuil. 10 hrs a 20 = 2.00 pour
diviser part de route Milette 100 Total 4.80

3 d'approuver et payer à Thomas Garceau maire
pour information légale 2.00
pour assistance publique payé par lui 5.00
Adopté 7.00

Il est proposé par le conseiller Joseph
Héli secondé par le conseiller
Roland Lute et résolu de clare
la session adopté

Thomas Garneau Maire

Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec, Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu et heure ordinaire des dites sessions le quinze octobre mil neuf cent quarante furent présent M. M. Désiré Benoit et Georges Berthiaume. Il est proposé par Mr Désiré Benoit secondé par Mr Georges Berthiaume et résolu que la présente session soit ajournée au vingt deux Octobre courant 1940.

Adopté

George Berthiaume. Désiré Benoit Joseph Martin
Province de Québec secrétaire trésorier

La corporation municipale de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le vingt deuxième jour de octobre mil neuf cent quarante. La présente session étant la continuation de la session régulière telle que ajournée le quinze octobre 1940

furent présent Mr Thomas Garneau
Maire M. M. les conseillers Roland Lute
Ernest Comeau Joseph Héli Armand
Marie Désiré Benoit et Georges
Berthiaume sous la présidence de
Mr le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session Il est proposé par Mr. Georges Berthiaum secondé par Mr. Desiré Bessot qu'il soit résolu que le procès verbal de ce conseil en date du neuf septembre dernier soit approuvé ainsi que l'ajournement du 15 oct. adopté

- Communication de correspondances
- 1^{re} De P. Beaulac M.P. daté 23 sept re: gravelage de chemins
 - 2^e Reclamation du Gour. Brov. pour semestre jano. a juin 1940 a St Jean. de Dieu 53.30, plus 322.20 dû à St Michel Arch total 375.90 avec avis que à l'avenir la pension est augmentée à 228.00 par année
 - 3^e Reclamation de ad Blon due par Ant. Pette Ble. \$13.75

Après lecture de l'avis de motion donné à ce conseil à notre dernière session en date du neuf septembre dernier avisant qu'un règlement serait passé ce jour fixant le taux de la taxe annuelle devant être imposée par cent piastres d'évaluation sur tous les biens foncs imposables de notre municipalité pour faire le rôle de perception général pour l'année (1941) mil neuf cent quarante et un. et après examen d'un budget approximatif des revenus et des dépenses de notre municipalité tel que ci-après spécifié.

"Budget"

22 oct. 1940

Budget

Revenu sur Evap. \$319,046.00 a 0.45 = \$1435.70

Depenses Ble. qui devra etre pu a la caisse populaire 600. - 150. =	450.00
Intérêt sur le dit billet (1 an)	22.50
Entretien solaire information & chauffage papeterie juris	195.00
pension d'aliénés (aliénés = environ \$762.22 moins environ 200.00)	562.22
Assistance publique	110.20
Repartition Conseil du Comté & R.S.	100.00
Total	1435.70

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Mari, secondé par Mr le conseiller Joseph Helier, et résolu que le règlement ci-après inséré fixant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année (1941) mil neuf cent quarante et un soit passé et statué par le conseil

REGLEMENT numero (31) trente et un
Lequel soit ordonné et statué par règlement de ce conseil et qui suit: a savoir
Que pour prélever la somme de \$1116.66 onze cent seize piastres et sixante et six centimes
Que le taux devant être imposé

sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe-du-hac soit fixés à 0.35 trente cinq centimes par cent piastres d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année (1941) mil neuf cent quarante et un, comme suit.

pour pourvoir aux dépenses d'administration solaires information timbre papeterie juris \$190.78 pension d'aliénés \$562.28 assistance nécessaire \$110.20 Repartition Conseil du pont & H.S. \$100.00 intérêt sur billet \$22.50 et acompte sur billet dû à caisse populaire \$130.96 formant un total de \$1116.66;

ce règlement deviendra en force quinze jours après sa publication suivant la loi adoptée
Thomas Garsneau maire Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par mr le conseiller Roland Orité secondé par mr le conseiller Ernest Comeau qu'il soit résolu d'autoriser le secrétaire trésorier à payer à la caisse populaire de la Pointe-du-hac pour six mois d'intérêt sur billet dont la B.C. due est de \$600.00 à 5%; l'intérêt payable le 5 décembre prochain quinze dollars 15.00

adopté

Il est proposé par mr le conseiller Roland Orité secondé par mr le conseiller Ernest Comeau et résolu qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier devra commencer à charger et faire payer les intérêts pour taxes de l'année

322 oct 1940

l'année 1941 qui a compter du 1^{er} janvier
prochain 1941; quelque soit la date
de l'avis de confection du rôle de percep-
tion
adopté

Il est proposé par Mr Joseph Hilier secondé par Mr Ernest
Lombar qu'il soit résolu que à l'avenir et jusqu'à
nouvel ordre les sessions régulières de ce conseil au-
ront lieu à neuf heures du matin
adopté

Il est proposé par Mr Désiré Benoit secon-
dé par Mr Armand Alaric et résolu que
Mr Geo. Ant. Rouette soit nommé vi-
rificateur des comptes de notre
municipalité pour l'année 1940 &
1941 mil neuf cent quarante et mil neuf
cent quarante et un dont paiement
est autorisé
adopté

Il est proposé par Mr Joseph
Hilier secondé par Mr Armand
Alaric et résolu que Mr.
Philippe Bouchard cultivateur
de cette paroisse soit nommé
président de la prochaine élec-
tion municipale du maire et
des conseillers de cette municipali-
té laquelle devra avoir lieu en
janvier prochain 1941.

Le secrétaire avis le conseil qu'à la session
générale de Décembre prochain

il donnera l'état des arriérés de taxes de sa
notre municipalité re: art. 726-427 (1)

Après communication de deux lettres datées 2 août
et 23 Septembre 1940. de notre député provincial
al Mr P. Beaulac, relativement aux travaux
de voirie obtenus, par son entremise.

Mr le cons. Armand Clari propose appuyé par Mr
cons. Desiré Bessit, et résolu unanimement
de prier Mr P. Beaulac d'accepter nos plus sincères remerciements
son appréciable dévouement à notre égard. Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Armand Clari secondé par Mr
Roland Préte, qu'il soit résolu de
claire la session. Adopté

Thomas Harecarre Maire
Joseph Martin secrétaire Trésorier

M. L. L. L. L. L.
act. a. Chaw.

- 2 Réponse du Député P. Beaulac à une résolution de remerciement
- 3 Lettre du notaire Rouleau re: cadastre No 297 renvoi de son compte n'étant pas sa propriété
- 4 Demande par Orla Rouette de lui payer 7⁵⁰ pour lumier. Elect. dépenses par le PAC, l'union catholique Etc ainsi que pour l'usage du conseil
- 5 De Leranzo Berthiaume demandant de bien vouloir considérer son évaluation laquelle a son point de vue est trop haute
- 6 De la commission municipale daté 25 novembre adressé aux secrétaires trésoriers re: Prescription des taxes lesquelles avait été interrompue du 19 février 1932 jusqu'au 30 avril 1938
Les taxes se prescrivent par 3 ans.

Conformément à l'article 726 du code municipal de la province de Québec le secrétaire trésorier soumet au conseil un état des arrérages dus à notre municipalité pour taxes municipales et tel qu'il est après désigné et inscrit antérieurement à l'année 1939-40;

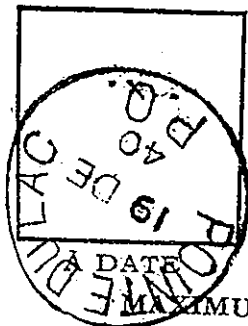
année	Nos	Noms des propriétaires	Taxes	chemins	Muni	inté	avis	autres
5	405, 318, 577, 404, 158	Abreau Not. Victor			91.62	874		
7	499 x 510	Berthiaume Josapha			5.51			
6	365, 328	Bolanc Archid.	67		3.80	.46	35	
9	543, 545, 485	Bombais Armand			22.61			
4	27-14, 458	Boisvert Leopold	143		1.70			
3		Crête Roland						
3		Dugri Olive						
8-25	481	Dumais Danellphonin						
6	8-60	Epona de azaria Fortin	296		.96	12	35	
8		Fredette Didac			62.74			
6		Gauthier Aimé			6.66			
4	80-00	Gauthier Lucien			28.60	205	35	
3		Hélie Hervé			20.52			
3		Hauls Alfred			15.38			
5	6-15	Lesieur Joseph	390 392		10.02	96	35	
4		Moisan vne Pierre			10.40			
3		Milot Donat			.51			
3		Olivier Albert			16.00			
4		Paguin Zoel			5.20			
12	27	Roubeau Not. Obila	300 63.38		7.55	255		
4	462	St Louis Louis	347		3.26			
3		Trudet Fernand						
4	477, 478, 479	Tureot Emade	21.63		.78			

Il est proposé par Mr le conseiller Roland Crête second par Mr le conseiller Georges Berthiaume et résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à prendre des informations d'un avis et des trois

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

Ce reçu est nécessaire si l'on désire une enquête

TIMBRE



N°

1060
Jos. Desvaliers

Maitre de poste

DROIT s'il est de plus de 10c.

10c.

MAXIMUM D'INDEMNITÉ PAYABLE

INTERNATIONALE	- \$ 9.65	pour perte seulement
ÉTATS-UNIS	- - - \$25.00	pour perte seulement
GRANDE-BRETAGNE	- \$ 9.65	pour perte ou spoliation
CANADA	- Droit de 10c	- - \$ 25.00
	Droit de 20c	- - \$ 50.00
	Droit de 30c	- - \$ 75.00
	Droit de 40c	- - \$100.00

} pour perte, spoliation ou avarie

Oscar
Peelers
Jannochiche
immeuble
a vendre
C. P. Rt. M.

94

2

Rivieres, ayant pour effets de transmettre légalement les comptes des arrrages de taxes suivants, pour être rendu par le comte de Saint Maurice, lesquels comptes le secrétaire trésorier est autorisé et devra transmettre au secrétaire trésorier du conseil du dit comté de St Maurice avant le (20) vingt Décembre courant, 1940, pour en faire vendre les propriétés assujetties aux dites taxes pour paiement des dits arrrages de taxes tels que ci-après inscrites et désignées, excepté les personnes qui d'ici huit jours paieront sur compte raisonnable

Numéro Cadastre	superficie	Noms Propriétaires	Arrentement	Comm. Municipale	Intérêt
404, 405, 368,		Victor Abreau Notaire			
577, 158,		Victor Abreau	16	91.62	8.74
328	36-15	Archille Bolduc	67	3.80	46
458	27-14	Leopold Bourcier	143	1.70	12
441	8-25	Dem. Alphonse Dumais			
449	8-60	Efou d'Armes Fortin	296	96	72
388	80-	Lucien Gauthier		28.60	2.05
390, 392,	6-15	Joseph Lussier		10.02	96
297	27-	Orila Rouleau	63.38	7.55	2.55
477, 478, 479,		Conrad Turcat	21.63	78	6

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Roland et accepté par Mr le conseiller Armand Blais et résolu par les comptes suivants présentés verbalement

9 Dec 1940

ou par écrit soient approuvés et que le se-
 cretaire trisariir soit autorisé à en faire
 le paiement. ^{par} Approuvé le paie-
 ment fait au conseil du comté de St Maurice
 pour rente capitales seigneuriales ar 33 \$222.00

2- Approuvé et payé à Jeffrey Dupond 3.00
 et à Albert Blouin 3.00
 pour travaux fait sous l'ordre de l'insp. mun A Bratt
 dont 3.00 doit être chargé à cad. 2970. Rouleau Not
 et 3.00 part inconnue par la municipalité

3 Approuvé et payé à ovila Rouille pour électrici-
 té à l'usage du conseil de la fac. & 10 min. cath
 ligne payable à nuit 7.50

4 Approuvé et payé au secrétaire trésorier
 pour entretien de la salle à l'usage du
 conseil chauffage bois compris \$ 6.00
 pour Timbre postal acc 4.50 polaire 62.50 67.00
 pour affichage d'avis public & spéciaux 5.60
 Le paiement des sommes ci-haut énumérées est autorisé
 Adopté

Mr Georges Berthiaume propose approuvé
 par Mr Armand Alexis que demand
 soit fait à la shawinigan water & power
 c/o; de nous faire connaître ce qui
 coûterait pour faire transmettre
 le courant de la lumière électrique
 à la résidence de succ. Israel Berthiaume
 No Cadestre 141 cent quarante et un
 Adopté

signifié le
 16 dec 1940
 et 2^{me} demande
 le 12^{me} fev. 1941

Les propositions par le conseiller Roland
 eretti secondé par le conseiller
 Armand Marii et résolu de clore
 la session Adopté

Derive. Benoit président
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Serment

Je, soussigné, Philippe Bouchard
 ayant été nommé président de l'élection
 du maire et des conseillers dont la nomi-
 nation doit avoir lieu mercredi le
 8 janvier prochain, jure solennellement
 que je remplirai avec justice et fide-
 lité les devoirs de cette charge
 au meilleur de mon jugement et
 de ma capacité. Ainsi que Dieu
 me soit en aide.

Philippe Bouchard

Assermenté à la Pointe-du-Lac
 le vingt deux décembre mil-
 neuf cent quarante devant le
 soussigné Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Au conseil de la municipalité de
Pointe-du-hac ce huit janvier (1941) mil
neuf cent quarante et un.

Le soussigné Desiré Benoit donne
avis au conseil que je résigne
à la place de la charge de conseil-
ler de la municipalité de Pointe-du-hac

Temoins Desiré Benoit
Paul Lachin;
Roland Grête

Je Desiré Benoit ayant été élu maire
de la municipalité de Pointe-du-hac
et Mastai Montour Alcide Meinville et
Amédée Berthiaume ayant été élus
conseillers de la municipalité de Pointe-
du-hac jure à chacun pour soi-même
solennellement que je remplirai avec
honnêteté et fidélité les devoirs
de cette charge au meilleur de
mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
J'atteste devant moi

à la Pointe du hac ce
troisième jour de
janvier mil neuf cent
quarante et un.

Joseph Martin
Secrétaire Trésorier

Desiré Benoit

Mastai Montour
Alcide Meinville

Amédée Berthiaume

Serment
d'office

13 Janv. 1941

A une session reguliere du conseil de la municipalite de Pointe du Lac tenu au lieu ordinaire des dites session le treizieme jour de Janvier mil neuf cent quarante et un a neuf heure du matin pour considerer toute affaire pour l'interet de notre municipalite et en particulier l'avis de demission comme conseiller donne par Mr Desiri Benoit le huit Janvier courant 1941, et lui nommer un remplaçant

Furent present Mr Desiri Benoit Maire, M.M. les conseillers Alcide Savinelli, Amede Berthiaume, et Mastai Montour, formant un quorum sous la presidence de Mr le maire

Apris communication des minutes du proces verbal de notre derniere session.

Mr le conseiller Mastai Montour propose appuye par Mr le conseiller Amede Berthiaume et resolu que le dit proces verbal en date du 9 Decembre dernier 1940 soit approuve

Adopte

Communication de la correspondance et Rapport d'election

- 1^o Reclamation au Gouv. Prov. pour pension Rita Garciau sem. juill. aout, sept 1940 92 frs a 108. 27.15
- 2^o pour Laguin des eteaux, milot schelly, schelly Gauthier semestrel juill, aout, sept, 1940 a \$114.00 552 frs. 17.96
- 3^o causerie prononcee au club Kewanis par Hon. Oscar Brown min. aff. Mun. le 24 oct 1940 sur l'organisation de l'ouvrier qualifie

13 Janv. 1941

Rapport au conseil de l'élection du maire, et des conseillers de cette municipalité tenu le huit janvier courant 1940.

Président qui à l'assemblée des électeurs municipaux de cette municipalité après avis public annonçant la nomination des dits candidats à la formation du conseil de cette municipalité il a été mis en nomination que le nombre de candidats voulu pour remplir les places vacantes

Il a été proclamé élu par acclamation Mr Désiré Benoit cultivateur, maire de la municipalité de Pointe-du-hac ont signé le bulletin de présentation Mr Joseph Héli, Carier Crête, Joseph Garsen, Ernest Gomeau, Roland Crête, et Armand Alaric

ont aussi été élus par acclamation. Conseillers de la municipalité de Pointe-du-hac Mr Mastai Montour pour le siège numéro un, ont signé le bulletin de présentation Mr Armand Alaric et Cyrille Bouette cultivateur

Mr Alcide Manville cultivateur Esbes pour le siège numéro quatre ont signé le bulletin de présentation Mr Ernest Gomeau archid schuft et Raoul Godin cultivateur et Mr Amedi Berthiaume cultivateur élu pour le siège numéro six ont signé le bulletin de présentation Mr Joseph Héli, et Edmond Pauthier

13 Jan

La dite élection présidée par Mr Phi-
lippe Bouchard président de l'élection

Il est proposé par Mr le conseiller mas-
tai Montour secondé par Mr le conseil-
ler Amedi Berthiaume et résolu
que le paiement de dix dollars soit
fait à Mr Arthur Spénard agent de la Cie
la prévoyance pour la prime d'assurance
de fidélité du secrétaire Trésorier
en faveur de notre municipalité

Et que Mr le maire soit autorisé
à signer le renouvellement de la dite
police No C 35 883 pour la somme
de \$2000.00 laquelle somme jugée
satisfaisante par ce conseil

Adopté
Relativement au refus par Mr
Thomas Garceau d'accepter la charge
de maire de notre municipalité
pour un 3^{ème} mandat pour cause
de santé. Mr le conseiller
Amedi Berthiaume propose ap-
prouvé par Mr le conseiller Mastai
Montour et Heidi Marinville et
résolu unanimement que ce
conseil présente ses plus sincères
remerciements à Mr Garceau pour
son dévouement, et l'intérêt qu'il a tou-
jours apporté, sans compter ses peines à la bonne
administration de notre conseil, et à l'avantage de ses
concitoyens; nos meilleurs vœux d'un santé parfaite

Adopté

Il est proposé par Mr Sleide
 Haunth secondé par Mr M. Sme-
 di Berthiaume et Nastai Montan
 qu'il soit résolu d'ajourner la pré-
 sente session à mercredi à neuf heures du ma-
 tin le vingt deuxième jour de Janvier courant
 à laquelle session aura lieu la
 nomination d'un conseiller pour
 le siège numéro deux en remplacement de
 Mr Desiré Benoit dont la démission a été
 déposée au bureau du secrétaire trésorier
 mercredi le huit Janvier courant 1941.
 Tout ce qui pourra être délibéré est
 résolu. Adopté

Desiré Benoit Maire
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de Pont-de-la-Croix

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pont-de-la-Croix tenue le vingt deuxième jour du mois de Janvier mil neuf cent quarante et une à neuf heures du matin la présente session étant la continuation de la session régulière de ce conseil en date du treize Janvier courant et telle que adjourné à ce jour pour nommer un conseiller pour le siège numéro deux en remplacement de M^r Désiré Bessit dont la démission a été donnée au bureau du secrétaire Trésorier le 8 Juin dernier.

Tout auto sujet pouvant être délibéré furent présents M^m. les conseillers Alcide Marmont, Roland Prête, Amédée Berthiaume et Mastai Montour formant un quorum.

En l'absence de M^r le Maire il est proposé par M^r le conseiller Georges Berthiaume secondé par M^r Mastai Montour qu'il soit résolu que M^r Roland Prête soit nommé président de la présente session

Adopté

M^r Roland Prête prend le fauteuil

Mr le conseiller Alcide Mainville propose appuyé par Mr le conseiller Amedé Berthiaume qu'il soit résolu que les minutes de notre dernière session en date du treizième jour du mois courant soient approuvées. Adopté.

Mr le conseiller Mastai Montour propose secondé par Mr le conseiller Georges Berthiaume et résolu que la démission donnée par Mr Désiré Benoit au bureau du secrétaire trésorier le huit février courant avisant qu'il résignait à la charge de conseiller de la municipalité de Pointe-du-hac soit acceptée par le conseil.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Amedé Berthiaume secondé par Mr le conseiller Alcide Mainville et résolu que Monsieur Albert Dupont cultivateur de cette municipalité soit nommé et élu conseiller de la municipalité de Pointe-du-hac pour le siège numéro deux en remplacement de Mr Désiré Benoit élu maire le huit Janvier courant. Adopté.

22 Janv. 1941 112

Il est proposé par Mr le conseiller
Nastai Montemorendi par Mr le con-
seiller Amedei Berthiaumet résolu de
clure la session Adopté
Roland brète président
Joseph Martin secrétaire trésorier

Serment

Le soussigné Geo. Ant. Rouette
ayant été nommé vérificateur
des comptes de la Corporation
municipale de Pointe du Lac
jure solennellement que je
remplirai avec honnêteté
et fidélité les devoirs de
cette charge au meilleur de
mon jugement et de ma ca-
pacité.

Ainsi que Dieu m'a aidé
sermenté devant moi
à la Pointe du Lac ce 21^{er} jour
troisième jour de Janvier
mil neuf cent quarante et un
Geo. Ant. Rouette
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Le soussigné Albert Dupont ayant
été nommé par le conseil municipal
de Pointe du Lac conseiller de la
conseil de la municipalité de Pointe
du Lac pour le siège No deux
jure solennellement que je rem-
plirai cette charge avec justice

et de fidélité, et ceci au meilleur de mon jugement et de mes capacités.

Ainsi qu'il se peut en aide
 Assermenté devant moi
 à la Pointe du Lac ce Albert Dupont
 Vingt-huitième jour de Janvier
 mil neuf cent quarante et un
 Joseph Marlin
 secrétaire trésorier

Province de Québec
 Municipalité de Pointe du Lac

À une session régulière du conseil
 de la municipalité de Pointe du Lac
 tenue au lieu ordinaire des dites
 sessions le dixième jour de
 février mil neuf cent quaran-
 te et un à neuf heures de l'a-
 vant midi furent présents

Mr Desri. Benoit maire M.M.
 les conseillers Albert Dupont
 Amédée Berthiaume Georges Ber-
 thiaume et Roland L'Éthier for-
 mant en quarorum nous
 la présidence de Mr le maire

Après lecture du procès verbal
 de notre dernière session

Il est proposé par Mr
 le conseiller Roland L'Éthier

secondé par Mr le conseiller Amédée Berthiaume et résolu que le procès verbal de ce conseil en date (du 22) vingt deux Janvier dernier soit approuvé. Adopté.

Communication par Mr le maire d'un avis qu'il a reçu du sous-ministre de la voirie A. Bergeron daté 4^{er} Dec 1940 relativement à la précaution à prendre pour la protection des ponts contre les incendies.

Le secrétaire trésorier soumet à l'approbation du conseil les comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Lac pour l'année fiscale (1940) mil neuf cent quarante, lesquels comptes ont été vérifiés et trouvés exactes par Mr Geo Ant. Rouette vérificateur autorisé.

Après examen par ce conseil des comptes de notre municipalité; Recettes, dépenses Actif, et passif. Tenus par Joseph Hébert secrétaire, trésorier.

Il est proposé par Mr le conseiller Roland C. Brette secondé par Mr le conseiller Georges Berthiaume et résolu que les dits comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Lac

10 fev. 1941

soient acceptés par ce conseil
jusqu'au (31) trente et un
décembre mil neuf cent quarante
(1940) Adopté

Mr le conseiller Albert Dupont
proposé appuyé par Mr le con-
seiller Amédée Berthiaume
que les comptes suivants
présentés verbalement soient
approuvés et payés
1^{er} payer à Philippe Bouchard
pour présidence d'élection \$ 2.00

2^e payer à Joseph Garceau
pour location ri. Election 2.00
Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Roland Brité secondé par Mr le
conseiller Amédée Berthiaume,
et résolu de s'adresser à notre dépu-
té fédéral Mr Robert Ryan lui
demandant s'il lui serait possible
d'intervenir auprès du 1^{er} ministre M. C. King
au fin d'obtenir que l'entraîne-
ment militaire des fils de culti-
vateurs dans notre province serait retardé
jusqu'au mois d'octobre 1941
ou que d'ici cette date l'absence des fils de culti-
vateurs causerait une diminution notable
sur la récolte 1941, les terres ne pouvant être
qui partiellement ensemenées. Adopté

Malléans 3 bis.

le 12 fev. 1941

Il est proposé par le conseiller K. H. D. Dupont secondé par Mr le conseiller Georges Berthiaud et résolu de Charles...
Dixie Benoit Adopté

Maire
Joseph Martin, secrétaire-trésorier

Je soussigné, Xavier Bisson, ayant été nommé par le secrétaire-trésorier Joseph Martin, secrétaire-adjoint de la Municipalité de Pointe-du-Lac pour inscrire les délibérations du conseil de cette municipalité, jure solennellement que je remplirai cette charge avec justice et fidélité au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi qu'il Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à la Pointe-du-Lac le septième jour de mars mil neuf cent quarante et un
Xavier Bisson

Joseph Martin, secrétaire-trésorier
Le salaire convenu par session \$2.⁰⁰

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac.

À une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le dixième jour de mars mil neuf cent quarante et un à neuf heures du matin furent présents

M. Desire Benoit, maire, M. M. Amédée Berthiaume et Albert Dupont ne formant pas quorum. — Il est proposé par M. Amédée Berthiaume, secondé par M. Albert Dupont que la séance de ce conseil soit ajournée le lundi prochain le (17) dit sept. mars courant à neuf heures et 1/2 adopté.

Desire Benoit Amédée Berthiaume
Albert Dupont Xavier Bisson, sec. tris. adjoint

Séance du conseil municipal de Pointe-du-Hac tenue le dit sept. mars mil neuf cent quarante et un au lieu et heure ordinaires secondé par M. Albert Dupont et résolu que le dit procès-verbal daté le dit février mil neuf cent quarante et un soit approuvé. Adopté.

Après communication des minutes du procès-verbal de notre dernière session il est proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Albert Dupont et résolu que le dit procès-verbal daté le dit février mil neuf cent quarante et un soit approuvé. Adopté.

M. M. les Conseillers Amédée Berthiaume, Georges Berthiaume Roland Côté, Albert Dupont, Mastai Montour formant quorum sous la présidence de M. le maire. La présente session tenue à 9 hrs. a. m.

Le secrétaire donne communication des correspondances suivantes.

1° Du ministère de la santé.

M. Alcide Min. Réclamation pour semestre 1^{er} 1940. ville, ayant été Rivard Alfred 20 fév. - 6 mars 1940 - 16 jours dûment avisé Semestre juillet - août - septembre 1940 de la présente Rivard Alfred - 2 juillet - 18 sept. 28 jours session. à \$1.⁰⁰ = \$44.⁴⁰

Desire Benoit Semestre 1^{er} janvier - 30 juin 1940
maire Hélie Darhe Hervé - 19 jrs à 0.67 \$12.73

Xavier Bisson sec. tris. adjoint (donnés par 31 déc. 1939 - \$27.35 Voir pi exacts)

2° Réponse de J. Robert Ryan M.P. à une résolution de ce conseil.

3° Demande par Oscar Leclerc secrétaire-trésorier de l'autoriser à adjuger à notre municipalité les lots de terre qui seront rendus pour taxes le 12 mars prochain.

17 Mars 1941

3^e H^e Lecture d'une circulaire datée 20 février 1941 de M. l'Inspecteur général des mauvaises herbes, Georges Makenet et adressée aux conseils municipaux sollicitant la nomination d'officiers spéciaux tels que les inspecteurs agraires, etc.

Copie de circulaire aux conseils municipaux.

M. le Maire,
Messieurs,

Plusieurs conseils municipaux profitent de la séance régulière du mois de mars pour procéder à la nomination d'officiers spéciaux, tels que les inspecteurs agraires, etc.

Nous désirons vous inviter à considérer les nominations d'inspecteurs municipaux pour les mauvaises herbes au cours de cette réunion.

Grâce à la collaboration éclairée des conseils municipaux, nous constatons une amélioration générale en vue d'enrayer la marche envahissante des mauvaises herbes. Nous souhaiterions que tous les conseils municipaux s'intéressent de plus en plus à la lutte contre les plantes nuisibles en nommant un ou plusieurs bons inspecteurs chargés de l'application de la Loi des mauvaises herbes. Ce sera une excellente façon de travailler au bien général.

Pour simplifier l'administration centrale, nous demandons que la présente proposition soit étudiée, dès la prochaine assemblée régulière du conseil, soit au début du mois de mars.

Ci-inclus une formule et une enveloppe adressée que vous voudrez bien nous retourner avant le 15 mars (que le conseil fasse ou non des nominations); les noms et l'adresse postale des inspecteurs choisis doivent être inscrits sur cette formule afin que nous puissions communiquer avec eux.

Vous remerciant de votre bonne coopération, je vous prie de me croire, Messieurs,
 Votre tout dévoué,
 Georges Mahoux,
 Insp. gén. des mauvaises herbes.

M. le Maire informe le conseil que la durée du temps exigé par la loi pour la nomination des officiers de voirie et autres officiers municipaux étant écoulé, le prie de procéder à la nomination de leurs successeurs.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume secondé par M. le conseiller Roland Crête qu'il soit résolu de procéder à la nomination des inspecteurs de voirie, inspecteurs agraires et des officiers municipaux de notre municipalité.

17 Mars 1947

Le grand chemin du Roi dans le haut de la paroisse depuis les terres de Cardou Lesieur cadastre 143 ou 152 jusqu'au N° cadastre 131 cent trente et un inclusivement.

Hervé Hélicé

L'inspecteur nommé est M. Joseph Hélicé

Le grand chemin du Roi depuis la ligne de la Barlière jusqu'à chez Cyrille Rouette N° 38 trente-huit exclusivement, la route des Duval comprise, jusqu'au deuxième rang et de plus le pont Livernoche.

Joseph Duval

L'inspecteur nommé est M. Joseph Duval

Le grand chemin depuis chez Cyrille Rouette cadastre N° 38 trente-huit inclusivement jusqu'au N° 58 cinquante-huit exclusivement et de plus la route Livernoche.

Albert Prince

L'inspecteur nommé est M. Archille Sills

Le deuxième rang depuis chez M. Edmond Guilbert N° du cadastre (251) deux cent cinquante et un exclusivement jusqu'à la ligne St. Marguerite.

Rosario Crête

L'inspecteur nommé est M. Rosario Crête

Le troisième rang depuis le pont chez Hubert Trotter N° 222 & 223 jusqu'au quatrième rang y compris la route chez Elzear Dupont et la route en avant chez Albert Blouin ainsi que le rang compris.

Desiré Benoit

L'inspecteur nommé est M. Emile Lesmerise

ann. le 16 fév. 1948
rempl. par P. Rodier

La concession St. Charles depuis le N° du cadastre (355) trois cent cinquante-cinq du cadastre officiel exclusivement jusqu'à la profondeur du (5^e) cinquième rang, y compris la route Cyrille Minville et y compris le pont chez Adolphe Duplessis.

M. Dupont L'inspecteur nommé est M. Fernando Trudel

La route du (5^e) cinquième rang y compris le cordon du sixième rang.

Antoine Schiltz L'inspecteur nommé est M. Philippe Cheault.

Le septième rang depuis l'extrémité nord-est du dit 7^e rang jusqu'à la terre de J.-G. Edmond Gauthier cadastre (573) cinq cent soixante et treize exclusivement, y compris la route du sixième rang.

Raoul Godin L'inspecteur nommé est M. Gérard Biron

Le septième rang depuis l'extrémité sud-ouest du dit septième rang jusqu'à la terre de J.-G. Edmond Gauthier cadastre (573) cinq cent soixante-treize inclusivement y compris la petite route du 7^e rang.

Omnes Gaboulet L'inspecteur nommé est M. Edmond-Noe Paquin.

La route de l'Acadie depuis le grand chemin jusqu'à la ligne d'Yama-chiche par le deuxième rang.

Arthur Thibeault L'inspecteur nommé est M. Lucien Gauthier.

La concession St-Nicolas depuis
chez M. Ovila Vincent jusqu'à l'extrémité
du rang St-Nicolas.

Théodore Thibeault L'inspecteur nommé est M. Joseph Gauthier.

Depuis le rang St-Nicolas pris
du N° du cadastre (493) quatre cent quatre-
vingt-treize jusqu'à la ligne d'Yamachiche
par le deuxième rang, y compris la route chez
M. Alfred Garceau.

Paul-Emmanuel Jurek L'inspecteur nommé est M. Paul-Emmanuel Garceau.

Le village des Garceau depuis
la route de l'Acadie jusqu'au numéros (354)
trois cent cinquante-quatre et (355) trois
cent cinquante-cinq exclusivement.

Amund le
15 av.

Josée Berthiaume L'inspecteur nommé est M. Emile Schiltz Refusé
remplacé par Phil Guay

A la charge d'inspecteur mu-
nicipal pour la municipalité de Trois-Rivières.

Antonin Pratte L'inspecteur nommé est M. Ovila Godin.

L'inspecteur agraire nommé
pour l'arrondissement champêtre N° 1 Un
comprenant le territoire situé et désigné
comme suit :

Rang de l'Acadie, rang St-Joseph,
rang St-Nicolas et le village des Garceau.

Alfred Rivard L'inspecteur M. Alfred Garceau.

L'inspecteur agraire nommé
pour l'arrondissement champêtre N° 2 deux

comprenant le territoire situé et désigné
comme suit :

Sur le chemin de la Banlieue du
numéro du cadastre (57) cinquante-sept
inclusivement et en plus tout le rang
St Marguerite, le rang des Petites Terres
et le rang ou village des Crête,
Athanasie Crête L'inspecteur M. Armand Florie.

L'inspecteur agraire nommé
pour l'arrondissement Champêtre numéro (3)
trois comprenant le territoire situé et désigné
comme suit :

Cet arrondissement comprend
le reste de la municipalité, soit : le rang
St-Charles, les troisième, quatrième, cinquième
sixième et septième rangs et dont l'inspecteur
Arthur Comeau nommé est M. Ernest Comeau.

Les estimateurs nommés pour
faire le rôle d'évaluation de la municipalité
de Pointe-du-Lac sont M.M. Auguste
Garcéau, Adolphe Schiltz,
Omer Houle.

Les gardiens d'enclos sont
M.M. Philippe Crête, Conrad Martin.

Le vérificateur des comptes de notre
municipalité est M. Georges Ant. Rouette.

Les nominations précédentes

ont toutes été faites à l'unanimité.
 J. adopté.

Nul
 Il est proposé par M. Nul
 secondé par M.
 que le maire de notre municipalité, M. Désiré Benoit, soit autorisé à acheter et acheter au nom de notre municipalité les lots de terre qui seront vendus pour taxes municipales et scolaires le (3) treize mars courant par le conseil du comté de St-Maurice. À défaut de la présence de M. le maire, le secrétaire-trésorier du conseil du comté, M. Oscar Leclerc est autorisé à le remplacer et à adjuger au nom de notre municipalité les lots de terre vendus pour taxes.

Montour
 Berthiaume
 Il est proposé par M. Mastai
 secondé par M. Amédée
 que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la corporation municipale du comté de St-Maurice la somme de (\$1634) cent seize dollars trente-quatre cents, laquelle somme il a perçue en capital des rentes seigneuriales.

2° Approuver et payer au sec.-trés. \$1.⁰⁰
 pour facture datée 11 mars 1941 pl. per lui à Imp.
 Formules provinciales. Avis de signification.
 3° Et de lui payer pour trajet de signification
 d'avis aux conseillers
 et de lui payer pour achat de timbres
 et coût d'enregistrement.

	\$1. ⁰⁰
Total	\$3. ⁰⁰
	\$5. ⁰⁰

Le secrétaire est aussi autorisé à payer le coût de l'achat d'un Code Municipal à l'usage de M. le Maire. \$ 3.⁰⁰

Adopté.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Belthiaume secondé par M. le conseiller Albert Dupont et résolu que ce conseil ratifie les achats faits par M. le Maire de notre municipalité, Désiré Benoit, à la vente d'immeubles du comté de St. Maurice le treize mars courant des numéros du cadastre officiel deux cent quatre-vingt-dix-sept (297) de notre municipalité, 27-00, rang des petites terres, figurant au livre de perception au nom du notaire Oryla Rouleau. Et des numéros du cadastre officiel (481) quatre-cent quatre-vingt-un, 8-25 et (N^o 449) quatre-cent quarante-neuf 8-60 rang St-Nicolas figurant au rôle de perception au nom de Dame Alphonsine Dymais, épouse de Azarias Fortin.

Les dits achats faits par le maire au nom de notre municipalité. Adopté.

REQUÊTE

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins de la Municipalité de Pointe-du-Lac.

L'humble requête des sous signés demandant respectueusement la permission de passer

un aqueduc dans les fossés, dans les limites de l'ancien Chemin public, dans la concession de l'Acadie à partir de la ligne qui sépare la municipalité de la paroisse d'Yamackiche et celle de Pointe-du-Lac. Il est entendu que cet aqueduc est pour l'utilité des Requérants à même titre et que nous serons responsables des dommages pouvant résulter dans la construction et dans l'entretien de ce dit aqueduc.

Et nous avons signé à la Pointe-du-Lac ce premier jour de mars mil neuf cent quarante et un.

Philias Samson	Charles Lesieur
Arthur-D. Bellemare	Omer Houle
Onil Bellemare	Ulric Lesieur
Arthur Desaulniers	Gilbert Lafontaine
Mazairias Samson	Eugène Rivard
Blancois Gauthier	Maxime Houle
Remi Dussault	Jean-B. Grenier
Dionis Desaulniers	J.-G. G. Jean
Arthur Thibeault	<u>Témoins</u> : Philias Samson
Moïse Gravel	Moïse Gravel

Il est proposé par M. le conseiller Mastai Montour secondé par M. le conseiller Roland Crête que ce conseil accorde la permission plus haut mentionnée autorisant les personnes plus haut signées à se construire un aqueduc tel que spécifié dans la dite requête, les intéressés devant être responsables de tous les dom-

gages pouvant résulter de la construction ou de la réparation du dit aqueduc, et de tous les dommages pouvant résulter pour les propriétés et le Chemin de quelque manière que ce soit de la part de ce dit aqueduc. Adopté.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume secondé par M. le conseiller Gilbert Dupont et résolu de s'adresser à notre député provincial, M. Polydore Beaulac, pour lui demander de fixer une date au cours du mois d'avril prochain, pour recevoir M. le Maire et les conseillers de notre municipalité pour discuter des divers besoins de notre municipalité. Adopté.

Il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume et secondé par M. le conseiller Roland Crête et résolu de clore la session. Adopté.

Desiré Benoit Maire

Xavier Bisson, sec.-trés. adjoint

Je soussigné, ayant été désigné pour signifier les avis spéciaux tels que inscrits le 17 mars dernier au présent livre, jure que je remplirai cette charge avec justice et fidélité au meilleur de ma connaissance et de ma capacité. Ainsi que Dieu

me soit en aide.
Assurément à la Pointe du Lac le 22^e jour
de mars 1941 Jos Martin secrétaire trésorier

Xavier Bisson

Mardi le
1^{er} avril

serment du
secrétaire -

15 avril 1941

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quinze avril mil neuf cent quarante et un à neuf heures, avant-midi furent présents M. Désiré Benoit, maire, M. M. les conseillers Amédée Berthiaume, Georges Berthiaume, Albert Dupont Mastai Montour formant quorum pour la présidence de M. le maire.

Après communication des minutes du procès-verbal de notre dernière session il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume et résolu que le dit procès-verbal en date du dix-sept mars dernier soit approuvé. *Adopté.*

- Communication de la correspondance.
- 1^o Réclamation de la Corporation du Comté de St-Maurice pour cotisation imposée pour l'année 1941 \$95.72
La 1/2 partie de ce montant considérée pour l'Unité Sanitaire.
 - 2^o Refus par M. Emile Schiltz d'accepter la place d'inspecteur.

Il est proposé par M. le conseiller

amendé
le 17 mai
1941

Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume et résolu que à l'avenir les séances régulières de ce conseil auront lieu à tous les deuxièmes lundis de chaque mois à sept heures et demie du soir.

A adopté.

Après considération du refus fait par M. Emile Schiltz d'accepter la charge d'inspecteur d'arrondissement municipal pour la raison qu'il n'est pas propriétaire, il est proposé par M. le conseiller Albert Dupont secondé par M. le conseiller Mastai Montour et qu'il soit résolu d'accepter le refus de M. Emile Schiltz et que M. Philippe Guay soit nommé inspecteur de voirie pour le village des Garscau depuis la route de l'Acadie jusqu'au numéro (354) trois cent cinquante quatre et (355) trois cent cinquante cinq exclusivement.

A adopté.

Il est proposé par M. le conseiller Albert Dupont secondé par M. le conseiller Mastai Montour et résolu d'approuver et payer les comptes suivants tels que sous spécifiés:

1° Approuver et payer à la Corporation municipale du Comté de St-Maurice pour cotisation imposée pour l'année 1941 sur \$319 046 à trois centins par \$100.⁰⁰

la somme de _____ \$95.72
 (La moitié de ce montant est pour payer
 l'entretien de l'Unité Sanitaire.)

2° Approuver et payer à M. Che-Edouard
 Milot voyage fait chez M. le maire et
 à Shawinigan Falls le: entretenu avec notre
 député provincial dans l'intérêt de la
 municipalité. \$3.00

3° Approuver et payer de caisse à caisse
 75 centimes par \$100.⁰⁰ sur l'évaluation
 de la Shawinigan Water & Power Co. rela-
 tivement au contrat passé avec la dite
 compagnie pour 10 ans \$15.75

A. adopté.
 Il est proposé par M. le conseiller
 Amédée Berthiaume secondé par M. le con-
 seiller Georges Berthiaume que l'admis-
 sion à l'Hôpital St-Michel Archange
 de Dame Willie Desaulniers née Lucille
 Martin soit acceptée par ce conseil.

A. adopté.
 Il est proposé par M. le conseiller
 Mastai Montour secondé par M. le con-
 seiller Albert Dupont et résolu de gloire
 la session.
 A. adopté.
 , maire

Desjé B. enoit, maire
 Xavier Bisson, sec. tris. adjoint

12 mai 1941

Le soussigné Joseph Duval ayant
 été nommé inspecteur d'arrosage
 de voirie par le conseil municipal
 de Pointe du Lac a eu l'honneur
 solennellement que je remplirai cette
 tâche avec justice au meilleur de mon
 jugement et capacité.

Après que Dieu m'en soit en aide
 j'assure devant

moi à la Pointe du Lac

le quinzième jour Joseph Duval

de l'arrondissement de Pointe du Lac

à garantir un

Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la
 municipalité de Pointe-du-Lac tenue au
 lieu ordinaire des dites sessions le douze
 mai mil neuf cent quarante et un à
 sept heures et demie du soir, furent présents
 M. Désiré Benoit, maire M. M. les conseillers
 Amédée Berthiaume, Roland Crête, Georges
 Berthiaume et Mastai Montour.

Après communication des minutes du pro-
 cès-verbal de notre dernière session il est
 proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume
 secondé par M. le conseiller Roland Crête

et résolu que le dit procès-verbal en date du quinze avril dernier soit approuvé.

Adopté

Correspondance. —

1^{re} De la compagnie Pacific Railway avisant notre municipalité que conformément aux dispositions du Code Municipal les terrains et bâtisses de cette compagnie sont présentement évalués à \$1400.⁰⁰

2^e Lecture d'une lettre de Dame Fernando Trudel adressée au secrétaire datée 28 avril 1941 demandant de remplacer son mari comme inspecteur de voirie.

3^e Du ministère de la Santé, service hôpitaux d'aliénés, de M. Jean Trigoire, sous-ministre. avis que l'admission définitive de Dame Helle Desaulniers (Lucille Martin) à l'Hôpital St-Michel Archange le 15 avril 1941, le dit avis en date du 29 avril 1941. Le montant que notre conseil exigera des intéressés pour défrayer le coût de sa pension sera le montant minimum vu qu'ils sont considérés comme indigents.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume secondé par M. le conseiller Mastai Montour

1^{re} que l'évaluation spécifiée par la compagnie du C. P. R. \$1400.⁰⁰ nous paraît justifiable.

2^e que M. Fernando Trudel devra rester inspec-

Lucille
213 mai

Lucille
213 mai

teux de voirie tel que spécifié dans son avis.

3^e que la somme exigée pour la pension de Dame Thelie Desaulniers à l'Hôpital St. Michel Archange soit la somme minimum vu que cette famille est considérée comme indigente. Adopté

malle
le 13 mai

A Son Honneur le Maire
et à M. M. les Membres du Conseil de la Municipalité de Pointe-du-Lac.

Il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Roland Crête et résolu d'approuver les comptes des inspecteurs de voirie tels que ci-après spécifiés. Le secrétaire-trésorier est autorisé à porter au livre de perception toutes sommes dues par les intéressés.

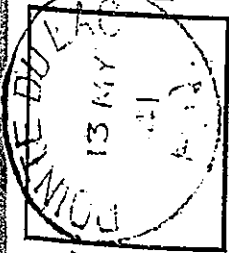
Pour répartition route du 7^e rang par M. Raoul Godin, inspecteur

Cad.	Noms	Eval.	Total	Dû	Cad.	Noms	Eval.	Total	Dû
552	Oliva Dugré		100	00	572	Laurent Paillet		50	.12
553	J. Bte Houette		50	.12	574	Omer Arbour		75	.18
566	Edmond Frichette		60	.14	576	Dionis Desaulniers		250	.57
569	Alfred Houle	350			577	Victor Abran		25	.06
572	" "	100	450	1.03	573	Antonio Bellemare	150		
570	Stephen Croulx	25			574	" "	150	300	.68
571	" "	100	125	.29	578	avec Albert Bourassa		120	.27

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

Ce reçu est nécessaire si l'on désire une enquête

TIMBRE



N^o 3048

Prop. Lacroix
Maître de poste

DROIT s'il est de plus de 10c.

10 c.

À DATE

MAXIMUM D'INDEMNITÉ PAYABLE

INTERNATIONALE	- \$ 9.65	pour perte seulement
ÉTATS-UNIS	- - - \$25.00	pour perte seulement
GRANDE-BRETAGNE	- \$ 9.65	pour perte ou spoliation
CANADA	- Droit de 10c	- - - \$ 25.00
	- Droit de 20c	- - - \$ 50.00
	- Droit de 30c	- - - \$ 75.00
	- Droit de 40c	- - - \$100.00

} pour perte, spoliation ou avarie

50;B.-300,000-8-4-38

autant que 114.00

er
m
p
d
i
e
to

Paul
H. J. [unclear]
[unclear]

walk
e 13 m

Cad.	Noms	Eval.	Total	Dû	Cad.	Noms	Eval.	Total	Dû
578	Adolphe Gauthier	120	.27	580	Dame Gustave Bellemare	200	.46		
578	Agapit Bellemare	125	.29	582	Donat Giroux	300	.68		
590	Arthur D. Bellemare	100	.23	582	Omer St-Louis	300	.68		
585	Maxime Houle	150	.34	585	puce. Edmond Gauthier	75	.18		
587	Gaspard Milot	300	.68	586	Ysidore Milot	300	.68		
586	Donat Godbois	75	.18	588	Xavier & Donat Milot	100	.23		
588	Victor Paquin	225	.52	573	Arthur Daveluy	50	.12		
573	Wilfrid Henderson	60	.14						

Le secrétaire est autorisé à payer à M. l'inspecteur Raoul Godin la somme de

\$9.14

Adopté.

M. le conseiller Mastai Montour propose secondé par M. le conseiller Roland Crête que M. Raoul Dupont soit averti par le conseil de voir à faire faire une clôture au terrain qui il possède au bout de la terre de M. Joseph T. Hélie et cela dans un délai de huit jours après avis.

Adopté.

M. le conseiller Amidé Berthiaume propose secondé par M. le conseiller Roland Crête que ce conseil prie l'Honorable ministre de la Voirie de bien vouloir prier l'État qu'il s'agisse de construire la nouvelle route nationale entre Pointe-du-Lac et Trois-Rivières.

Adopté.

M. le conseiller Georges Berthiaume propose secondé par M. le conseiller Mastai Montour que ce conseil s'adresse à l'Hon. député du

révisé le 13 mai

autant que possible, le tracé proposé de la route actuelle s'agira de construire la nouvelle route nationale

révisé le 13 mai

comté de St-Maurice, M. Polydore Beaulac, pour lui demander s'il serait possible de retarder les travaux accordés à cette municipalité lors d'une entrevue avec lui, vu que les cultivateurs sont pris par les travaux de semences, que les Révéls Frères font une importante construction qui emploiera une assez considérable main d'œuvre; pour ces raisons le conseil considère qu'il serait plus avantageux de retarder ces travaux à l'automne prochain, si possible.

Adopté.

M. le conseiller Amédée Berthiaume propose secondé par M. le conseiller Roland Côté qu'il soit résolu de clore la session. Adopté.

Dérré Bervait, maire
Jeanes Bisson, sec. - tris. adjoint

10 juin 1941

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue le dix juin mil neuf cent quarante et un à sept heures et demie de l'après-midi au lieu ordinaire des dites sessions furent présents M. Désiré Benoit, maire, MM les conseillers Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Roland Crête, Georges Berthiaume, Albert Dupont et Martain Montour.

Après communication des minutes du procès-verbal de notre dernière session, il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Alcide Mainville que le dit procès-verbal en date du douze mai mil neuf cent quarante et un soit approuvé. Adopté.

Communication de la correspondance.

- 1^o Du sous-ministre de la voirie, A. Bergeron, en réponse à la copie d'une résolution adoptée le 12 mai par ce conseil re: tracé de la route nationale.
- 2^o De M. Polydore Beaulac, en réponse à la lettre en date du 15 mai re: programme de construction de chemins.
- 3^o Du sous-ministre voirie re: entretien frais, au gouss. Chemin des Petites Terres.

A Son Honneur le Maire

et à MM. les Membres du conseil de la Municipalité de Pointe-du-Lac.

Messieurs, C'est à regret que je me vois, pour cause de maladie, dans l'obligation de vous demander d'accepter ma démission comme secrétaire-trésorier de la municipalité de Pointe-du-Lac. La dite acceptation de résignation devant prendre effet vers le premier juillet ou après vérification et approbation des comptes de cette municipalité par ce conseil.

Je prie le conseil d'agréer mes sincères remerciements pour la bienveillante sympathie qu'il a toujours eu à mon égard.

Joseph Martin sec. tris.

Il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Alcide Mainville d'accepter la résignation du secrétaire-trésorier, tel que demandé, et que Xavier Bisson soit désigné pour le remplacer aux mêmes conditions.

Adopté
Il est proposé par M. le conseiller Roland Crête secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume et résolu d'approuver les comptes des inspecteurs de voirie tels que ci-après spécifiés. Le secrétaire-trésorier est autorisé à porter au livre de perception toutes sommes dues par les intéressés.

Pour répartition côte Dupont, route Dupont et route Milette par M. Désiré Benoit, inspecteur

Dadastré

NOMS

ARR.	FER	Côte Dupont	Route Dupont	Route Milette	TOTAL
309		46		54	1.00
308		27		31	.58
303 à 307		60		70	1.30
306					
301		68		80	1.48
300	80	76		89	1.65
298		78		91	1.69
297		54	89		1.43
291		40	66		1.06
292		40	66		1.06
294		36	60		.96
292		40	66		1.06
296		40	66		1.06
293		08	14		.22
290		54	89		1.43
214	68			53	
215	23			52	1.05

Le secrétaire-trésorier est autorisé à payer à M. l'inspecteur Désiré Benoit la somme de \$7.42

Adopté

Il est proposé par M. le conseiller Mastai Montour appuyé par M. le conseiller Albert Dupont et résolu que cette corporation prie le ministre de la voirie de faire entretenir et réparer, conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du gouvernement, par le surintendant général de l'entretien et de la réparation des chemins, les chemins améliorés suivants, savoir: Chemin des Petites Terres - gravelage 550 ps

M. allé Hon
 min des
 Travaux
 le 16 juin 1901

adopté

Mallé à l'Hon.
F. D. Bouchard
le 14 juin 1941

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume appuyé par M. le conseiller Albert Dufont et résolu que ce conseil s'adresse au ministre de la voirie, l'Hon. F. D. Bouchard, et le prie de bien vouloir approuver les travaux de voirie projetés et sous-spécifiés tel que convenu lors d'une entrevue avec l'Hon. député de St-Maurice, M. Polydore Beaulac, ^{par voie} gravelage de la route de "Chef Albert Blouin" et la continuation du chemin jusqu'à la ferme à tabac.

Adopté

Il est proposé par M. le conseiller Roland Crête appuyé par M. le conseiller Mastai Montour et résolu unanimement que ce conseil est profondément peiné d'être dans l'obligation d'accepter la résignation de son secrétaire-trésorier; que ce conseil présente ses plus sincères remerciements à M. Joseph Martin pour son dévouement et l'intérêt qu'il a toujours su mettre dans l'exercice de ses fonctions, sans compter son temps et ses fatigues pour la bonne administration de notre municipalité.

Nos meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement et de santé parfaite l'accompagnent.

Adopté unanimement.

M. le conseiller Albert Dufont propose secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume et résolu qu'un avis de motion soit donné qui à la prochaine séance de ce conseil un règlement sera passé que toute personne pourra abattre un chien errant dans la municipalité de Pointe-du-Rac.

Adopté

Il est proposé par M. Roland Crête appuyé par M. Alexis Mainville qu'il soit résolu de se le

Adopté

Desire Benoit Maire.

Xavier Bisson sec.-trés.-adjoint

Je nomme par la présente M. Alexis Bisson mon secrétaire adjoint pour la municipalité de Pointe du Lac. Donné à la Pointe du Lac ce trentième jour de Juin 1947 Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Xavier Bisson ayant été nommé secrétaire adjoint de la municipalité de Pointe du Lac par le secrétaire trésorier jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à la Pointe du Lac ce trentième jour de Juin mil neuf cent quarante et un

Xavier Bisson

Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Ovide Godin ayant été nommé inspecteur municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai cette charge avec honnêteté et fidélité au meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté à la Pointe du Lac ce quatrième jour de

Ovide Godin

Juillet mil neuf cent quarante et un devant Le Poussigui Joseph Martin

secrétaire Trésorier

Mallé à l'Hon.
S. N. Bouchard
le 14 juin 1941

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume appuyé par M. le conseiller Albert Dufont et résolu que ce conseil s'adresse de la voirie, l'Hon. J. D. Bouchard, bien vouloir approuver les travaux projetés et sous-spécifiés tel que lors d'une entrevue avec l'Hon. député de St-Maurice, M. Polydore Beaulac, ^{par voie de} gravelage de la route "Chey Albert Blouin" et la continuation du chemin jusqu'à la ferme à tabac.

Adopté

Il est proposé par M. le conseiller Roland Crête appuyé par M. le conseiller Mastai Montour et résolu unanimement que ce conseil est profondément peiné d'être dans l'obligation d'accepter la résignation de son secrétaire-trésorier; que ce conseil présente ses plus sincères remerciements à M. Joseph Martin pour son dévouement et l'intérêt qu'il a toujours su mettre dans l'exercice de ses fonctions, sans compter son temps et ses fatigues pour la bonne administration de notre municipalité.

Nos meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement et de santé parfaite l'accompagnent.

Adopté unanimement.

M. le conseiller Albert Dufont propose secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume et résolu qu'un avis de motion soit donné qui à la prochaine séance de ce conseil un règlement sera passé que toute personne pourra abattre un chien errant dans la municipalité de Pointe-du-Lac.

Adopté

Il est proposé par M. Roland Crête appuyé par
M. Alcide Mainville qu'il soit résolu de clore
la session.

Adopté
Desire Bernat Maire.
Xavier Bisson sec.-trés.-adjoint

Je Xavier Bisson ayant été nommé secrétaire
adjoint de la municipalité de Pointe du Lac
par le secrétaire trésorier Jure solennellement que
je remplirai avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meilleur de mon ju-
gement et de ma capacité —

Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à la
Pointe du Lac ce trentième
jour de Juin mil neuf cent
quarante et un

Xavier Bisson

Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Ovide Godin ayant été nommé
inspecteur municipal de la municipa-
lité de Pointe-du-Lac Jure solennelle-
ment que je remplirai cette charge
avec honnêteté et fidélité au meilleur
de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté à la Pointe du Lac
ce quatrième jour de
Juillet mil neuf cent quarante
et un devant le Poussigné
Joseph Martin
secrétaire Trésorier

Ovide Godin

14 juillet
1941 Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue le quatorze juillet (1941) mil neuf cent quarante et un à sept heures et demie de l'après-midi au lieu ordinaire des dites sessions furent présents M. Désiré Beroût, maire, MM. les conseillers Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Roland Côté, Albert Dupont, et Mastai Montour.

Après communication du procès-verbal de notre dernière session, il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller Alcide Mainville que les minutes du dit procès-verbal en date du dix juin mil neuf cent quarante et un soient approuvées.

Adopté.

Communication de la correspondance.

- 1^o Du bureau du Revenu de la province réclamant \$12.⁰⁰ pour fonds des bâtisses et jurez pour l'année commençant le 1^{er} juillet 1941.
- 2^o Du sous-ministre A. Bergeron, daté 19 juin 1941, avisant notre municipalité sur la recommandation de M. P. Beaulac, M. P. P., le ministre de la voirie a accordé à la

municipalité de la Pointe-du-Lac, paroisse
une subvention à 50% pour \$1000.⁰⁰

3^e Du sous-ministre A. Bergeron, daté 4 juillet 1941,
demandant de faire adopter par le Conseil
de la municipalité de la paroisse de la
Pointe-du-Lac la résolution passée par
le conseil de la municipalité de Pointe-du-
Lac le 10 juin 1941 au sujet de l'entretien
du chemin des Petites Terres, gravéli sur
une longueur de 550 pieds.

4^e De Mlle Almoza Garceau, curatrice des biens de
sa sœur Rita, avisant ce conseil que les argentés
qu'elle administrait au nom de sa sœur sont
épuisés.

5^e De M. Georges Garceau, demande de permis à la Régie des Transports.
Il est proposé par M. le conseiller Roland
Crite secondé par M. le conseiller Albert
Dupont et qu'il soit résolu d'approuver
les comptes des inspecteurs de voirie tels que
sous spécifiés. Pour répartition route St-Nicolas
par Théodore Thibeault inspecteur, de charger
au compte de M M.

Cad.	NOMS	Eval	TOTAL	Itū	Cad.	NOMS	Eval	TOTAL	Itū
453	Edmond Lord		100	.14	481	Mun. Pointe-du-Lac	20		
433	Antonio Gauthier		500	.68	449	- - - -	30	50	.07
429	Lorenzo Berthiaume	100			477				
430	- - -	150	250	.34	478	Mlle M. Des Neiges Turcot	60		.08
429	Zoël Paquin	125			458	- - - -	130		.21
430	- - -	275	400	.54	440	Antonio Bellemare	100		.14
501	Wilfrid Henderson	200		.27	440	Aimé Desaulniers	100		.14
428	Remi Dussault	350		.48	461	Conrad Turcot	25		.04
					462	Louis St Louis	250		.34

Cad.	NOMS	Evgt	Total	III	IV	Cad.	NOMS	Evgt	Total	III	IV
460	M.-Louise Ricard		50		07	459	Opani Bourassa		50		07
436	Philémon Bussault	90				458	Honorius Gauthier		50		07
437	- - -	200									
485	- - -	10	300		41						
									Total	\$4.09	

Pour répartition Côte Bisson par le même inspecteur.

Cad.	NOMS	Evgt	Total	III	IV
449	Mun. Pointe-du-Lac		30		.05
440	Aimé Desaulniers		100		.15
440	Antonio Bellemare		75		.11
				Total	\$0.31

répartitions

Pour répartition Côte Denis Milot par le même inspecteur.

Cad.	NOMS	Evgt	Total	III	IV
481	Mun. Pointe-du-Lac		20		.04
477 478 479	Mlle M. Desnèves Turcot		60		.11
458	- - -		130		.24
458	Honorius Gauthier		50		.09
461	Conrad Turcot		25		.04
453	Edmond Lord		100		.18
				Total	\$0.70

Le secrétaire-trésorier est autorisé à payer à M. Théodore Thibeault, inspecteur, pour les trois répartitions ci-haut inscrites la somme de \$5.10
Adopté

autorisation
au maire & au
sec.-trés. à
signer chèques

Il est proposé par M. Mastai Montour secondé par M. Amédée Berthiaume que M. Désiré Benoit ayant été élu maire en janvier mil neuf cent quarante et un soit autorisé à signer tous chèques ayant rapport aux comptes de la municipalité de Pointe-du-Lac, les dits chèques contresignés par le secrétaire-trésorier Joseph Martin jusqu'au quinze du mois de août prochain, après cette date ils devront être contresignés par Xavier Bisson. Adopté-

Il est proposé par M. Alcide Mainville secondé par M. Roland Crête résolu d'approuver et payer les comptes suivants:

comptes

- 1^{er} au secrétaire-trésorier pour salaire au 1^{er} juillet 1941 \$ 42.50, timbres-poste et accise \$ 2.00, affichage avis publics \$ 1.20 avis spécial \$ 0.75, bois de chauffage et entretien de la salle \$ 2.50 Total \$ 68.95
 - 2^e au trésorier provincial pour contribution annuelle au fonds des bâtisses et jurés pour l'année 1941-1942 \$ 12.00
- Adopté

Il est proposé par M. Alcide Mainville secondé par M. Amédée Berthiaume et résolu que ce conseil approuve la demande faite par le Syndicat Coopératif Agricole de Pointe-du-Lac & Adolphe Biron, marchand de ciment de la Pointe-du-Lac, relativement à l'octroi

permis de camionnage à G. Gauvain. d'un permis de transport occasionnel entre Pointe-du-Lac - Montréal et retour à M. Georges Garceau, camionneur de Pointe-du-Lac. L'octroi de ce permis serait avantageux pour la municipalité.

Adopté unanimement.

comptes estimateurs Il est proposé par M. Mastai Montoux ^{secondé} par M. Albert Dupont et résolu de payer aux estimateurs M. M. Auguste Garceau, Omer Houle et Adélard Schiltz la somme de \$4.⁰⁰ à chacun pour les 2 jours passés à faire le rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe-du-Lac. Adopté.

chiens errants M. Mastai Montoux propose secondé par M. Albert Dupont qu'un avis de motion soit donné qu'à la prochaine séance de ce conseil un règlement sera passé que tout propriétaire pourra abattre un chien errant sur son terrain. Adopté.

don à Auray Beaulac M. Albert Dupont propose secondé par M. Mastai Montoux que le conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac offre à M. Auray Beaulac, fils de M. Polydore Beaulac, M. P. F., la somme de vingt-cinq dollars (\$25.⁰⁰) à l'occasion de son prochain mariage, en témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services rendus par son père à notre municipalité. Adopté.

Il est proposé par M. Amédée Berthiaume
secondé par M. Alcide Mainville et résolu de
clôre la session.

Desiré Benoit Maire. Adopté.
Xavier Bisson sec.-trés.-adjoint

11 août
1941

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la
municipalité de Pointe-du-Lac tenue le
onzième jour du mois d'août 1941 mil
neuf cent quarante-et-un à sept heures
et demie de l'après-midi au lieu ordi-
naire des dites sessions furent présents M.
Desiré Benoit, maire, MM. les conseillers Amédée
Berthiaume, Roland Côté, Georges Berthiaume,
Albert Dupont, Mastai Montour

Après lecture du procès-verbal de notre
dernière session en date du quatorzième
jour de juillet mil neuf cent quarante-
et-un, il est proposé par M. le conseiller
Amédée Berthiaume secondé par M. le conseiller
Roland Côté et résolu que les minutes
du dit procès-verbal soient approuvées.

Adopté
Correspondance. —

1^o Du ministère de l'Agriculture en date du

15 juillet 1941. Réponse à une lettre d'information en date du 7 juillet 1941 re: chiens errants dans la municipalité.

2^e De M^{rs} François Desilets & Jean-Marie Houle, avocats des Trois-Rivières, en date du 15 juillet 1941 re: plainte de M. Albert Blouin pour clôture. Avis \$10.00

3^e De M. Adolphe Biron, de Pointe-du-Lac, en date du 11 août 1941 re: tuyaux vendus à cette municipalité en 1939, argent collecté par l'inspecteur municipal, M. Antonin Pratte, qui lui a remis \$10.00 Balance \$13.75, encore due.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume secondé par M. le conseiller Albert Dupont et résolu d'approuver les comptes suivants présentés verbalement ou par écrit et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

1^o Approuver et payer à M. Omer Houle pour 4 ~~repas aux~~ ^{repas aux} estimateurs \$ ~~12.00~~, pour conduire les \$12.00

note rapée nulle
No. 13.

2^o A M. Thomas Rouette pour 4 repas aux estimateurs \$

3^o A Xavier Bisson, comme secrétaire des estimateurs et pour la confection du rôle d'évaluation \$24.00

comptes

- 4^e A M. Charles-Edouard Milot pour trajet
pour affichage d'avis \$0.35
- 5^e A MM. François Desilets & Jean-Marie Houle \$5.00
pour avis & dommages de Albert Blouin.
- Adopté.

remise des archives

Pour faire suite à une demande faite par le secrétaire-trésorier en date du 10 dix juin dernier demandant à ce conseil de bien vouloir accepter sa résignation comme secrétaire-trésorier, il est proposé par M. le conseiller Mastai Montour secondé par M. le conseiller Amédée Berthiaume et résolu que les comptes de la municipalité de Pointe-du-Lac ayant été vérifiés jusqu'au premier juillet dernier, ce conseil approuve lesdits comptes tenus par le secrétaire-trésorier Joseph Martin. Ce conseil autorise le dit secrétaire-trésorier à transmettre les livres, cahiers et archives concernant la dite municipalité à Xavier Bisson, ainsi que la somme de \$ 2784.96 déposée à la Banque Canadienne Nationale. Le nouveau secrétaire-trésorier entrera en fonctions le 16 seize août prochain.

Adopté.

avis de motion re:

M. le conseiller Roland Crête donne un avis de motion que à la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement fixant le taux par \$100 cent dollars d'évaluation devant être imposé sur tous les biens-fonds imposables de notre munici-

imposition
taxe 1942

palité pour faire le rôle général de perception pour l'année (1942) mil neuf cent quarante-deux pour pourvoir au coût de l'administration du conseil, ainsi que au remboursement d'un billet dû par notre municipalité. Adopté.

Il est proposé par M. le conseiller _____
secondé par M. le conseiller _____
et résolu que le paiement de \$10.00 soit fait à M. Arthur Spenard agent de la Cie La Prévoyance pour la prime d'assurance de fidélité du secrétaire-trésorier en faveur de notre municipalité.

Il est proposé par M. le conseiller Georges Berthiaume appuyé par M. le conseiller Albert Dupont et résolu de clore la session.

Adopté.
Desrivé, Benoit Maire.
Xavier Bisson, sec. trés. adjoint

Je, soussigné, Xavier Bisson, ayant été dûment nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de la Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
Assermenté devant moi à la Pointe-du-Lac ce seizième Xavier Bisson
jour d'août mil neuf cent quarante-et-un.
Desrivé, Benoit, maire

ASSERMENTÉ
H/OFFICIEL

8 septembre
1941

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue le huitième jour du mois de septembre mil neuf cent quarante-et-un au lieu et à l'heure ordinaires desdites sessions pour considérer toutes affaires dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier faire l'examen, la révision et l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité tel qu'annoncé par avis public en date du sixième jour du mois d'août mil neuf cent quarante-et-un, sont présents M. Désiré Benoit, maire, M. M. les conseillers Amédée Berthiaume, Georges Berthiaume, Albert Dupont, Mastai Montour formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Après lecture du procès-verbal de notre dernière session en date du onzième jour du mois d'août dernier M. le conseiller Amédée Berthiaume appuyé par M. le conseiller Georges Berthiaume propose qu'il soit résolu que les minutes dudit procès-verbal soient approuvées.

Adopté.

Lecture de la correspondance. —

- 1° De la Canadian Marconi Company en date du 8 août 1941 re terrain acheté par cette

compagnie en 1935, de Joseph-Thomas Hélie, et enregistré sous le N^o 562 A, lequel a une superficie de 5.61 arpents.

Il est proposé par M. le conseiller Albert Dupont appuyé par M. le conseiller Mastai Montour qu'il soit résolu d'autoriser M. le maire à signer la police de garantie de fidélité du secrétaire-trésorier, police numéro 43-607, en faveur de notre municipalité; et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à M. Arthur Spénard, agent de la compagnie d'assurances La Prévoyance, la somme de \$10.00 pour couvrir les frais de la prime. Mont. police \$2000. Il est aussi résolu de payer à Noël Bisson, secrétaire-trésorier, pour commande payée par lui à l'Imprimerie des Formules Provinciales, pour feuilles de caisse et rôle de perception, livret d'avis de taxes, livret de reçus de taxes, feuilles et couverts pour listes électorales, avis publics \$5.47 + .44 + .11 de taxe; la somme de \$6.02

Adopté.

Après lecture de l'avis de motion donné à ce conseil à notre dernière session en date du onze août dernier avisant qu'un règlement serait passé ce jour fixant le taux de la taxe annuelle devant être imposé par cent dollars d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de notre municipalité pour faire le rôle général de perception pour l'année 1942 mill-neuf-cent-quarante-deux; et après examen d'un budget approximatif des revenus

police
garantie

compte

taxe

1942

et des dépenses de notre municipalité tel
que ci-après spécifié -

Budget.

REVENUS sur EVALUATION \$ 322,846 à
0.35 par cent dollars d'évaluation \$ 1129.96

DEPENSES

Administration générale	\$ 150.00
Conseil du Comté & Unité Sanitaire	\$ 100.00
Int. sur billet à Caisse Populaire	\$ 30.00
Assistance publique	\$ 125.00
Aliénés	\$ 575.00
Divers	\$ 90.00
Acompte sur billet dû à Caisse Pop.	\$ 59.96
TOTAL DES DEPENSES	\$ 1129.96

Il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume
appuyé par M. le conseiller Auguste Berthiaume qu'il
soit résolu que le règlement ci-après inscrit
fixant le taux de la taxe annuelle pour
faire le rôle général de perception pour
l'année 1942 mil neuf cent quarante-
deux soit passé et statué par ce conseil.

reql. n° 32

REGLEMENT N° 32 trente-deux.

Qu'il soit ordonné et statué par ce conseil
ce qui suit, à savoir:
Que pour prélever la somme de \$ 1129.96 mille

cent vingt-neuf dollars et quatre-vingt-seize centins, le taux devant être imposé sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité de la Pointe-du-Lac soit fixé à 0.35 trente-cinq centins par cent dollars d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année mil neuf cent quarante-deux, comme suit :

Pour pourvoir aux dépenses générales d'administration; salaire, papeterie, etc.	\$ 150.00
Pour Conseil du Comté & Unité Sanitaire	\$ 100.00
Pour int. sur billet dû à Caisse Populaire	\$ 30.00
Pour assistance publique	\$ 125.00
Pour aliénés	\$ 575.00
A compte sur billet dû à Caisse Populaire	\$ 59.96
Pour divers	\$ 90.00
TOTAL	\$ 1129.96

Ce règlement deviendra en force quinze jours après sa publication suivant la loi.

Adopté

Derris B. Brouth, maire
 Xavier Bisson, secrétaire-trésorier

Il est proposé par M. le conseiller Amédée Berthiaume, secondé par M. le conseiller Georges Berthiaume qu'il soit résolu de procéder à l'examen et à la révision et homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité conformément aux articles 654 & 663 C.M., lequel rôle a été préparé par les estimateurs de notre municipalité et déposé au bu-

revision
 homologation
 rôle éval.

reau du secrétaire-trésorier le cinquième
jour du mois d'août mil neuf cent qua-
rante-et-un Adopté

changements.

Ainsi le changement suivant tel que ci-
après spécifié devra être inscrit au rôle d'éva-
luation.

N° d'ordre

- 1 Transmettre à Noé Dufresne N° 185 2 arp. Eval. \$10.
- 2 Retrancher à Brefflé Dupont N° 185 2 arp. Eval. \$10.

M. le conseiller Amédée Berthiaume propose appuyé par
M. le conseiller Georges Berthiaume M. le maire
et le secrétaire-trésorier soient autorisés à
signer la déclaration prévue à l'art. 665 C.M.
Adopté unanimement.

déclaration
au rôle

Nous les soussignés, Désiré Benoit, maire,
et Xavier Bisson, secrétaire-trésorier, certifions
par les présentes sous nos serments d'office
que le huitième jour du mois de septembre
mil neuf cent quarante-et-un, ledit
rôle d'évaluation a été pris en considéra-
tion par le conseil de cette municipalité
à une session régulière et homologué
avec deux amendements.

Desiré Benoit maire
Xavier Bisson, sec.-trés.

homologation
rôle eval.

Il est proposé par M. Albert Dupont, secondé
par M. Martial Montour qui il soit résolu que
le rôle d'évaluation de la municipalité
de Pointe-du-Lac tel que révisé et corrigé

soit homologué par ce conseil ce huitième
jour du mois de septembre mil neuf
cent quarante-et-un. Adopté

Desire Bernot maire.

Xavier Bisson, sec.-trés.

Sur réception d'une carte de demande
d'admission au Patronage St-Charles des
Trois-Rivières de Guy Thibeault, âgé de douze
Guy Thibeault ans, enfant de M. Arthur Thibeault de cette
au Patronage municipalité, il est proposé par M. le con-
St-Charles. seiller Mastai Montour appuyé par M. le con-
seiller Albert Dupont que ladite demande
d'admission soit accordée. Adopté.

M. le conseiller Amédée Berthiaume appuyé
par M. le conseiller Georges Berthiaume propose
qu'il soit résolu de clore la session.

Adopté.

Desire Bernot maire

Xavier Bisson secrétaire-trésorier

1^{er} octobre
1941

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session spéciale du conseil de
la municipalité de Pointe-du-Lac
tenue le premier jour du mois d'octobre
mil neuf cent quarante-et-un telle que
convoquée par le secrétaire-trésorier et
dont avis spécial a été donné à tous les
membres du conseil le vingt-huit septem

bre dernier pour considérer le projet sui-
vant, à savoir: travaux de voirie dans la
municipalité de Pointe-au-Lac re:
octroi 50% \$1000.00, sont présents M.
Desire Benoit, maire, MM. les conseillers
Alcide Mainville, Roland Crête, Georges
Berthiaume, Albert Dupont et Mastai
Montour.

M. Amédée Berthiaume, absent, ayant
été dûment avisé de la présente session.

D. Benoit
contremaitre

M. le conseiller Alcide Mainville propose secon-
di par M. le conseiller Roland Crête que
M. Desire Benoit soit nommé contremaitre
pour surveiller et diriger les travaux de
voirie re octroi 50% \$1000.00 pour la con-
tinuation de l'amélioration de la route
Milette. Adopté

contrat
re: terrain
pour chemin

M. le conseiller Georges Berthiaume pro-
pose secondé par M. le conseiller Mastai
Montour qu'il soit résolu d'autoriser
M. le maire Desire Benoit à passer un
contrat avec M. Moreau re: terrain
que M. Moreau desire donner à ce conseil
pour faire le tracé de la route à cet en-
droit. Adopté.

M. le conseiller Albert Dupont propose se-
condé par M. le conseiller Roland Crête qu'il soit
résolu de clore la session. Adopté.

Desire Benoit maire
Xavier Bisson secrétaire-trésorier

10 novembre 1941 Province de Québec,
Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue le dixième jour du mois de novembre mil neuf cent quarante-et-un au lieu et à l'heure ordinaires des dites sessions sont présents M. M. Désiré Benoit, maire, Mastai Montour et Roland Crête ne formant pas quorum.

M. Mastai Montour propose appuyé par M. Roland Crête qu'il soit résolu d'ajourner la séance à lundi prochain le dix-septième jour de novembre courant.

Adopté.

Mastai Montour

Roland Crête

Désiré Benoit, maire

Harvier Bisson, sec. - trés.

17 novembre 1941 A une session régulière du conseil de la corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions à sept heures et demie de l'après-midi le dix-septième jour du mois de novembre mil neuf cent quarante-et-un telle que ajournée, faute de quorum, le dix de novembre courant et dont avis d'ajournement furent donnés à M. M. Albert Dupont, Alcide

Mainville, Amédée Berthiaume et Georges Berthiaume, la présente session étant la continuation de la session régulière telle que ajournée, sont présents M. Desire Benoit, maire, MM. les conseillers Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Georges Berthiaume, Albert Dupont et M. Astai Montouu formant quorum sous la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la lecture du procès verbal de notre dernière session^{régulière} en date du huit septembre dernier et de notre session spéciale en date du premier octobre dernier M. le conseiller Amédée Berthiaume propose appuyé par M. le conseiller Alcide Mainville que les minutes desdits procès-verbaux soient approuvées ainsi que l'ajournement du dix novembre courant.

Adopté.

Correspondance.

- 1° Du Service des pensions de vieillesse, d'aveugles et mères nécessiteuses re liste des pensionnés.
- 2° Du Min. du Travail en date du 26 juin 1941 re pensions
- 3° De la Commission des Pensions de Vieillesse, 18 août 1941
- 4° Du Min. des Affaires Municipales, 16 sept. 1941 accusé de réception police de garantie N° C. 43 607

- 5° De L.-F. Mercier, 15 sept. 1941 re confection liste des jurés.
- 6° De Antonin Pratte compte re instruction chemin de front de M. Adolphe Biron.
- 7° De Thomas Rouette, 6 oct. 1941 sous compte.
- 8° De Charles Ed. Milot sous compte pour voyages à Shawinigan et chez M. le maire.
- 9° De Imp. Form. Prov., 24 oct. 1941, facture pour formules diverses.
- 10° De P. J. Ayotte, 31 oct. 1941 facture pour plume-réservoir.
- 11° Du Min. de la Santé et du Bien-Être Social semestre octobre 1940 à mars 1941
- | | | | |
|----------------|----------|-------------|--------------|
| Alfred Rivard | 5 jrs | \$5.00 | |
| André Gauthier | 1 jr | \$0.67 | TOTAL \$5.67 |
| Arriérages | \$684.08 | Balance due | \$689.75 |
- 12° De l'Agence Duvernay, 27 oct. 1941 re timbres de la Société St Jean - Baptiste de Montréal

M. le conseiller Georges Berthiaume appuyé par M. le conseiller Albert Dupont propose qu'il soit résolu ce qui suit, à savoir:

heures des
séances
régulières
ann. 13 avril
1948

- 1° Que à l'avenir et jusqu'à nouvel ordre les séances de ce conseil auront lieu à neuf heures de l'avant-midi.
- 2° Que M. Philippe Bouchard, cultivateur de cette paroisse, soit nommé président de la prochaine élection municipale pour conseillers laquelle devra avoir lieu en janvier prochain.
- 3° Que M. Geo. Ant. Rouette soit nommé

vérificateur des comptes de notre municipalité pour l'année 1941 et 1942 mil neuf cent quarante-et-un et mil neuf cent quarante-deux et dont paiement est autorisé.

4^e Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à ne charger intérêt sur les taxes de l'année 1942 mil neuf cent quarante-deux qui à compter du premier janvier prochain.

5^e Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la Caisse Populaire de Pointe-du-Lac, pour six mois d'intérêt sur emprunt au montant de \$600.⁰⁰ six cents piastres, la somme de \$15.00 et de payer à la Corporation Municipale du Comté de St-Maurice, la somme de \$443.70 quatre cents quarante-trois piastres et soixante-dix centimes. Adopté.

M. le conseiller Mastai Montour appuyé par M. le conseiller Amédée Berthiaume propose qu'il soit résolu que ce conseil approuve et ratifie entièrement les paiements faits pour travaux de voirie re octroi \$1000.00 mille piastres pour refecton et gravelage de la route des Petites Terres, depuis le début des travaux jusqu'à ce jour, tel que sous spécifié; ce conseil approuve aussi les comptes de M. Thomas Harceau pour gravier, J. B. Loranger pour 1 pelle à chevaux N° 2 et Laurent Dupuis, pour 1 pelle à chevaux. Pour salaires payés aux hommes du six octo.

50% N. B.

approbation
travaux de
voirie

bu au quinze novembre 1941 inclusive-
ment la somme de \$788.86

A M. Thomas Garceau pour 470 verges
de gravier à 0.05 la somme de \$23.50

A M. Laurent Dupuis pour 1 pelle à
chevaux la somme de \$12.00

A M. J. B. Lorange pour 1 pelle à
chevaux la somme de \$12.50

Le conseil approuve les comptes ci-haut
mentionnés et le secrétaire-trésorier est
autorisé à en effectuer le paiement;
de même qu'il est autorisé de payer
à la fin de chaque semaine les salaires
des hommes engagés aux travaux de voi-
rie et cela jusqu'à la fin de ces travaux.

Adopté.

M. le conseiller Alcide Mairville appuyé par
M. le conseiller Georges Berthiaume propose qu'il
soit résolu que les comptes suivants soient
approuvés qu'ils soient présentés verbalement
ou par écrit et que le secrétaire-trésorier
soit autorisé à en effectuer le paiement.

1^o A M. Arila Rouette pour électricité à l'usage
au conseil, de la J.A.C. et de l'U.C.C. La
somme de \$7.50 payable à Noël \$7.50

2^o A M. Charles Ed. Milot pour voyage à Shawini-
gan et chez M. le maire Benoit \$3.50

comptes 3^o A M. Thomas Rouette pour 1 carte sympathie,
1 tablette de papier à lettres, 20, 1 paquet d'enve-
loppes 0.10 \$0.55

4^o A M. Xavier Bisson, sec.-trés. pour salaire de
juillet à octobre \$31.25, pour confection et revi-

sion de la liste des jurés \$4.60, pour facture
 du 24 oct. 1941, payée par lui à Imp. Form. Prod. pour
 avis, papier, enveloppes, reçus de taxes et pièces
 justificatives, ~~et~~ compris taxes fédérale et provin-
 ciale \$6.33, pour 1/4 de la facture de P. J. Ayotte
 pour plume-réservoir de \$3.00 + .06 taxe, 0.77
 La somme de \$42.95

Adopté.

Conformément à l'article 726 du code
 municipal de la province de Québec le
 secrétaire-trésorier soumet au conseil un
 état des arérages dus à notre munici-
 palité pour taxes municipales tel qu'ici-
 après inscrit

		ANNÉES TOTAL	
Abram	Victor	3	57.26
Argall	Thomas	1	5.25
Alarie	Armand	1	8.26
Benoît	Thomas	2	.08
Berthiaume	Henri	2	.36
Berthiaume	Josaphat	6	4.76
Biron	Blanche	1	.35
Blouin	Albert	1	2.74
Blouin	Lucien	1	1.21
arérages Bolduc	Lucien	1	.53
Bouchard	Philippe	1	5.27
Bourassa	Asani	1	.18
Brochu	Ernest	1	2.10
Crête	Emile	1	1.96
Crête	Roland	3	10.46
Daviluy	Arthur	2	.36
Dion	Simé	2	4.20

		Années	Taxes
Dufresne	Joseph	1	1.75
Dupont	Donat ^{ancien}	1	.58
Fafard	Agapit	2	7.04
Gauthier	Francois	1	1.05
Gauthier	J. Edmond	1	9.94
Gauthier	Joseph ^{de Phil.}	2	3.50
Gauthier	Lucien	2	15.40
Girard	Léger	2	.64
Godin	Jeffrey	2	1.80
Guilbert	Jeffrey	2	7.78
Hélie	Hervé	1	7.18
Héon	Henri	1	1.23
Houle	Alfred	3	15.38
Houle	Maxime	1	9.98
avérages Lafontaine	Gilbert	1	2.85
Larouche	Joseph	1	1.40
Lemire	Jte.	1	7.70
Lesieur	Caroline	1	15.66
Lesieur	Joseph	3	6.26
Lesmerises	Emile	2	20.76
Mainville	Cyrille	1	1.93
Meurier	Elide	1	1.05
Milot	Donat	3	.51
Milot	Donat + Xavier	1	.35
Moisan	Dame Pierre	1	2.80
Moreau	Antonio	1	1.75
Normand	puce L. P.	1	6.30
Normand	Louis	1	7.00
Olivier	Albert	1	5.60
Pailé	Laurent	1	2.49
Raguin	Faida	1	.88

	Années	Taxes
Paquin Victor	2	6.06
Paquin Dame Zoil	4	5.20
Pichette Dame Maria/Brigitte	1	2.80
Pratte Camille	2	1.40
Ricard M. - Louise	2	1.92
Rouette Cyrille	1	3.41
Rouette Dame James	2	1.40
Rouette Xavier	1	.85
arrérages Ryan puce. Dame Jos. J.	1	2.80
Sarasin Lucien	1	.55
St. Louis Louis	2	1.76
St. Louis Omer	1	1.05
Thibeault Thiodore	1	.70
Trudel Fernando	1	1.75
Turcot M. - Des Neiges	2	.18
Mun. Pointe-du-Lac (Dumais)	6	.96
Mun. Pointe-du-Lac (Bouleau)	11	7.55
Brimbois Armand	8	17.76

M. le conseiller Albert Dupont appuyé par M. le conseiller Mastai Montour propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé d'écrire aux personnes dont les noms sont ci-dessus inscrits les avisant de voir à régler leurs arrérages de taxes; mais il devra écrire à Armand Brimbois l'avisant que son compte pour arrérages de taxes sera transmis au secrétaire-trésorier du comté de St-Maurice pour la vente des propriétés assujetties aux dites taxes si dans un délai de quinze jours dudit avis il n'a pas versé un

à compte raisonnable. Toutefois le secrétaire-trésorier devra attendre de nouvelles instructions de la part du conseil avant de transmettre son compte au secrétaire du conseil du comté de St-Maurice.
Adopté.

M. le conseiller Amédée Berthiaume appuyé par M. le conseiller Alcide Mainville propose qu'il soit résolu de se lever la session.
Adopté.

Désiré Benoit maire
Xavier Bisson, secrétaire-trésorier

9 décembre 1941 Province de Québec
Municipalité de la Pointe-du-Lac

À une session régulière du conseil de la municipalité de la Pointe-du-Lac tenue le neuf décembre mil neuf cent quarante-et-un à neuf heures de l'avant-midi au lieu ordinaire des sessions sont présents MM. Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Georges Berthiaume, Albert Dupont et Mastai Montour.

président Vu l'absence de M. le maire il est proposé par M. Mastai Montour appuyé par M. Albert Dupont que M. Amédée Berthiaume soit nommé président de cette session.
Après la lecture du procès-verbal de notre dernière session en date du dix-sept novembre dernier M. le conseiller Georges Berthiaume propose appuyé par M. le conseiller Alcide Mainville que les minutes dudit procès-verbal soient approuvées.
Adopté.

M. le conseiller Mastai Montour propose appuyé par M. le conseiller Albert Dupont qu'il demande soit résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier de paiement à écrire à Dame Ovide Schiltz lui demandant de bien vouloir payer ses comptes dus en rapport avec l'assistance publique.

Adopté

M. le conseiller Georges Berthiaume appuyé par M. le conseiller Alcide Mainville propose qu'il soit résolu de clore la session.

Adopté

Amedée Berthiaume

Président

Xavier Bisson,

Secrétaire-trésorier

12 janvier
1948

Province de Québec,

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le douze janvier courant au lieu et à l'heure ordinaires, des sessions sont présents MM les conseillers Roland Côté, Albert Dupont et Mastai Montour formant quorum sous la présidence de M. le maire Désiré Benoît.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance -

- 1^o Dic. Min. de la Santé, semestre 1^{er} avril - 30 sept 1941 - Hôp. St Michel Archange \$ 477.60
Hôp. St Jean-de-Dieu \$ 54.15 - Total \$ 481.75
- 2^o De l'Ange Form. Prov. 4 déc. 1941 - \$ 4.79
- 3^o De Barbeau + Fils, Lévis, 16 déc. 1941 - clôture p. neige.

4^e De l'Impr. P. N. Marinneau, 30 déc. 1941, 1 livre Record 30, 1 estampe en caoutchouc 2,00 - taxe 05, poste 07 (4 fact. - 53)

Le secrétaire-trésorier soumet à ce conseil un relevé de compte pour assistance publique et aliénés fourni par le Min. de la Santé le 11 déc. 1941 - à savoir : \$ 500.69 pour ass. publique \$ 7447.68 + 481.75 \$ 7929.38 pour aliénés.

M. le conseiller Albert Dupont propose secondé par M. le conseiller Mastai Montour que les comptes suivants soient approuvés qu'ils soient présentés verbalement ou par écrit :-

- 1^e A Impr. P. N. Marinneau pour 1/2 estampe en caoutchouc .53, 1 livre Record 30 .083
- 2^e A Xavier Bisson pour timbre - poste + frais enreg. 9.00, pour facture Impr. Form. Prov. payée par lui, datée 4 déc. 1941 \$4.79, pour avis spéciaux \$3.00, pour avis publics \$8.00 \$18.79
- 3^e A M. Désiré Benoit, pour salaire, comme contre-maitre pour travaux de voirie pour 2 semaines au 15 - 30 déc. 1941, son nom ayant été omis sur le livret de temps, la somme de \$9.00

Adopté.

M. Roland Côté propose appuyé par M. Mastai Montour que la résolution suivante soit adoptée : Que le conseil approuve le présent rapport fait par le secrétaire-trésorier, relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à \$1163.78 pour la période du 17 nov. au 27 déc. 1941, dépenses réparties comme suit : pour salaires \$104.45

Comptes

Approbation travaux de voirie

pour gravier \$ 51.35, pour tuyaux \$ 7.48 Total \$ 1163.22
 Que le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le département de la Voie lorsque la subvention a été accordée. Adopté.

M. le conseiller Albert Dupont propose secondé par M. le conseiller Mastai Montour que le secrétaire-trésorier soit autorisé à acheter et payer au nom de notre municipalité le quart du coût d'un casier à l'assureur pour les lettres et documents de cette municipalité. Adopté.

M. Roland Crête propose secondé par M. Albert Dupont, que le secrétaire-trésorier soit autorisé à ouvrir, au nom de notre municipalité, un compte courant à la succursale des Trois-Rivières de la banque Canadienne Nationale, et à y transporter l'argent nécessaire à l'administration de notre corporation municipale. Adopté.

M. Mastai Montour propose appuyé par M. Roland Crête que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à l'Hon. Trésorier de la Province la somme de \$ 500.⁰⁰ 69 tel que sous-spécifié pour ass-publi que à date :

L. Guay	juill-déc. 1937	23.78	Dame Henri Hélie	1 ^{er} -30 janv. 1940	10.73
Jeanne Dupont	30 fév.-10 mars 1938		Alfred Rivard	12-17 nov. 1940	5.00
L. Guay	1 ^{er} janv.-18 mai 1938	103.85	André Gauthier	10-11 déc. 1940	67
G. Godin	1 ^{er} janv.-24 juin 1938	33.06	G. Godin	1 ^{er} sept.-déc. 1937	23.18
Dame Jos. Berthiaume	23 fév.-18 mars 1939	15.41	Dame Paul Germain	18 sept.-oct.	9.38
G. Godin	1 ^{er} janv.-24 juin 1939	33.06	G. Godin	1 ^{er} sept.-déc. 1938	23.18
Alfred Rivard	6 oct.-9 nov. 1939	29.00	Léger Meunier	7-17 août 1938	
Alfred Rivard	2 juill.-18 sept. 1940	28.00	Mad. Bourassa	30 sept.-16 oct. 1938	17.42
Alfred Rivard	20 fév.-6 mars 1940	16.00			

Casier

compte courant

assistantance publique

Dame Nellie Paquin } 25 juillet - 10 août 1939 } 43.00
 Dame Hervé Klic } 6 déc - 31 déc. 1939 } 27.47
 Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit , maire.
 Xavier Bisson , secrétaire-trésorier.

Je soussigné Albert Dupont, ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi Dieu me soit en aide.
 Assermenté devant moi ce Albert Dupont
 vingt-cinquième jour de janvier Xavier Bisson
 1940, à la Pointe-du-Lac sec. - trés.

Je soussigné Roland Côté, ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.
 Roland Côté

Assermenté devant moi ce
 dix-huitième jour de janvier Xavier Bisson,
 1940, à la Pointe-du-Lac. sec. - trés.

Je soussigné Anicet Desaulniers ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement

serment
conseiller

serment
conseiller

serment
conseiller

et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi ce Anicet Desaulniers dix-huitième jour de janvier

1948, à la Pointe-du-Lac. Xavier Bisson, sec. trés.

Je soussigné, Georges-Antoine Pouette ayant été nommé vérificateur des comptes de la municipalité de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi ce trentième jour de janvier

1948, à la Pointe-du-Lac.

Xavier Bisson, sec. trés. Geo. Ant Pouette B.S.C.

serment
vérificateur

9 février
1948

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le neuf février mil neuf cent quarante-deux au lieu et à l'heure ordinaires des dites sessions, sont présents M. M. Désiré Benoit, maire, Amédée Berthiaume, Anicet Desaulniers ne formant pas quorum.

Il est proposé par M. Amédée Berthiaume appuyé par M. Anicet Desaulniers et résolu d'ajourner la présente session à lundi le seize courant à neuf du matin. Adopté.

ajournement

Désiré Benoit Amédée Berthiaume Anicet Desaulniers
Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

16 février
1948

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaires desdites sessions le seize février mil neuf cent quarante-deux telle que ajournée le neuf février courant et dont avis spécial fut donné à M M. Roland Crête, Alcide Mainville, Albert Dupont et Mastai Montour sont présents M M les conseillers Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Roland Crête, Anicet Desautournier formant quorum sous la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

M M Albert Dupont et Mastai Montour, absents, ayant été dûment avisés de la présente session.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbaux des séances du douze janvier et du neuf février les minutes sont approuvées.

Rapport au conseil de l'élection de trois conseillers de cette municipalité le quatorze janvier dernier:—

Etant donné qu'il s'est écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée pour la présentation des candidats aux charges de conseillers de cette municipalité et qu'il n'y a que le nombre voulu de candidats mis en nomination pour lesdites charges, ont été proclamés élus par acclamation conseillers de cette municipalité, M. Roland Crête, cultivateur, élu au siège numéro trois. Ont signé

rapport de
l'élection des
conseillers

le bulletin de présentation MM Désiré Benoît et Joseph Garceau. M. Anicet Desaulniers, élu au siège numéro cinq; ont signé le bulletin de présentation MM Désiré Benoît et Joseph Garceau, cultivateurs. M. Albert Dupont, élu au siège numéro deux; ont signé le bulletin de présentation MM Désiré Benoît et Joseph Garceau, cultivateurs de cette municipalité.

Cette élection fut présidée par M. Philippe Bouchard.

Correspondance...

- 1^o De M. P. Beaulac, M. P. P. 26 janvier 1948 - accusé de réception lettre de remerciements pour travaux.
- 2^o De Mme Fernando Trudel, 2 fév. 1948, re inspecteur de voirie.
- 3^o Compte asservement de M. Avila Godin, 29 janv. 1948 pour clôture de M. Zéphirin Guilbert.
- 4^o Recu. du gouvernement pour compte assistance publique au montant de \$ 500.69

Il est proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Alcide Mainville et résolu ce qui suit, à savoir:

- 1^o Renouveler la police de garantie de fidélité du percepteur-trésorier N^o 43607 au montant de \$ 2000.⁰⁰/₁₀₀ et en payer la prime à Spénard Ltée. \$ 10.00
- 2^o Payer à l'Hon. Trésorier de la province la somme de \$ 12.81 pour Rentes Seigneuriales capitalisées perçues par le secrétaire-trésorier au 31 janvier dernier. \$ 12.81
- 3^o Payer à M. Philippe Bouchard la somme de \$ 2.00 pour présidence de l'élection du 14 janvier 1948. \$ 2.00

police de
garantie

comptes

4° Payer à M. Joseph Garceau la somme de \$2.00 pour loyer d'un local à l'élection du 14 janvier 1948.

5° Ratifier paiement à M. Geo. Ant. Rouette de la somme de \$15.50 pour vérification des livres année 1941.

6° Que Geo.-Ant. Rouette soit nommé vérificateur des comptes de notre municipalité pour l'année financière du 1^{er} janvier - 31 décembre 1948 au salaire de \$15.50, dont le paiement est autorisé.

7° Payer à M. Orville Godin la somme de \$1.60 pour 8 piquets à 0.10 chacun, et 4 heures d'ouvrage à 0.20 pour réparer la clôture de M. Zéphirin Guibert et charger au compte de celui-ci. Adopté.

Le secrétaire-trésorier soumet à l'approbation de ce conseil les comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Lac pour l'année fiscale 1941, lesquels ont été vérifiés et trouvés exacts par Geo.-Ant. Rouette, vérificateur autorisé, et après examen desdits comptes par ce conseil, il est proposé par M. Roland Côté secondé par M. Anicet Desaulniers et résolu d'accepter et d'approuver ces comptes jusqu'au trente-et-un décembre dernier. Adopté.

Il est proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Alcide Mainville et résolu d'engager Xavier Bisson comme secrétaire-trésorier de cette municipalité au salaire de \$150.00 cent cinquante dollars par année à compter du premier janvier 1948; il aura droit à la somme de \$6.00 six dollars par année pour entretien et chauffage de la salle publique, ainsi que \$5 par mille pour affichage et signification d'avis

vérificateur
chemin de la clôture
de Zéph. Guibert

approbation
des
comptes

engagement
du
secrétaire

Son salaire sera payable en douze versements mensuels dont le paiement est autorisé. Adopté.

Il est proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Alcide Mainville d'accepter la démission de M. Fernando Trudel comme inspecteur de voirie de la concession St. Charles depuis le numéro 355 exclusivement du cadastre officiel jusqu'à la profondeur du 5^e rang y compris la route Cyrille Mainville et le pont chez Adolphe Duplessis, et de le remplacer par M. Raoul Godin. Adopté.

Il est proposé par M. Roland Côté secondé par M. Anicet Desaulniers et résolu de payer à la corporation municipale de la paroisse de la Pointe-du-Lac la somme de dix \$10,00 dollars pour aider cette municipalité à défrayer le coût du changement de son nom corporatif. Adopté.

Considérant le facteur important qui est l'agriculture dans notre économie nationale;

Considérant que l'agriculture est et demeure notre première ligne de défense;

Considérant que l'appel de nos fils de cultivateurs pour le service militaire de retards considérables dans l'exécution des travaux de la ferme;

Considérant qu'il faut organiser avant tout la défense du Canada par la protection de nos agriculteurs, en les exemptant de l'instruction militaire et du service obligatoire;

Il est proposé par M. Roland Côté secondé par M. Anicet Desaulniers d'adresser une

inspecteur
de
voirie

aide re:
e changement
de nom
corporatif

est une cause
résolution 6, B.
re: exemption
des fils de
cultivateurs

copie de la présente résolution à M. Robert Ryan, M. P., le priant de s'opposer fortement à la Chambre des Communes à l'entraînément obligatoire des fils de cultivateurs.

Adopté unanimement.

La séance est levée.

Perre Benart, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

13 avril
1948

Province de Québec,
Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le treize avril mil neuf cent quarante-deux au lieu et à l'heure ordinaires des dites sessions sont présents MM les conseillers Anic et Desaulniers, Mastai Montour, Armand Berthiaume, Alcide Mainville & Roland Crête pour la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de notre dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Du Min. des Aff. Mun. - accusé de réception police garantie
- 2^o Régie des Services Publics. 19 fév. 1948 - re ligne de transmission
- 3^o Spinard Ltée - reçu prime d'assurance.
- 4^o Robert Ryan, M. P., réponse à résolution re exemption des fils de cultivateurs, 28 février 1948
- 5^o Napoléon Plarie - re faillite Thomas Rouette.
- 6^o Shawinigan N. & P. Co. re ligne de transmission 13 fév. 48
- 7^o Corp. mun. comté St. Maurice 16 mars 1948 re compte

de \$8.17 pour frais vente de lots.

8^e Min. de la Santé - ass. publ. P. Hélie & Ad. Livernoche

9^e Min. de la Santé - re plénier \$ 897. $\frac{57}{xx}$

10^e Adrien Morin - répression pénale du maïs

11^e Georges Mabeux - nomination insp. mauvais herbes

12^e R. N. Kiernan - chemins dans la période du dégel.

13^e Corp. mun. comté St. Maurice - compte pour frais de vente de lots de terrain

14^e Corp. mun. comté St. Maurice - accusé réception pour chèque \$8. $\frac{17}{xx}$ re frais vente de lots.

15^e Corp. mun. comté St. Maurice - cotisation 1948 - \$113. $\frac{02}{xx}$

16^e Min. de la Santé - re chèque \$990. $\frac{36}{xx}$ du min. de la Voie - 6 mars 1948.

17^e Asmose Wood Preserving Co. of Can. Ltd. - annonce -
Il est proposé par M. Aricet Desaulniers secondé par M. Mastai Montour d'approuver et payer les comptes suivants:

1^e Ratifier le paiement fait à la corporation municipale du comté de St. Maurice de la somme de \$8.17 pour frais de vente de lots de terrain adjugés à cette municipalité en 1941. Paiement approuvé par M. Le maire

2^e A la corporation municipale du comté de St. Maurice pour cotisation année 1948 $\$113. \frac{02}{xx}$

3^e A l'Hon. Trésorier de la Province pour assistance publique, Pauline Hélie & Adélard Livernoche \$40. $\frac{120}{xx}$

Adopté.

M. Aricet Desaulniers propose, appuyé par M. Alcide Mainville que, à l'avenir et jusqu'à nouvel ordre, les séances régulières de ce conseil auront lieu tous les deuxièmes lundis de chaque mois à sept heures et demie du soir.

Adopté.

comptes

heure des séances

Considérant le nombre très élevé d'aliénés, à la charge de notre municipalité;

Considérant que cela est un fardeau qui grève lourdement les finances de notre municipalité;

Il est proposé par M. Roland Côté secondé par M. Mastai Montoux et résolu de demander au ministre de la Santé l'arrangement suivant: - La municipalité de Tointe-du-Lac doit au ministre de la Santé pour aliénés la somme de \$ 2,897. ⁵²/₁₀₀. Si ce ministre consentait à un règlement de tout compte à date pour la somme de \$ 7,500. ⁰⁰/₁₀₀, notre municipalité lui donnerait en paiement son chèque N° 9-1735 du ministre de la voirie au montant de \$ 990. ³⁶/₁₀₀. De plus notre municipalité paierait immédiatement la somme de \$ 1009. ⁶⁴/₁₀₀ ce qui ferait un total payé de \$ 2,000. ⁰⁰/₁₀₀; la balance due \$ 500. ⁰⁰/₁₀₀, serait payée dans un avenir rapproché. Adopté unanimement.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Harvey Bisson, secrétaire-trésorier.

11 mai Province de Québec,
1948 Municipalité de Tointe-du-Lac.

À une session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le onze mai mil neuf cent quarante-deux au lieu et à l'heure ordinaires des sessions de ce conseil sont présents MM les conseillers Amédée Berthiaume, Arnicet Desaulniers

compte
aliénés

Répartition route & côte Dupont et route
Militaire. M. Emile Lesmerises, inspecteur.

NOMS	Cad.	Sup. Sect.	Côte	Route	Route	Militaire	Mont. dit
Léon Myrand	309	83		.46		.58	1.04
Robert Miffault	308	13	50	.27		.34	.61
Arthur Bourassa	306	9		.18		.23	.41
Joseph Larouche	300	37	80	.75		.94	1.69
" "	299	39	00	.78		.98	1.76
Mme. Sainte du Lac	297	27	00	.54	.81		1.35
Olivette Dugré	288	17		.34	.51		.85
Armand Alarie	281	27		.54	.81		1.35
Pierre Moreau	218	20				.50	.50
" "	219	35				.01	.01

En plus \$5.00 pour montant public, charger en plus l'an prochain 9.57

Répartition route du 7^e rang. M. Léon
Biron, inspecteur.

répartitions

NOMS	Cad.	Eval.	Total	Mont. dit
Edmond Lichette	560		60	.14
Mois Bolduc	562		300	.69
Jos. Emile Gauthier	563		100	.23
Arthur Martin	564		.75	
" "	589		200	
" "	582		200	575 1.32
Gaston Tayette	565		400	.92
Stephan Trank	570		.25	
" "	571		100	125 .29
J. Edmond Gauthier	573		200	
" "	574		200	400 .92
Victor Abran	577		.25	.06
Antonio Bellemare	573		150	
" "	574		150	300 .69
Thomas Bourassa	578		120	.27

NOMS		Cap.	Eval.	TOTAL	Mont. par
Adolphe	Gauthier	578		120	.27
Donat	Bellemare	578		125	.29
Arthur D.	Bellemare	590		100	.33
Donat	Giroux	582		300	.69
Omer	St-Louis	582		300	.69
prince	Edmond Gauthier	585		75	.18
Gaspard	Milot	587		300	.69
Eugene	Rivard	585		100	.33
Edmond	Milot	586		300	.69
Donat	Gadbois	586		75	.18
Victor	Paquin	588		225	.52
Arthur	Daveluy	572		50	.12
Wilfrid	Gendron	572		60	.14
					<u>10.45</u>

Répartition route St-Nicolas

répartitions

M. Joseph Gauthier, inspecteur

NOMS		Cap.	Eval.	TOTAL	Mont. par
Canadian	Marconi	502A		60	.10
Edmond	Lord	453		100	.16
Mun.	Pointe-du-Lac	481		20	.03
"	"	449		30	.05
Euchaiste	Descôteaux	434		150	.24
Lorenzo	Buthiaume	429	100		
"	"	430	150	250	.40
Zoël	Paquin	429	125		
"	"	430	275	400	.64
Armand	Grimbois	485		10	.02
Wilfrid	Gendron	501		200	.32
Berri	Dussault	428		350	.56
Mario	Des Neiges Lurest	477-78-79	60		
"	"	458	130	190	.30

Noms		Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. du
Theodore	Thibeault	474	10		
"	"	475	10		
"	"	476	180	200	.32
Laurent	Tailleur	470	10		
"	"	458	30		
"	"	471	20		
"	"	472	100		
"	"	473	500	660	1.05
Antonio	Bellemare	440		100	.16
Aimé	Desaulniers	440		100	.16
Louis	St Louis	462		250	.40
Conrad	Turcot	461		25	.04
M. Louise	Ricard	460		50	.08
Ozanie	Bourassa	459		50	.08
Omer	Koube	449	150		
répartitions	" "	446-47-48	100	250	.40
Laméthil	Dussault	436	90		
"	"	437	200		1/3 de la valeur
"	"	485	10	300	.16
Remi	Dussault	2/3 de la valeur			.32
Orila	Vincent	424		50	.08
Noé	Milot	444		25	.04
Honorius	Gauthier	458		50	.08

6.19

Répartitions côté Denis Milot

Joseph Gauthier, inspecteur

Noms		Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. du
Mun.	Pointe-du-Lac	481		20	.07
Theodore	Thibeault	474	10		
"	"	475	10		
"	"	476	180	200	.68

NOMS	Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. par
M. Des Neiges Suroot	477-78-79	60		20
" "	458	130	190	.44
Laurent Taillé	458	30		
" "	470	10		
" "	471	20		
" "	472	100		
" "	473	500	660	2.24
Honorius Gauthier	458		50	.17
Conrad Suroot	461		25	.09
Edmond Lord	453		100	.34

4.23

Répartition côte Bisson. Inspecteur Joseph Gauthier.

NOMS	Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. par
Mun. Fontaine-du-Lac	449		30	.05
répartitions Omer Houle	484	150		
" "	446-47-48	100	250	.35
Antonio Bellemare	440		75	.10
Aimé Desautels	440		100	.14
Armand Brimbois	485		10	.02
Noé Milot	444		25	.04

70

A payer à l'insp Joseph Gauthier
 Répartition route 6^e rang. Inspecteur M. Philippe Rheault.

Pierre Lichette	524	1/4		.63
Aldége Doucet	546-47	1/4		.63

1.26

Considérant la requête des intéressés à la route St. Nicolas priant ce conseil de bien vouloir intervenir auprès du ministère de la voirie.

demande
entrevue
avec député

pu en vue d'obtenir l'aide nécessaire à l'amélioration de cette route, il est proposé par M. Aricet Desaulniers secondé par M. Amédée Berthiaume de s'adresser à M. Polydore Beauvais, député du comté de St-Maurice à l'Assemblée Législative, lui demandant quand il lui serait loisible d'accorder une entrevue aux membres de ce conseil afin de lui exposer l'état déplorable de la route St-Nicolas et de nous assurer son précieux concours auprès du gouvernement provincial pour nous obtenir l'aide nécessaire à l'amélioration de cette route.

Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

9 juin
1948

Province de Québec,

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions le 9 juin 1948 pour considérer et délibérer sur tout projet dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier faire la révision du rôle d'évaluation, tel que annoncé par avis public en date du 15 mai dernier, le 8 juin étant fête légale, sont présents messieurs les conseillers Amédée Berthiaume, Roland Côté, Aricet Desaulniers et Mastai Montoux formant le quorum de cette assemblée pour la présidence de monsieur le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de notre dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance. -

- 1^o Bureau du Revenu - reçu de \$40.20 re indigents
- 2^o The Office Specialty Mfg Co Ltd, 1^{er} mai 1948 re classeur \$57.80
- 3^o Min. de la Santé, 3 juin 1948, re aliénés.
- 4^o Min. de la Voirie, 13 mai 1948. réponse à lettre d'information sur la responsabilité des propriétaires de routes & de ponts dans des accidents causés à des camions & autres véhicules moteurs.
- 5^o Can. Pac. Ry - reçu pour fret re classeur.
- 6^o Impr. Familial Prov. 3 juin 1948. reçu pour taxes.
- 7^o Ligue Défense du Canada, résolution s'opposant à la conscription pour outre-mer.

Proposé par M. Mastai Montour secondé par M. Anicet Desaulniers d'approuver les comptes de voirie suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier de porter au livre de perception toutes sommes dues par les intéressés.

Pour répartition côté Hubert Protteu par M. l'inspecteur Rosario Crête.

répartition côté H. Protteu

			Cad.	Arp.	Total
Antonio Moreau			216	22-68	
"	"	1941	215	22-23	.56
"	"		216	22-68	
"	"	1948	215	22-23	.56
succ. Charles Milette			218	20-	
"	"	1941	221	1-	.26
"	"		218	20-	
"	"	1948	221	1-	.26

Fierro	Morreau	218	20-	
"	"	219	-35	.26
Lucien	Gaudreau	217	20-60	.26
De payer à M. l'insp. Rosario Crête				2.16 Adopté

Proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Roland Crête d'approuver les comptes suivants :-

- 1° The Office Specialty Mfg Co. Ltd pour classeur \$14.⁴³/₁₀₀
- 2° Xavier Bisson pour fret 3 juin Impr. F. Prov. \$8.92, fret C. T. R. \$1.00, timbres poste \$5.00, avis publics \$1.00 avis spéciaux .50 \$14.⁴³/₁₀₀
- 3° Caisse Populaire pour 6 mois d'int. par billet \$15.⁰⁰/₁₀₀

comptes

Adopté.

Proposé par M. Anicet Desaulniers secondé par M. Mastai Montow et résolu de céder au ministre de la Santé le chèque G-1735 au ministère de la Voirie, lequel devra servir à payer partie de l'entretien des aliénés, chèque au montant de \$990.³⁶/₁₀₀; de payer immédiatement la somme de \$500.⁵⁴/₁₀₀ sur le montant dû pour aliénés et que dans quelques mois un montant additionnel sera versé.

paiement pour aliénés

Adopté.

Proposé par M. Amédée Berthiaume secondé par M. Roland Crête que le rôle d'évaluation ayant été examiné et révisé, les changements suivants y soient apportés.

révision du rôle d'évaluation

NOMS		Cap.	Exp.	Terr.	Condr.	Total
1	Porter à Gaston Tayette de Norm. Benoit	565	69.75	400		400
2	Porter à Albert Hamel de Norm. Benoit	142	4.50	50		50
3	Remplacer H. Nixon par W. J. Monaghan	4	.75	200	150	350
4	Remplacer Cyr. Bouette par W. Thiéberge	38	23.00	300	475	

Cad. Dup. Terr. Coust. Total

4	Remplacer Cyr. Bouette par A. Thiéberge	180	31-00	150		
		188	31-00	50		975
5	Remplacer M. Lemire par T. B. Kimball	20	3-00	700	1500	2200
6	Retrancher à Jeffrey Dupont et porter à Juliette Girardeau	294	36-00	17		17
7	Remplacer Camille Biron par Gerard Biron	528	74-00	650	500	
		570	12-00	50		
		533	37-00	125		1325
8	Remplacer puce. Dame Jos. J. Ryan par Gerald Ryan et al	16	75	100	700	800
9	Retrancher à Adélar Montour et transmettre à Bernard Montour	2	58-25	4200	950	
		194	30-00	110		5260
changements	10 Retrancher à Adélar Montour et en rôle transmettre à Auguste Garceau	207	15-00	75		75
d'évaluation	11 Remplacer Omer Laroche par Léon Laroche	4		200	150	350
	12 Retrancher à Dame Philémore Dussault et porter à Remi Dussault les 2/3 de l'évaluation des N ^{os} 435-436-437	435	7-00	10	2/3	
		436	30-00	90	de	
		437	47-00	200	l'éval.	200
	Retrancher à Dame T. Dussault et porter à R. Dussault	428	1-67	117		117
13	Remplacer Wilfrid Gendron par Joseph St-Arneault	501	1-00	25	175	
		573	8-00	60		260
14	Retrancher à L. Pothier et porter à Patrick Dupont	345	36-15	40		40
15	Retrancher à Jeffrey Godin et porter à Elzéar Dupont	327	36-15	50		50
16	Remplacer Alcide Bourassa par Dame Alcide Bourassa	22	3-00	450		450
17	Remplacer Joseph Dufresne par Joseph-Léon Dufresne	317	24-00	150	250	
		316	12-00	50		
		315	12-05	50		500
18	Retrancher à Euchariste Descôteaux et porter à Donat Descôteaux	411	35-00	800	500	
		417	32-77	1000		2300

Adopté.

Attendu que la promesse de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer a été faite par le gouvernement aux anticonscriptionnistes, plus spécialement à la province de Québec;

Attendu que la province de Québec, a manifesté, le 27 avril, d'une façon non équivoque, son opposition à toute mesure de conscription;

Attendu que, par conséquent, le gouvernement actuel, ou tout gouvernement à venir, n'est pas délié de ses promesses;

Attendu que le projet de loi du gouvernement tendant à l'abrogation de l'article 3 de la Loi de Mobilisation, accordé au gouvernement le pouvoir d'envoyer les conscrits canadiens n'importe où dans le monde et qu'une telle mesure est en réalité la conscription;

Attendu que le respect des droits des minorités et la fidélité à la parole donnée sont deux des principes pour le triomphe desquels le Canada a fait cause commune avec les alliés et déclaré la guerre;

Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité de Pointe-au-Lac

1° De réitérer sa ferme détermination de ne "jamais" accepter la conscription pour outre-mer, ni aucune mesure qui y mène ou rend son application possible;

2° De demander au gouvernement de ne pas amender l'article 3 de la Loi de Mobilisation.

3° De rappeler au gouvernement, que l'adoption de quelque mesure que ce soit de conscription compromettrait à jamais l'unité canadienne; qu'elle arriverait peut-être les Canadiens français à douter de la justesse

résolution re
conscription

des buts de guerre des alliés parce que le gouvernement prendrait une attitude contraire à celle définie dans la Charte de l'Atlantique par Roosevelt et Churchill.

4° De donner à la présente résolution le plus de publicité possible pour renseigner le public, soit en lisant la résolution à la porte de l'église, le dimanche, soit en en distribuant des copies, soit en l'annonçant dans les publications ou journaux de la paroisse, ou localité, soit en l'affichant, ou autrement.

5° D'adresser copie de cette résolution dûment signée au premier ministre du Canada, au premier ministre de la province de Québec, aux députés provincial et fédéral du comté, ainsi qu'aux journaux et à la Ligue pour la Défense du Canada.

Adopté unanimement.

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier

13 juillet
1948

Corporation municipale de Tante-Au-Lac.

Séance régulière au conseil de la présente municipalité tenue le treize juillet 1948 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, à laquelle sont présents messieurs Amédée Buthiaume, Albert Dupont & Anicet Desaulniers formant le quorum de cette assemblée pour la présidence de M. le maire Desiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^{re} Min. de la Santé, 19 juin 1948 re Guy Thibeault.
- 2^{de} Bureau du Revenu, reçu chèque \$ 500.⁰⁰ re aliénés.
- 3^{de} Bureau du Revenu, reçu chèque \$ 990.³⁶ re aliénés.
- 4^{de} Bureau du Revenu - fonds Bâtisses & Juifs 1948-43 - \$ 17.⁵²
- 5^{de} Min. de la Santé - pour aliénés - permis tre 1^{er} octobre 1941 - 31 mars 1948 - \$ 407.70

M. Amédée Berthiaume propose, appuyé par M. Albert Dupont d'approuver et payer les comptes suivants présentés verbalement ou par écrit :-

- 1^{re} Trésorier de la Province - contribution 1948-1943 au fonds des Bâtisses & Juifs \$ 17.⁵²
- 2^{de} M. Omer Houle pour voyage à Shawinigan, chez M. Poly, pour Beaulieu re octroi route St-Nicolas, au début de juin \$ 3.⁵²
- 3^{de} M. Orla Bouette, pour lavage de la salle publique \$ 1.⁵²
- 4^{de} Secrétaire-trésorier pour facture 8 juin '48, J.S. Houle enveloppes . 81, facture 13 juillet '48, S.-T. Côté pour téléphone à Yamachiche, 20, enveloppes . 31 \$ 0.72
- 5^{de} M. Gérard Biron, pour 2^{de} répartition de la route du 7^e rang, telle que ci-dessous inscrite et que le père répartitionnaire est autorisé à porter au livre de perception et à collecter de chacun des intéressés - \$ 28.⁷⁷

comptes

NOM	Cad.	Eval.	TOTAL	MONT.	NOM	Cad.	Eval.	TOTAL	MONT.
Oliva Dugré	552		100	24	Ernest Brochu	558		150	36
Jean-Bte Bouette	553		50	18	Edmond Trichette	560		60	15
Oscar Bouette	553		50	18	Benoit Trues (juinés)	559		150	36
Raoul Minville	553		100	24	Albert Blouin	560		100	24
Jacques Blais	553		50	18	Arthur Dupont ^{père}	560		100	24
Eddy Beaulieu	555	50			Arthur Dupont ^{fil}	560		150	36
" "	556	50			Zoël Carreau	561		100	24
" "	554	50	150	36	Moïse Bolduc	562		300	72
Adelard Schiltz	557	100			Tr & Emile Gauthier	563		100	24
" "	558	400	500	1.20	Thiède Beaulieu	564		75	18

Arthur Martind	564	75			Antonio Bellemare	574	150	300	72	
"	"	589	300		Thomas Bourassa	578		120	29	
"	"	582	200	575 1.38	Adolphe Gauthier	578		120	29	
Gaston Payette	565		400	96	Donat Bellemare	578		125	30	
Alcide Mainville	566		300	72	Arthur D. Bellemare	590		100	24	
Raoul Godin	567		200	48	Euchariste Biron	579		200	48	
Israel Berthiaume	568	100			Hamel Grist. Bellemare	580		200	48	
"	"	568	300	400	96	Orilda Vincent	581	150		
Joseph Garceau	582	225			"	"	590	350	500 1.20	
"	"	584	225	450 1.08	Donat Giroux	582		300	72	
Alfred Houle	569	350			Omer St-Jouis	582		300	72	
"	"	572	100	450 1.08	Maxime Houle	585		150	36	
Amidie Berthiaume	567	200			succ. Edm. Gauthier	585		75	18	
"	"	579	40	240	57	Edmond Taguin	582	150	36	
Camille Biron	570		50	12	Gaspard Milot	587		300	72	
Arthur Thibault	572		100	24	Alfred Rivard	571		130	31	
Stephen Troulx	570	25			Eugene Rivard	585		100	24	
"	"	571	100	125 30	Henni Bisson	560	175			
Alfred Garceau	572		50	12	"	"	563	15		
Laurent Taillie	572		50	12	"	"	553	25	215 52	
Philippe Bouchard	572		75	18	Gideon Milot	586		300	72	
Léonard Houle	572	15			Donat Gauthier	586		75	18	
"	"	583	200	215 52	Philippe Crite	583	150			
J. Edmond Gauthier	573	200			"	"	591	250		
"	"	574	200	400 96	"	"	567	200	600 1.44	
Omer Arbour	574		75	18	Xavier Donat Milot	588		100	24	
Joseph J. Hélie	575	100			Hilarion Blais	553	100			
"	"	572	50	150 36	"	"	592	100		
Dionis Desautels	576		250	60	"	"	593	100	300 72	
Caroline Lenoir	577		25	06	Victor Taguin	588		225	54	
Victor Charv	577		25	06	Arthur Laveluy	572		50	12	
Antonid Bellemare	573	150			Wilfrid Gendron	573		60	14	
					Adopté -				28.77	

M. le conseiller Anicet Desaulniers propose secondé par M. le conseiller Albert Dupont et il est résolu de vendre à M. Roméo Lacroix de Trois-Rivières, la terre apparaissant sous le numéro 297 deux cent quatre vingt dix sept du cadastre officiel de la municipalité de Pointe-du-Sac et bornée par la terre de M. Albert Blouin, par celle de M. Ovide Godin et celle de M. Archille Bolduc et apparaissant au rôle d'évaluation de cette municipalité au nom de la corporation municipale de Pointe-du-Sac, pour la somme de cent vingt-cinq dollars (\$125.00). La corporation municipale de Pointe-du-Sac s'engage à donner une quittance à l'acquéreur pour toutes taxes municipales ou cotisations scolaires, tous frais de chemins ou droits seigneuriaux jusqu'à l'année mil neuf cent quarante deux inclusivement (1942). Cette vente est sujette aux dispositions de la loi relativement à la vente d'immeubles pour taxes.

Adopté.

M. Amédée Berthiaume propose secondé par M. Anicet Desaulniers d'autoriser le paiement, de la somme de trente-cinq dollars (\$35.00) à M. Ovide Vincent pour l'achat d'une lièze de terrain longeant la route St-Nicolas et nécessaire à l'élargissement de cette route. Adopté.

M. Anicet Desaulniers propose secondé par M. Albert Dupont que le secrétaire-trésorier transmette les remerciements de ce conseil, à M. Tolydore Beaulac, d'avoir obtenu de l'honorable ministre de la voirie un octroi de

Vente du
N^o 297 à
Roméo Lacroix

achat d'une
lièze de
terrain de
M. Ovide Vincent
sur route St-Nicolas
remerciements
à M. P. Beaulac

\$ 1000.00 pour l'amélioration de la route St-Nicolas a été dépensé sur une base contributive de 50% par notre municipalité. Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

10 août
1942
régulière. T.B.

Province de Québec,
Corporation municipale de Tointe-du-Lac.

A une session du conseil de la présente municipalité tenue le dix août 1942 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions sont présents messieurs Roland Crête, Albert Dupont et Mastai Mostou, sous la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Impr. Formules Prov. 13 + 20 juillet 1942, avis, feuille rôle de perception, estampé, etc.
- 2^o Min. de la Poirie, 27 juillet 1942, octroi de \$4000.00 pour la réparation de la route St-Nicolas.

M. Roland Crête propose appuyé par M. Albert Dupont d'approuver les comptes suivants présentés verbalement ou par écrit:

comptes

- 1^o M. C.-E. Milot, voyage à St-Nicolas et Montréal et Philippe Kauthier \$11.72
- 2^o Impr. Formules Prov. pour factures 13 + 20 juillet 42 \$16.72
- 3^o M. Kilarion Blais pour travaux de clôture faits sur l'ordre de l'inspecteur de poirie, M. Philippe Rheault, et porter au compte de M. Pierre Trichette \$2.00
- 4^o Sec. tris. pour record de T. N. Marimau, 17 juillet 1942 \$0.25

Adopté.

ajournement

M. Mastai Montoux propose appuyé par M. Albert Dupont d'ajourner la session à mardi prochain le dix-huit août courant à sept heures et demie de l'après-midi. Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

18 août Province de Québec,

1948 Corporation municipale de Tante-du-Lac.

A une session du conseil de la susdite municipalité tenue le dix-huit août 1948 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, telle que ajournée le dix août courant, sont présents messieurs les conseillers Amédée Berthiaume, Alcide Mainville, Roland Crête, Anicet Desaulniers et Mastai Montoux sous la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Considérant que à la recommandation de M. Tolydore Beaulac, M. A. S., cette municipalité a obtenu de l'honorable ministre de la Voirie un octroi de \$ 1000.00 pour l'amélioration de ses chemins publics, à être dépensé sur une base contributive de 50% par cette municipalité,

Il est proposé par M. Roland Crête, secondé par M. Alcide Mainville, ce qui suit, à savoir:

1^o d'autoriser l'exécution des travaux de voirie dans le rang St-Nicolas sur une base contributive de 50% par cette municipalité.

2^o de nommer M. Anicet Desaulniers contremaître.

travaux de

voirie

St-Nicolas

tre de ces travaux.

- 3^e d'acheter le sable ou gravier nécessaire de M. Amédée Berthiaume au prix de \$0.05 la verge cube.
 - 4^e d'autoriser le paiement hebdomadaire des palans et du coût du sable ou du gravier.
 - 5^e d'autoriser M. le maire et le secrétaire-trésorier d'assurer cette municipalité dans une compagnie d'assurance contre les accidents sur travaux d'amélioration des chemins du rang St-Nicolas. Faicement de la prise autorisée.
- Adopté.

L'assemblée est levée.

Désiré Benoit, maire.

Zavier Biron, secrétaire-trésorier.

14 septembre
1942

Province de Québec,
Corporation municipale de Tinto-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la présente municipalité tenue le 14 septembre 1942 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents MM. Amédée Berthiaume, Alcide Mairville, Roland Crête, Albert Dupont & Amicet Desautrivers sous la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Desilets & Houle, 22 août, frais de consultation.
- 2^o J.R. St-Louis, 3 sept., tuyaux de béton.
- 3^o Min. de la Santé, perm. 1^o oct. 1941 - 1^o avril 1942.
- 4^o Carrière Trois-Rivières Ltée, 1^o sept. pierre concassée.

5^e Adolphe Biron, 3 sept. ciment.

M. Albert Dupont propose appuyé par M. Aricet Desaulniers d'approuver les comptes suivants:

comptes

1 ^o Desilets & Houle, consultation légale	\$61. ⁵⁰ 52
2 ^o R. St. Louis, tuyaux béton	\$32. ⁵⁴ 22
3 ^o Trisonier de la Tronice. Mme. M ^{rs} . Thibault & G. Thibault	\$37. ³¹ 22
4 ^o Carrière Trois-Frères Lté, pierre concassée	\$10. ⁷⁴ 52
5 ^o Adolphe Biron, ciment	\$37. ¹³ 22
6 ^o Désiré Benoit, consultation légale	\$1. ⁰⁰ 22

Adopté.

M. Amédée Berthiaume donne avis qu'à la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement fixant le taux de la taxe à être imposée pour l'année 1943.

M. Roland Crête propose appuyé par M. Alcide Mainville d'approuver les comptes de répartition ci-dessous inscrits et d'en payer le montant à M. l'inspecteur de voirie Gérard Biron. Le secrétaire-trésorier devra porter au livre de perceptions et charger au compte des intérêts le montant dû par chacun d'eux.

Répartitions pont "en haut", 7^e rang et pont Croche.

répartition

		Cad.	Eval.	Total	Mont. dû
Eddy	Beaulieu	554-55-56	50-50-50	150	86
Albert	Blouin	560		100	57
Frs & Emile	Gauthier	563		100	57
Gaston	Tayette	565		400	228
Edmond	Tréchette	560		60	34
Moise	Bolduc	562		300	170
Arthur	Martin	564		75	43
					<u>675</u>

Repartition pour "end tax", 7^e rang.

repartition

	Cad.	Eval.	Total	Mont. de
Stephen Troulx	570-71	25-100	125	38
Arthur Daveluy	572		50	15
Antonio Bellemare	573-74	150-150	300	90
Joseph St-Arneault	574		60	18
Victor Abron	577		25	08
Adolphe Gauthier	578		120	36
Thomas Bourassa	578		120	36
Donat Bellemare	578		125	38
Daniël Gust. Bellemare	580		300	60
Donat Giroux	582		300	90
Arthur-D. Bellemare	582		100	30
Omer St-Louis	582		300	90
succ. Edm. Gauthier	585		75	23
Gédéon Milot	586		300	90
Donat Gauthier	586		75	23
Léopold Bisson	586		75	23
Gaspard Milot	587		300	90
Xavier & Donat Milot	588		100	30

8,78
Adopté

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

13 octobre
1948

Province de Québec,

Corporation municipale de Tointé-du-Lac.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 13 octobre 1948, le 12 étant fête légale, au lieu et à l'heure ordinaires des séances, et à laquelle sont présents MM. Albert Dupont, Mastai Montoux, Amédée Berthiaume, Alcide Mainville & Roland Côté pour la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

M. Albert Dupont propose appuyé par M. Mastai Montoux d'approuver les comptes suivants:

- comptes
- 1^o M. Charles Ed. Milot, Troy, chez M. le maire 41.50
 - 2^o M. Arils Godin, insp. municipal, travaux de chemins, portés au compte de Ferme St-Charles Incorporée 41.60

Adopté.

M. Amédée Berthiaume propose appuyé par M. Alcide Mairville d'approuver les comptes de répartitions ci-dessous inscrits et d'en payer le montant à M. l'Inspecteur de voirie Paul Garceau. Le secrétaire devra porter au livre de perception et charger au compte des intéressés le montant dû par chacun d'eux.

Répartition route Brise-Culottes (en bas)

Victor Abras	404	250			
" "	405	1550	1800	1.60	<u>1.60</u>

Répartition côte Onésime Deslauriers

répartitions

	Cad.	Eval.	Total	Mont. dû	
Théodore Thibeault	474	10			
" "	475	10			
" "	476	180	200	.70	
M. Des Neiges Turcot	477-78-79		60	.22	
Armand Brimbois	485		10	.04	
Mun. Tante-du-Lac	481		20	.07	<u>1.03</u>

Adopté.

Le conseil procède à l'examen des dépenses et des revenus pour l'année 1943.

- Dépenses -

Administration générale	\$ 200.00
Conseil de comté & U.S.	\$ 100.00
Intérêt sur emprunt	\$ 30.00
Aliénés	\$ 815.00
Assistance publique	\$ 80.00
Fonds Bâtisses & Juries	\$ 10.00
Rentes seigneuriales	\$ 442.82
Divers	\$ 42.81
Total	\$ 1723.03

- Revenus -

Rentes seigneuriales	\$ 442.82
Aliénés	\$ 150.00
Taxes 1943. Eval. \$ 322,916 @ \$ 0.35	\$ 1130.21
Total	\$ 1723.03

Après considération d'un état détaillé des dépenses et des revenus pour l'année 1943, M. Roland Crête propose appuyé par M. Albert Dupont qu'il soit ordonné et statué par règlement sous le numéro trente-trois ce qui suit, à savoir:

Fine pour faire le rôle de perception générale pour l'année 1943 une taxe foncière générale de \$ 0.35 par \$ 100.00 d'évaluation soit imposée sur tous les biens-fonds imposables pour produire l'argent nécessaire afin de pourvoir au coût de l'administration de cette municipalité pendant ladite année.

Ce règlement entrera en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Adopté.

M. Mastai Montour propose appuyé par M. Alcide Mainville que le secrétaire-trésorier

Budget

regl. 33
imposition
de la taxe
1943

intérêt sur
taxes
1^{re} janvier

soit autorisé à ne charger intérêt sur les taxes de l'année 1943 qui à compter du 1^{er} janvier 1943.
Adopté.

M. Amidie Berthiaume propose appuyé par M. Roland Crête d'accéder à la demande de M. T. O. Tronovost, Duparquet, et de payer la somme de \$3.65 par année, pendant quatre ans, à l'institution d'enseignement où il poursuivra ses études.
Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Lucien Bisson, secrétaire-trésorier.

9 nov.
1948

Province de Québec

Corporation municipale de Tante-deu-Lac.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le neuf novembre 1948 au lieu et à l'heure des sessions et à laquelle sont présents MM. Amidie Berthiaume, Alcide Mainville, Roland Crête, Anicet Desaulniers et Mastai Montour sous la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Min. de la Santé, 20 oct. 1948 re. Dame Nellie Desaulniers.
- 2^o M. Emile Lesmerises, 2 nov. 1948 re. côté Hubert Girard et cours d'eau chez M. Lucien Tothier.
- 3^o M. T. O. Tronovost, 15 oct. remerciements.

M. Anicet Desaulniers propose appuyé par M. Mastai Montour d'approuver les comptes suivants: -

- 1^o Au Synd. Nat. du Rachet des Perches saignees.

riales pour versements 1942. \$442.87 et pour capital perçu \$1.83 - \$444.70
 2° A la Caisse Populaire pour intérêt \$ 15.00

Adopté.

M. Amidei Berthiaume propose appuyé par M. Alcide Mainville d'approuver les montants dus dans la répartition pour la reconstruction du pont de la côte Anisime Deslauriers et de charger ces sommes au compte des intéressés.

répartition
 pont côte
 A. Deslauriers

	Cad.	Eval.	Total	Mont. dû
Omer Houle	444		150	3.18
Antonio Bellemare	440		100	4.12
Aimé Desautels	440		100	4.12
Sainte Phil. Dussault	435-36-37		100	4.12
Berri Dussault	435-36-37		200	8.24
Théodore Thibault	474	10		
"	475	10		
"	476	180	200	8.24
M. Des Neiges Turcot	477-78-79		60	2.47
Armand Brimbois	485		10	.41
Mun. Pointe-au-Lac	481		20	.82

Adopté.

Conformément à l'article 726 du code municipal de la province de Québec le secrétaire-trésorier soumet à ce conseil un état détaillé des arriérés de taxes dus par les personnes ci-dessous mentionnées:

Noms	Sup. Cad.	Rég. J. mun.	Cot. ped.	Int.	Total	Frais
Victor Abar	131-009 ⁴⁰⁵⁻⁷²⁸ 58.92 ₇₅₇₇	1-2-3-7	77.30	17.175	32.94	281.99
Josephat Berthiaume	14-50 ⁴⁹⁹⁻⁵¹⁰ 485	St-Mac-6	5.64	9.00	2.58	17.22
Armand Brimbois	112-00 ⁵⁴³⁻⁵⁴⁵	St-Mac-6	20.25	39.05	14.23	73.53
Hermi Berthiaume			0.54		0.06	

Noms	Sup.	Cad.	Pg	I. mun.	Cot. ped.	Int.	Total	Frais
Arthur Davling	15-00	578	7	0.54	0.06	0.15	1.59	
Alfred Houle	77-00	573+569	2+7	15.75	1.44	1.81	26.56	
Victor Taquin	95.94	513+588	6+7	9.09	0.81	1.50	20.97	
Dame James Bouette	1-00	31	1	2.10		0.20	2.30	
Comad Pincot	68-05	461 601+607	St-Mic. 6	0.44	0.03	0.08	1.27	
Mme. Tante-du-Lac	16-85	481+449	St-Mic.	1.14	0.05	0.60	3.84	

arrérages

Après examen des arrérages de taxes ci-dessus inscrits M. Roland Crête appuyé par M. Anicet Desaulniers propose que le secrétaire-trésorier donne avis à ces personnes de payer leurs arrérages de taxes sans délai. A défaut de paiement il devra transmettre à la corporation municipale du comté de St-Maurice les comptes de messieurs Victor Abras, Josephat Berthiaume & Armand Brimbois pour la vente des immeubles affectés par ces arrérages. Adopté.

M. Mastai Montour propose, secondé par M. Amédée Berthiaume, qu'à l'avenir les sessions régulières de ce conseil aient lieu à neuf heures de l'avant-midi. Adopté.

La séance est levée.
 Désiré Benoit, maire.
 Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

14 déc.
1948

Province de Québec
 Corporation municipale de Tointe-du-Lac.
 Session régulière du conseil de la paroisse municipale tenue le 14 décembre 1948 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents MM. les conseillers Mastai Montour Anicet Desaulniers et M. le maire Désiré Benoit lesquels ne forment pas le quorum de cette assemblée.

heures des sessions
ann. 12 avant
1948

ajournement
 M. Mastai Montour appuyé par M. Anicet Desaulniers propose d'ajourner la présente session à lundi prochain le 21 décembre courant à neuf heures de l'avant-midi. Adopté.

Desire Benoit, maire.

Anicet Desaulniers, Xavier Bisson, sec.-trés.
 Province de Québec,

21 déc.
 1948
 Corporation municipale de Tointe-du-Lac.

Session régulière du conseil de la paroisse municipale tenue le 21 décembre 1948 telle que ajournée le 14 décembre 1948, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers Anicet Desaulniers, Amédée Buthiaume, Alcide Mainville et Roland Crête sous la présidence de son honneur le maire Desire Benoit, formant quorum.

Messieurs les conseillers Mastai Montour et Albert Dupont sont absents à l'ouverture de la session.

Le secrétaire-trésorier produit l'original de l'avis d'ajournement de la session du 14 décembre 1948 ainsi que son certificat de signification et, après lecture faite de ces deux documents, il est constaté que l'avis d'ajournement a été signifié à M. Albert Dupont, absent, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbaux des deux dernières sessions les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^{re} Min. de la Santé, 8 déc, 1948, re Dame Willie Desaulniers
- 2^{de} Min. de la Voirie, re bois empilé de long des routes.

3^e Min. de la Santé - semestre avril - septembre 1948 - pour soin des aliénés \$ 397.11

Attendu que par une lettre en date du 9 juillet 1948, la commission municipale de Québec a informé le secrétaire-trésorier de cette municipalité que M. Georges-Antoine Rouette n'est pas autorisé à agir comme vérificateur auprès des corporations municipales et ses laïers de la province,

vérificateurs

M. Anicet Desaulniers, appuyé par M. Amédée Berthiaume, propose de nommer M. Paul Fleury, notaire, de Yamachiche, vérificateur des comptes de cette municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1948, et de lui payer, pour ce travail, la somme de quinze dollars (\$ 15.00) dont le paiement est autorisé.

Adopté.

président d'élection

M. Alcide Mainville appuyé par M. Roland Côté propose de nommer M. Philippe Bouchard président d'élection de cette municipalité. Adopté.

M. Anicet Desaulniers, appuyé par M. Amédée Berthiaume, propose d'approuver les comptes suivants:

comptes

- 1^o M. Orla Rouette pour ic lairage de la salle publique et du patinoir \$ 7.⁵⁰/₁₀₀
- 2^o Xavier Bisson, pour timbres - poste \$ 10.00, avis publics \$ 1.00, enveloppes \$ 0.51, entretien & chauffage de la salle \$ 3.50 \$ 15.01

Adopté.

M. Anicet Desaulniers, appuyé par M. Amédée Berthiaume, propose de payer de caisse à caisse, pour une évaluation de \$ 500.00, les taxes municipales 1943, sur propriété incendiée de M. Thomas Garceau.

Adopté.

taxes municipales incendiées de M. Thomas Garceau.

M. Alcide Mainville, appuyé par M. Roland

Cité, propose d'approuver la répartition du pont de la côte Denis Milot, d'autoriser le secrétaire-trésorier à porter au livre de perception au compte des intéressés les sommes dues et d'en payer le montant à l'inspecteur M. Joseph Gauthier.

répartition
pont de la côte
Denis Milot

Noms	Cad.	Eval.	Total	Mont. dû
Mun. de Pointe-du-Lac	481		20	.10
Théodore Thibeault	474	10		
" "	475	10		
" "	476	180	200	.95
Conrad Turcot	461		25	.12
M. Des Neiges Turcot	477-78-79		60	.28
Laurent Taille'	470	10		
" "	458	30		
" "	471	20		
" "	472	100		
" "	473	500	660	3.14
M. Des Neiges Turcot	458		130	.62
Honorius Gauthier	458		50	.24
Edmond Lord	453		100	.48
				<u>5.93</u>

Adopté.

La séance est levée.

Desrie Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

Je, Paul Fleury, de Yamachiche, notaire, vérificateur autorisé e classe A, ayant été nommé vérificateur des comptes de la municipalité de Pointe-du-Lac, pour l'année financière finissant le 31 décembre 1942, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec

honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de mes connaissances. Ainsi Dieu me soit en aide.

à la Pointe-du-Lac, le 20^e jour de janvier 1943. Xavier Bisson, sec. trés.

Paul Fleury.

PAUL FLEURY
 1907/1914
 Vérificateur Autorisé
 "Classe A 5-912"

serment
 du maire

Je, Désiré Benoit, ayant été élu maire de la corporation municipale de Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Désiré Benoit

Assermenté devant moi, à la Pointe-du-Lac, ce huitième jour de février mil neuf cent quarante-trois.

Xavier Bisson, sec.-trés.

serment
 d'un
 conseiller

Je, Philippe Guay, ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Philippe Guay

Assermenté devant moi, à la Pointe-du-Lac, ce huitième jour de février mil neuf cent quarante-trois.

Xavier Bisson, sec.-trés.

serment
 d'un
 conseiller

Je, Mastai Montour, ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Mastai Montour

Assermenté devant moi, à la Pointe-du-Lac, ce huitième jour de février mil neuf cent quarante-trois.

Xavier Bisson, sec.-trés.

serment
 d'un
 conseiller

Je, Gérard Biron, ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi Dieu me soit en aide !

Gérard Biron

Assermenté devant moi, à la Pointe-du-Lac, ce huitième
jour de février mil neuf cent quarante-trois.

Navier Bisson, p.c. - trois.

8 février Province de Québec

1943

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Session régulière du conseil de la susdite mu-
nicipalité tenue le huit février 1943 au lieu et à l'heure
ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Mastai
Montou, Amic Desaulniers, Philippe Guay et Gérard
Biron pour la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Etant donné qu'il s'est écoulé deux heures depuis
l'ouverture de l'assemblée pour la présentation des candi-
dats aux charges de conseillers et maire de cette munici-
palité et qu'il n'y a que le nombre voulu de candi-
dats mis en nomination pour lesdites charges, M.
Désiré Benoit, maire, M. Mastai Montou, siège N° 1, M. Gé-
rard Biron, siège N° 4, M. Philippe Guay, siège N° 6,
je, Philippe Bouchard, président de l'élection, proclame
les candidats ci-dessus inscrits, élus par acclama-
tion, maire et conseillers de cette municipalité.

Philippe Bouchard, président.

Après l'citation de la prière et la lecture du
procès-verbal de la dernière session les minutes sont
approuvées.

Correspondance.

- 1^o Secrétariat de la Chancellerie, 4 déc. 1942 re sections de vote.
- 2^o Ministère de la Santé, 5 déc. 1942 re Hosp. N.-D. de Lourdes, Montréal.
- 3^o Corp. mun. du comté de St-Maurice, 25 janv. 1943, cotisation 1943, \$113.02
- 4^o Rapport de vérification des comptes pour l'année finis-
sant le 31 décembre 1942.

M. Anicet Desaulniers appuyé par M. Mastai

Montour propose ce qui suit: -

- approbation
des comptes
- police de
garantie
- vérificateur
- comptes
- 1° Approuver les comptes de cette municipalité pour l'année 1942, tels que vérifiés.
 - 2° Renouveler la police de garantie du secrétaire-trésorier et d'en payer la prime au montant de \$10.00
 - 3° Engager M. Paul Fleury comme vérificateur des comptes pour l'année 1943, au salaire de \$15.00; paiement autorisé.
 - 4° Payer à la corp. mun. du comté de St-Maurice pour cotisation 1943, la somme de \$113.02
 - 5° Payer à M. Philippe Bouchard, re: élection \$2.00
 - 6° Payer à M. Joseph Garceau, re: bureau de votation \$2.00
 - 7° Payer au secrétaire, pour enveloppes \$1.02
 - 8° Payer à l'Ass. prov. des secrétaires de municipalités, contribution 1943 \$1.00

Adopté.

M. Gérard Biron propose appuyé par M. Philippe

Guay que cette municipalité souscrive au Fonds Canadien de l'Aide à la Russie, la somme de \$25.00

Adopté.

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire.

René Bisson, secrétaire-trésorier.

12 avril
1943

Troisrue de Québec,

Corporation municipale de Québec.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le douze avril 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Guay, Gérard Biron, Roland Crête, Mastai Montour et Anicet Desaulniers sous la présidence de M. le maire Desiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du

procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1° De M. Georges Mahoux, circulaires re: nomination d'inspecteurs de mauvaises herbes et répression de la pyrale du maïs.
- 2° De la corp. mun. du comté de St-Maurice, 19 mars 1943 re: titres sur lots achetés du conseil de comté.
- 3° Fonds Canadien de l'Aide à la Russie, 23 mars 1943 - remerciements pour souscriptions reçues.
- 4° Trésorier de la province, subvention accordée pour amélioration du chemin St-Nicolas - \$1000.00
- 5° Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur, 2 résolutions s'opposant au travail de nuit des femmes et à la levée de l'interdit qui frappe le parti communiste.

M. Aniset Desaulniers propose appuyé par M. Mastai Montour d'approuver les comptes suivants:

- 1° M. Ferdinand Comeau pour une planche d'avis public \$3.00
- 2° Trésorier de la province pour assistance publique re Philippe Gauthier et Guy Thibault \$25.62
- 3° Trésorier de la province, acompte sur montant des pour aliénés \$1000.00

comptes

Adopté.

M. Philippe Guay propose appuyé par M. Gérard Biron que à l'avenir les séances régulières de ce conseil auront lieu à sept heures et demie de l'après-midi.

Adopté.

M. Mastai Montour donne avis de motion que à la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement concernant la répression de la pyrale du maïs dans cette municipalité.

heure des sessions
avr. 8 1943

avis de motion

M. Roland Crête proposé appuyé par M. Mastai Montour de procéder à la nomination des inspecteurs de voirie, agraires et autres officiers municipaux.

1^o Tour le grand chemin du roi dans le haut de la paroisse depuis la terre de M. Charles Lesieur cadastre N^o 143 au 152 jusqu'au N^o 131 inclusivement.

M. Joseph Nélis, inspecteur.

2^o Tour le grand chemin du roi depuis la ligne de la Barrière jusqu'à chez M. Cyrille Rouette, cadastre N^o 38 exclusivement, y compris la route des Duval jusqu'au deuxième rang et le pont Livernoche.

M. Darius Montour, inspecteur.

3^o Tour le grand chemin du roi depuis chez M. Cyrille Rouette, cadastre N^o 38 inclusivement jusqu'au N^o 58 exclusivement et de plus la route Livernoche.

M. Herménigilde Guilbert, inspecteur.

4^o Tour le deuxième rang depuis chez M. Edmond Guilbert cadastre N^o 251 exclusivement jusqu'à la ligne Ste. Marguerite. M. Athanase Crête, inspecteur.

5^o Tour le troisième rang depuis le pont chez Hubert Trottier N^o du cadastre 222 et 223 jusqu'au 4^e rang, y compris la route chez Elzéar Dupont et la route en avant chez Albert Blouin ainsi que le rang Inspecteur M. Auguste Barbeau.

6^o Tour la concession St-Charles depuis le N^o 355 exclusivement jusqu'à la profondeur du 5^e rang, y compris la route Cyrille Mainville et le pont chez Adolphe Duplessis. M. Raoul Godin, inspecteur.

7^o Tour la route du 5^e rang, y compris le cordon du 6^e rang. M. Alcide Mainville, inspecteur.

8^o Tour le septième rang depuis l'extrémité nord-est

inspecteurs

ann. le 11 sept.

1944

ann. 9 août 1943

ann. 13 sept. 1943

de ce rang jusqu'à la terre de M. J.A. Edmond Gauthier
N° 573 du cadastre exclusivement, y compris la route du 6^e rang
M. Alcide Cormeau, inspecteur.

9^e Tour le septième rang depuis l'extrémité sud-ouest
de ce rang jusqu'à la terre de M. J.A. Edmond Gauthier
N° 573 du cadastre inclusivement, y compris la petite route
du 7^e rang. M. Edmond Tanguis, inspecteur.

10^e Tour la route de l'Acadie depuis le grand chemin
jusqu'à la ligne de Yamachiche par le 2^e rang.
M. Alfred Roule, inspecteur.

11^e Tour la concession St-Nicolas depuis chez M. Ovide
Vincent jusqu'à l'extrémité du rang St-Nicolas.
M. Conrad Martin, inspecteur.

12^e Depuis le rang St-Nicolas pris du N° 493 jusqu'à
la ligne de Yamachiche par le 2^e rang y compris la route
chez M. Alfred Garceau. M. Donat Desjardins, inspecteur.

13^e Tour le village des Garceaux depuis la route de
l'Acadie jusqu'aux numéros 354 + 355 exclusivement
M. Edmond Gauthier, inspecteur.

14^e Inspecteur municipal M. Antonin Tratte.

15^e Inspecteurs agraires:
Arrondissement champêtre N° 1 comprenant le
territoire suivant: rangs de l'Acadie, St-Joseph, St-Nicolas
et le village des Garceaux. M. Amédée Berthiaume, insp.

Arrondissement champêtre N° 2 comprenant le
territoire suivant: le grand chemin du roi du N° 57 in-
clusivement jusqu'à la ligne de la barrière, le rang
St-Marguerite, Petites-Terres et le village des Crêpes.
M. Philippe Denoncourt, inspecteur.

Arrondissement champêtre N° 3 comprenant
le territoire suivant: les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e rangs et le rang
St-Charles. M. Ovide Godin, inspecteur.

ann. de
13 dec. 1943.
inspecteurs

Estimateurs M M Auguste Garsneau, Omer
Koule et Ernest Comeau.

Gardiens d'enclou M M Omer Desaulniers
et Armand Alarie. Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Harvey Bisson, secrétaire-trésorier.

ann. le
11 déc. 1944.

10 mai
1943.

Province de Québec,

Corporation municipale de Tointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite
municipalité tenue le dix mai 1943 au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents
M M. Philippe Guay, Gérard Biron, Roland Crête, Anicet
Desaulniers, Albert Dupont et Mastai Montoux sous
la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du
procès-verbal de la dernière session les minutes sont
approuvées.

M. Anicet Desaulniers propose, appuyé par M.
Albert Dupont, d'approuver les comptes de répartitions
ci-dessous inscrits et d'en payer le montant à messieurs
les inspecteurs de voirie. Le secrétaire devra porter au livre
de perception, au compte des intéressés le montant dû
par chacun.

Répartitions côté r. route Dupont, route Millette.

répartition M. Emile Lesmerises, inspecteur.

NOMS		Cad.	App.	Ter.	côté Route Dupont.	Route Dupont.	Route Millette.	Mont. dû
Léon	Myrand	309	23		.60		1.01	1.61
Robert	Shiffeault	308	13	50	.35		.59	.94
Arthur	Bourassa	306	9		.23		.40	.63
Joseph	Larouche	300	37	80	.98		1.46	
"	"	299	39		1.01		1.72	5.37

répartition

Bernie	Lacroix	297	27	.70	.89	1.59
Rucien	Tothier	304.57	40	1.04	1.76	2.80
Rucien	Defoy	292	20	.52	.66	
"	"	291	20	.52	.66	
"	"	293	4	.10	.13	2.59
Olivette	Dugie	283	17	.44	.56	1.00

\$46.53

Répartition route du 7^e rang - M. Girard (Pionnière)

NOMS		Cap.	Eval.	TOTAL	Mont. de
Edmond	Trichette	560		60	.16
Gaston	Tayette	565		400	1.12
Stephen	Trouly	570	25		
"	"	571	1.40	125	.35
Laurent	Paillet	572		50	.14
Victor	Abram	577		25	.07
Antonio	Bellemare	573	1.50		
"	"	574	1.50	300	.84
Thomas	Bourassa	578		120	.33
Adolphe	Gauthier	578		120	.33
Donat	Bellemare	578		125	.35
Arthur D.	Bellemare	590		100	.28
Dame Gustave	Bellemare	580		200	.56
Donat	Giroux	582		300	.84
Amer	St-Louis	582		300	.84
Maxime	Houle	585		150	.42
succ. Edmond	Gauthier	585		75	.21
Alfred	Rivard	571		130	.36
Gideon	Milot	586		300	.84
Donat	Ladbois	586		75	.21
Arthur	Daveluy	572		50	.14
Joseph	St. Amant	573		60	.16

répartition

\$8.55

Adopté.

- M. Anicet Desaulniers propose, appuyé par M. Albert Dupont, d'approuver les comptes suivants:
- 1^o M. Albi Dupont, pour entretien du chemin de M^m. Jeffrey Godin \$2.08, Tréfle Guilbert \$0.69 et Zéphirin Guilbert \$2.08 \$ 4.85
 - 2^o M. Philippe Dupont, pour 2 hrs d'ouvrage dans le chemin de M. Joseph Larouche. \$ 0.50

Toutes ces comptes au livre de perception et en charger le montant aux intéressés. Adopté.

M. Anicet Desaulniers propose, appuyé par M. Albert Dupont, de voter la somme de dix dollars \$10.00 en faveur du secrétaire-trésorier à l'occasion de son prochain mariage. Adopté.

Considérant qu'un insecte redoutable, appelé "Pyrale du Maïs", a envahi la province de Québec et menace de devenir un fléau incontrôlable;

Considérant que la multiplication de ce fléau rendrait la culture du blé d'Inde impossible et causerait la ruine de nombreux cultivateurs;

Considérant qu'il est d'intérêt public et urgent d'arrêter les ravages de cet insecte et que, pour arriver à cette fin, le concours de tous les intéressés est essentiel;

Le conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac en vertu du paragraphe 4, de l'article 404 du Code Municipal, tel qu'amendé en 1929, décide ce qui suit par règlement sous le numéro trente-quatre, proposé par M. Roland Côté appuyé par M. Mastai Montour:

1^o La semaine du nettoyage des champs de blé d'Inde est instituée dans cette municipalité pour exterminer la pyrale du maïs. À cette fin la semaine du 16 au 23 mai a été choisie;

comptes
de chemins

don au
secrétaire

reigl. n^o 34
répression de
la pyrale du
maïs

2^e Au cours de cette semaine, quiconque a cultivé du maïs ou blé d'Inde, fourrager ou pucier, l'an dernier doit:

a) Ramasser soigneusement et brûler toute partie quelconque des plants de maïs (blé d'Inde) qui n'a pas été utilisée, tout déchet ou débris laissé soit dans les champs, autour des bâtisses, sur les fumiers ou ailleurs,

b) Détruire de la même façon les mauvaises herbes qui ont poussé dans et autour des champs de blé d'Inde (car elles servent de refuge à la pyrale).

c) Enfoncer par un profond labour les chaumes, souches ou débris qui n'auraient pas été détruits, de telle sorte que la surface du sol en soit complètement débarrassée.

3^e Le conseil nomme messieurs Bernard Montour et Ovide Vincent comme inspecteurs chargés de veiller à l'exécution du présent règlement. Les inspecteurs ont le droit de pénétrer sur tout terrain dans l'exercice de leurs fonctions. Adopté.

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire.

Roger Bisson, secrétaire-trésorier.

14 juin
1943

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le quatorze juin 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Guay, Girard (Biron), Roland Côté, Aricet Desautniers, Albert Dupont & Mastai Montour sous la présidence de M. le maire Desiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les me

minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Min. de la Voirie, 28 mai 1943, re usage d'une machine à chemin.
- 2^o Shawinigan N.-F. Co., 7 juin 1943 re nombre de pylons de la ligne de transmission.

Il est proposé par M. Aricet Desaulniers secondé par M. Albert Dupont que le rôle d'évaluation de cette municipalité ayant été examiné, les changements suivants y soient apportés: -

Noms

Cat. Superf. Cont. Prop.

Noms	Superf.	Cont. Prop.	Cont. Comm.	Cont. Total
1 ^o Transf. à H. A. Poissant la propr. de J. L. Gosselin	22	1-00	775	1125
	22	-25	100	2000-
2 ^o Transf. à Nap. Bonetto le terrain de Em. Guilbert	175	23-75	100	
	33	1-75	20	
	50	3-60	40	160.
3 ^o Transf. à Philippe Cloutier la propr. de Alex. Beaudry	20	1-00	500	1300 1800
4 ^o Transf. à Ant. Moisan la propr. de Lucien Gendreau	217	20-60	100	150 250
5 ^o Transf. à Darius Montour de Adilard Montour	4	75-00	5600	1375 6975
6 ^o Transf. à Léonne Tanguin de Anésime Des Lauriers	423	5-00	45	45
7 ^o Transf. à M. Desaulniers de Anésime Des Lauriers	423	3-50	32	32
8 ^o Transf. à Philippe Dugré de Oliva Dugré	152	4-00	40	40
9 ^o Transf. à Trichette & C ^{ie} de Faïda Tanguin et évalué	499	4-50	800	200 1070
10 ^o Transf. à Alfred & Lionel Houle de Raoul Mainville	553	45-00	50	50
11 ^o Transf. à Georges Fournier de Lucien Farragin	549	20-00	150	150
12 ^o Transf. à Frédéric De Repentigny de Juliette Girardeau	294	36-00	17	17
13 ^o Transf. à Oscar Lévieux de Joseph Lévieux	392			125
"	390	6-15	300	425
14 ^o Transf. à Dame Jo. Ida Lamy de Léonid Milot	586	20-00	300	300
15 ^o Transf. à Lucien Dupoy de Jeffrey Godin	291	20-00	100	
"	292	20-00	125	
"	293	4-00	5	230
16 ^o Transf. à Eddy Beaulieu de Philippe Dugré	186	8-00	200	200
17 ^o Transf. à Philippe Democourt de Arthur Democourt	10	36-65	1300	1550
"	15	22-20	1280	

révision
 du rôle
 d'évaluation

	Cad.	Sup.	Tenain	Condr.	TOTAL
Transf. à Philippe Denoncourt de Arthur Denoncourt	15	28-00	1000		
"	12	18-41	1050		6180
18° Transf. à Omer Lemaire de ^{Daniel} Alfred Rivard	399 401 402	53-00	1200	1050	
"	571	23-00	130		
"	157	47-00	2350		4730
19° Transf. à Henri Berthiaume de Antonin De Carifel	17	1-20	300		300
20° Transf. à Henri Bisson de Philippe Dugré	519	46-00	200		200
21° Transf. à Lucien Taché de Désiré Benoit	181-183	30-00	40		
"	182	4-40	50		90
22° Baisse l'évaluation de M. Thomas Gervais par latines	226	4-25		500	500
23° Evaluer propriété de Richard Tratte	226			400	400
24° Rajuster superficie de perc. Israël Berthiaume	372	30-00			
25° Evaluer prop. de Henri Berthiaume	17	1-20		650	650
26° Baisse l'évaluation des latines de Daniel Edm. Tanguin	444	31-20		100	100
27° Transf. à Albert Trince de Philippe Pouette	186 187	20-00 1-50	40 23		63
28° Evaluer la propriété de Alexandre Gervais	1		100	600	700
29° Evaluer prop. de Shawinigan N. & T. Co. 37 pylones à \$500.				18500	18500
30° Transf. à Ronnie Gauthier de Philippe Gauthier (père)	432	21-50	250	300	
"	597	31-50	50		
"	426	10-75	200		800

Adopté.

rélibération
de la
St-Jean-Bte

M. Mastai Montoux propose appuyé par M. Roland Crête de voter au comité d'organisation de la fête St-Jean-Baptiste la somme de vingt-cinq dollars \$25.00

Adopté

compte

M. Philippe Guay, appuyé par M. Girard Benoit, propose de payer au secrétaire pour le bat. de timbres, la somme de \$7.00

La séance est levée.

Adopté

Philippe Guay, maire.

Gervais Bisson, secrétaire-trésorier.

12 juillet
1943

Province de Québec

Corporation municipale de Tante-Agathe.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le douze juillet 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Anicet Desaulniers, Philippe Guay, Gérard Biron et Roland Côté formant quorum.

Du l'absence de M. le maire, M. Roland Côté propose appuyé par M. Gérard Biron de nommer M. Philippe Guay président de cette session. Adopté.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance. -

- 1° M. Auguste Garceau, 28 juin 1943, avis de démission comme inspecteur de voirie.
- 2° M. Ascar Leclerc, 19 juin 1943, re enregistrement de la vente du lot 297.
- 3° Bureau des Revenus, 12 juillet 1943, fonds des Bâtisses & Juris.

M. Anicet Desaulniers propose secondé par M. Roland Côté de remettre à la prochaine session la considération de l'avis de démission de M. Auguste Garceau comme inspecteur de voirie. Adopté.

M. Roland Côté propose appuyé par M. Gérard Biron d'approuver les comptes suivants: -

- 1° Bureau des Revenus pour fonds des Bâtisses & Juris contribution annie 1943-44 \$12.00
- 2° M. Albert Blouin pour entretien du chemin de M. Alphonse Bolduc \$5.00, chemin de M. Roméo Lacroix \$10.00 - Charger ses comptes aux intéressés. Réduire le compte de M. Roméo Lacroix à \$5.00 \$15.00

Adopté.

avis de
démission de
M. Aug. Garceau

comptes

M. Aniset Desaulniers propose appuyé par M. Roland Crête d'approuver les comptes de répartition ci-dessous inscrits et d'en payer le montant à M. l'inspecteur Rosario Crête. Le secrétaire devra porter au livre de perception, au compte des intéressés le montant dû par chacun.

Répartition de la cote Hubert Trottier

répartition

No. M. S.		Cad.	Arp.	Ter.	Total	Mont. dû.
Tierce	Morcan	218	20	—		
"	"	219	—	35	20	35
succ. Charles	Milette	218	20	—		
"	"	221	1	—	21	—
Oliva	Guilbert	180			21	—
Jeffrey	Guilbert	178	28	—		
"	"	179	31	65	59	65
Philippe	Bouette	186	25	—		
"	"	187	21	—	27	—
Alfred	Thiberge	180	21	—		
"	"	188	21	—	42	—
Philippe Duqué	(vendu à Beaulieu)	186			8	—

42,31

Adopté

La séance est levée

Desire Benoit, maire

René Bisson, secrétaire-trésorier

9 août 1943

Province de Québec
Corporation municipale de Pointe-du-Lac

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le neuf août 1943, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents MM. Albert Dupont, Mastai Montour et Gérard Biron, sous la présidence de M. le maire Desire

Benoît.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance...

- 1° M. Oseau Leclerc, 15 juillet 1943. re contrat du lot 297
- 2° Min. de la Santé. compte des aliénés, oct. 1943 - avril 1943.
- 3° Min. de la Voirie. 29 juillet 1943. octroi de \$500.00 pour chemin St-Nicolas.

M. Gérard Biron donne avis de motion qui à la prochaine session de ce conseil un règlement sera soumis pour l'imposition de la taxe pour l'année 1944.

M. Mastai Montour propose appuyé par M. Albert Dupont de payer à la Caisse Populaire pour 6 mois d'intérêts sur billet de \$5600.00

~~\$615.00~~

Adopté.

M. Albert Dupont propose appuyé par M. Mastai Montour d'autoriser le secrétaire à écrire à monsieur l'ingénieur B. N. Tiernan pour lui faire connaître le désir de ce conseil d'utiliser l'octroi de \$500.00 à la continuation de l'amélioration du chemin St-Nicolas.

Adopté.

M. Gérard Biron propose appuyé par M. Mastai Montour de nommer M. Aniset Desaulniers contremaître des travaux d'amélioration du chemin St-Nicolas; d'autoriser l'achat du sable nécessaire; d'autoriser l'exécution des travaux dès que le ministre de la Voirie en aura donné l'ordre et d'autoriser le paiement des salaires.

Adopté.

M. Albert Dupont propose secondé par M. Mastai Montour d'autoriser M. le maire à signer, au nom de cette municipalité, le contrat de vente du lot

avis de motion

compte

\$500.00
chemin
St-Nicolas

travaux
chemin
St-Nicolas

contrat de vente
n° 297

n° 297 du cadastre de Pointe-du-Lac, rang des Petites Terres, vendu à M. Roméo Lacroix en vertu d'une résolution de ce conseil en date du 13 juillet 1942. Adopté.

diminution
M. Aug. Garceau

M. Girard (Biron) propose appuyé par M. Albert Dupont, d'accepter la diminution de M. Auguste Garceau comme inspecteur de voirie pour le 3^e rang depuis le pont chez Hubert Frotier n° 222 + 223 du cadastre jusqu'au 4^e rang, y compris la route chez Elzéar Dupont et la route en avant chez Albert Blouin, ainsi que le rang, et de le remplacer par M. Albé Dupont. Adopté.

M. Albé Dupont
insp. de voirie

M. Albert Dupont propose appuyé par M. Mastai Montour, d'offrir à M. Polydore, M. A. L., les remerciements de ce conseil pour l'obtention par renouveau d'un octroi de \$500.00 du ministère de la Voirie pour la continuation de l'amélioration du chemin St-Nicolas. Adopté.

remerciements
M. P. Beaulac

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

13 sept.

Province de Québec

1943

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le treize septembre 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents MM. Anicet Desaulniers, Albert Dupont, Mastai Montour, Philippe Guay et Roland Crête sous la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

1. M. Albé Dupont, 11 août 1943, refus d'accepter la charge d'insp.

pecteur de voirie.

3^e La Reue Municipale, 1^{er} sept. 43, demande d'abonner les membres du conseil à cette reue.

M. Mastai Montour propose approuvé par M. Roland Crête d'approuver les répartitions ci-dessous, de charger ces comptes aux intéressés et d'en payer le montant à M. l'inspecteur Joseph Gauthier.

Répartition de la route St-Nicolas.

Noms		Cal.	Eval.	TOTAL	Mont. des.
Canadian	Marconi	502A		60	.10
Edmond	Lord	453		100	.16
Mun. de Pointe-du-Lac		481	20		
"	"	449	30	50	.08
Euchariste	Desjardins	434		150	.24
Lorenzo	Berthiaume	429	100		
"	"	430	150	250	.39
Zoël	Paquin	429	125		
"	"	430	275	400	.63
Armand	Brimbois	485		10	.02
Joseph	St-Arneault	501		200	.32
Reni	Dussault	428	350		
"	"	$\frac{2}{3}$ 436.7+485	200	550	.86
Marie-Des-Neiges	Turcot	477-8-9		60	.10
Antonio	Bellemare	440		100	.16
Aimé	Desaubriens	440		100	.16
Marie-Des-Neiges	Turcot	458		130	.20
Louis	St-Louis	462		250	.39
Conrad	Turcot	461		25	.04
M.-Louise	Ricard	460		50	.08
Ozari	Bourassa	459		50	.08
Omer	Koule	449	150		
"	"	446.7-8	100	250	.39

répartition
route
St-Nicolas

Nomms - (suite)

Noms	Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. de
Dame Thilmon Dussault ^{1/3}	436-7-485		100	.16
Orsila Vincent	424		50	.08
Noé Milot	444		25	.04
Honorius Gauthier	458		50	.08
				<u>4.74</u>

Répartition de la côte Denis Milot

répartition
côte
Denis Milot

- Nomms -

Noms	Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. de
Mun. de Tointe-du-Lac	481		20	.07
Marie Des Neiges Turcot	477-8-9		60	.20
Marie Des Neiges Turcot	458		130	.42
Honorius Gauthier	458		50	.17
Conrad Turcot	461		25	.08
Edmond Lord	453		100	.33
				<u>1.27</u>

Répartition de la côte Bisson

répartition
côte
Bisson

- Nomms -

Noms	Cad.	Eval.	TOTAL	Mont. de
Mun. de Tointe-du-Lac	449		30	.04
Amel Houle	484	150		
"	446-7-8	100	250	.34
Antonio Bellemare	440		75	.10
Aimé Desautiers	440		100	.14
Armand Brimbois	485		10	.02
Noé Milot	444		25	.04
				<u>0.68</u>

Adopté

M. Philippe Guay propose appuyé par M. Roland Côté que ce conseil accepte la démission de M. Albé Dupont comme inspecteur de voirie pour insp. de voirie le 3^e rang depuis le pont chez Hubert Sottier, numéros 220 & 223 du cadastre jusqu'au 4^e rang, y compris la route chez Elzear Dupont et la route en avant chez Albert Blouin, ainsi que le rang, et le remplace par M. Lucas Bolduc.

Adopté

Règlement N° 35

Attendu que les prévisions budgétaires des dépenses et des revenus de cette corporation pour l'année 1944 s'établissent comme suit: -

- Budget 1944 -

- Dépenses -

Déficit au 31 décembre 1942	4 139.35
Intérêts sur emprunt	30.00
Entretien des chemins	108.93
Confection de chemins	1000.00
Entretien des aliénés	804.81
Assistance publique	77.51
Conseil de comté	113.02
Fonds des bâtisses exigés	12.60
Administration générale	<u>287.95</u>
Total	\$2,573.57

- Revenus -

Evaluation \$343,556 - Taxe 10.35 x 100	\$1208.45
Taxe spéciale de chemins	500.00
Octroi du gouvernement pour confection de chemins	500.00
Intérêts sur arrérages et dépôt à la banque	43.36
Taxe de chemins (répartitions)	<u>146.74</u>
Total	\$2391.55
Déficit prévu	\$ 182.02

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné;

Il est proposé par M. Anicet Desautels, secondé par M. Albert Dupont et résolu: -

Qu'un règlement, portant le numéro 35 des règlements de cette corporation, soit et est adopté; et il est décrété, par ce règlement, qu'une taxe foncière générale, au taux de 35% par \$100.00 d'évaluation, soit

budget
1944

regl. 35

imposés et prélevés sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité, tels que portés au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionné au présent règlement.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi. Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Yves Biron, secrétaire-trésorier.

12 oct.
1943

Troisville de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la présente municipalité tenue le 12 octobre 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Guay, Gérard Biron, Aricet Desaulniers et Mastai Montour sous la présidence de M. le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1° M. Donat Descoîtres, 27 sept. 1943, avisant le conseil de voir à faire réparer la route du rang St-Joseph.
- 2° Min. de la Voie, 15 sept. 1943, instructions du ministère sur le fauchage de l'herbe le long des chemins.

M. Philippe Guay propose appuyé par M. Gérard Biron d'approuver et payer à M. Antonin Tratte #4438 pour 20 piquets à 0.06, 3 lbs. de crampes à 0.06, 6 tues d'ouvrage à 0.25, le 13 juillet et 6 tues d'ouvrage à 0.25 le 21 septembre.

compte

Adopté.

M. Aricet Desaulniers propose appuyé par M. Mastai Montour d'approuver les répartitions suivantes

et d'en payer le montant à M. l'inspecteur de voirie Paul Garceau. Le secrétaire devra charger ces comptes aux intéressés.

Répartition de la route Brise Culotte (en tas)

Noms	Cad.	Eval.	Total	Mont. dû	
Victor Abran	404	250			
" "	405	1550	1800	1.35	1.35

Répartition de la côte Anisime Des Lauriers

Noms	Cad.	Eval.	Total	Mont. dû	
Marie des Neiges Turcot	477-8-9		60	.38	
Armand Brimbois	485		10	.06	
Agapit Lafard	483		10	.06	
Mun. de Pointe-du-Lac	481		20	.12	.62

Adopté.

La séance est levée.

Désiré Bernart, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

8 nov.

Province de Québec

1943

Corporation municipale de Pointe-du-Lac

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 8 novembre 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Jéray, Albert Dupont et Mastai Montour, sous la présidence de M. le maire Désiré Bernart.

Après la recitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Des intéressés à la route Brise Culotte demandant changement au mode d'entretien de cette route.
- 2^o Min. de la Santé re Hôpital N.-D. de Lourdes, classe B³ - B⁴.

3^e Muni de la Santé, 29 oct. 1943, demandant un acompte sur montant dû pour l'entretien des aliénés.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Albert Dupont, propose d'approuver les comptes suivants:

1^o M. J. R. St-Louis, 15 oct. 1943, tuyaux béton armé pour chemin St-Nicolas #114, 79

2^o M. Paul Fleury, 26 oct. 1943, papeterie et relieur # 7, 09

3^o Corp. mun. du comté de St-Maurice, versement 1943, R.S. # 442, 82

4^o Caisse Populaire de Ste-Anne-Lac, intérêts de 4 mois sur billet # 15, 00

Adopté.

M. Mastai Montoux, appuyé par M. Philippe Guay, propose qu'à l'avenir les sessions régulières de ce conseil auront lieu à la salle publique à neuf heures de l'avant-midi.

Adopté.

M. Albert Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine session régulière de ce conseil un règlement sera passé amendant le règlement quatre de cette municipalité sur mode d'entretien et de réparation de la route (Baie Culottée) depuis chez M. Athanase Houle jusqu'au pont de la rivière aux Glaises, afin de se conformer à la demande faite par les intéressés de cette route dans leur requête en date du 30 octobre 1943.

Attendu que notre municipalité ne s'est pas débarrassée d'une façon commode et pratique par un service de transport par voie ferrée;

Attendu que la station du Pacifique Canadien est située en dehors des limites de notre municipalité et à une distance considérable de celle-ci;

Attendu qu'il n'y a aucun taxi et aucun charretier dans notre municipalité qui

comptes

heures des sessions

avis de motion re: route Baie Culottée.

fasse le service entre elle-ci et la station la plus proche du Pacifique Canadien;

Attendu que, même s'il y en avait, il en coûterait plus à une personne pour se faire transporter à la station de chemins de fer que pour le prix de son transport par chemins de fer ou autobus aux Trois-Rivières;

Attendu que toute notre population doit compter sur les maisons de commerce des Trois-Rivières;

Attendu qu'il n'y a dans notre municipalité aucun médecin, aucune banque et que nos citoyens doivent constamment voyager aux Trois-Rivières;

Attendu que le bien de notre population exige qu'il y ait constamment un service de transport régulier et fréquent entre notre municipalité et la cité de Trois-Rivières;

Attendu que notre municipalité est desservie depuis un grand nombre d'années par les autobus Carrier & Frère;

Attendu que cette compagnie a toujours donné un excellent service et a rendu service à notre population;

Attendu que cette compagnie a toujours cherché à améliorer son service et a dû en réduire la fréquence pour se conformer aux règlements de guerre;

Attendu que des demandes ont été présentées pour qu'un service d'autobus plus fréquent soit fait dans le territoire de la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières;

Attendu que cette municipalité n'est distante de la nôtre que de quelques milles;

résolution
re. service
d'autobus

Attendu que, si un service plus fréquent d'autobus devait se faire dans cette municipalité, il serait dans l'intérêt public en général et dans l'intérêt de notre population que ce service bénéficie également à cette dernière;

Attendu que si un tel service devait être institué, il serait juste et équitable que la compagnie Carrière Frère reçoive l'autorisation de l'instituer;

Il est proposé par: M. Albert Dupont
secondé par: M. Mastai Montoux

Que le conseil de cette corporation prie l'autorité compétente d'autoriser la compagnie Carrière Frère, à augmenter la fréquence de son service d'autobus dans la municipalité de la paroisse des Trois-Rivières et dans la nôtre. Adopté.

Conformément à l'article 726 du code municipal de la province de Québec le secrétaire-trésorier présente à ce conseil un état détaillé des arriérés de taxes dues par les personnes ci-dessous inscrites:

Nom	Trinome	Sup.	Cad.	Rq	Taxes	Int.	Total
Billy	Fernand	1-00	302	4	.70	.03	.73
Biron	Blanche	15-75	361	2	.70	.05	.75
Bolduc	Lucien	13-50	282	4	1.06	.08	1.14
Boucher	Théophile	1-00	24	1	5.25	.25	5.50
Bourassa	Arthur	9-00	306	4	.26	.01	.27
Bourassa	Azanie	9-50	459	St. nic.	.36	.03	.39
Brimbois	Armand	112-40	543-45-485	St. nic. - 6	9.60	1.70	11.30
Duplessis	Albert	37-74	373	2	.18	.01	.19
Dupont	Emergy		318	5	.09	.01	.10
Dupont	Raoul	38-00	516	6	1.05	.05	1.10
Gauthier	Lucien	80-00	388	21	7.70	.35	8.05
Gauthier	Orléans	11-50	604-612	7	.79	.03	.82

arriérés

Noms	Travaux	Sup.	Cost	Reg	Frais	Int.	Total
Guay Henri		29-40	350	se-cho	.15	.01	.16
Guilbert Dame Emile		5-00	364	7	.14	.01	.15
Kamel Albert		88-85	340-12-3	5	1.79	.09	1.88
Lanctot Charles		-50	25	1	.40	.02	.42
Laroche Léon			4	1	1.23	.06	1.29
Lemieux Elzear		-50	7	1	3.50	.15	3.65
Millette Charles		21-00	218-221	3	.40	.02	.42
Morreau Pierre		20-35	218-219	3	1.05	.05	1.10
Mun. de Finte-du-Lac		16-85	449-481	se-mis	1.14	.10	1.24
Olivier Albert		-60	11	1	11.20	.84	12.04
Tagnon Faide		47-50	799	se-mis	.88	.04	.92
Tagnon Dame Joël		12-00	429-430	se-mis	1.40	.07	1.47
Tratte Antonin		144-37	364-5146-8	2-1	8.19	.40	8.59
St-Louis Louis		32-00	467	se-mis	1.76	.14	1.90
St-Louis Omer		4-00	582	7	2.10	.15	2.25
Surot Conrad		62-05	461, 601, 607	se-mis, 6	.44	.05	.49
Surot M. du Neige		87-14	477-89, 458	se-mis	.67	.03	.70
Villemure Arcadius			405	2	.70	.03	.73

arrivages

M. Albert Dupont, appuyé par M. Mastai Montour, propose de donner avis à M. Antonin Tratte, inspecteur municipal, et Athanase Crête, inspecteur de voirie de cette municipalité, de s'aligner cette partie du chemin Ste-Marguerite qui traverse dans leur largeur les terrains de M. M. Emile Lemieux et Adilard Montour et leurs terrains assujettis aux travaux de cette partie de chemin et de diviser cette dite partie de chemin entre les 3 intéressés proportionnellement à la superficie des terrains mis en cause.

avis aux inspecteurs Tratte & Crête.

Adopté.

La séance est levée
 Pierre Bervat, maire
 Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

13 décembre Province de Québec

1943 Corporation municipale de Pointe-du-Lac

Sessions régulières du conseil de la susdite municipalité tenues le 13 décembre 1943 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Guay, Gérard Biron, Roland Crête et Anicet Desautels sous la présidence de M. le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondances

- 1° M. Jos. Lacroix, 7 déc. 1943 re: entretien de chemin.
- 2° M. Donat Desjardins, 28 nov. 1943, démission comme impr. de voirie.
- 3° M. Ozanie Bourassa, 26 nov. 1943, re vente du lot n° 459
- 4° M. Oscar Leclerc, 24 nov. 1943, re contrat de vente lots n° 481 + 449
- 5° Agence Duvernay Inc., 8 nov. 1943, re timbres historiques.

M. Philippe Guay appuyé par M. Gérard Biron propose d'approuver les comptes suivants:

- 1° L'Association prov. des secrétaires de municipalités, pour abonnement à la Revue Municipale \$ 1.00
- 2° Secrétaire-trésorier, timbres \$ 2.50, avis publiés \$ 3.60, chauffage et entretien de la salle \$ 6.00 \$ 12.10
- 3° Agence Duvernay Inc., 100 timbres historiques \$ 1.00
- 4° M. Ovide Rouette, re loirage de la salle publique + patinoire \$ 7.50

Adopté.

Conformément à l'article 726 du code municipal de la province de Québec le secrétaire-trésorier soumet à ce conseil un état détaillé des arriérés de taxes et cotisations scolaires dues par les personnes ci-dessous inscrites.

comptes

arriérés

	Sup. Cad.	Rq. I. mun.	Cot. scol.	Int.	Total	Frais
Ozanie Bourassa	9.50	459	\$c. Nic. .72	1.51	0.15	2.38
Albert Olivier	.60	11	1	22.40	1.68	24.08
						0.35

Après examen de ces arriérés, M. Roland Crête, appuyé par M. Anicet Desaulniers, propose que le secrétaire-trésorier donne avis à ces personnes de payer ces arriérés sans délai. A défaut de paiement, il devra transmettre à la corporation municipale du comté de St. Maurice la liste des immeubles affectés par ces arriérés pour vente. Adopté.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose que ce conseil vende à M. Hélius Desaulniers pour le montant des taxes, rentes seigneuriales et chemins dev, les lots N^o 481 et 449 apparaissant au nom de cette municipalité au rôle d'évaluation, et au nom de M. le maire a signé le contrat de vente, et le secrétaire à faire venir, s'il y a lieu, les contrats de vente de dits lots de la corporation municipale du comté de St. Maurice au coût de 464.00. Adopté.

M. Roland Crête, appuyé par M. Anicet Desaulniers, propose de nommer M. Philippe Bouchard président d'élection de cette municipalité. Adopté.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'accepter la démission de M. Donat Desjardins comme inspecteur de voirie de cette municipalité, à partir du rang St. Nicolas pris du N^o 493 jusqu'à la ligne d'Yamachiche par le 2^e rang, y compris la route chez M. Alfred Barbeau, et de le remplacer par M. Eddy Gravel. Adopté.

Considérant que les intéressés à l'entretien et à la réparation de la route Brise Culottés depuis son départ au cordon N^o 418 chez M. Athanase Houle jusqu'au pont de la rivière aux Glaises ont présenté une requête demandant le changement de mode d'entretien et de réparation de ladite route.

vente des lots 481 et 449 à M. Desaulniers

président d'élection

Donat Desjardins inspecteur de voirie remplacé par Eddy Gravel

régl. N^o 36

En conséquence, il est proposé par M. Aniset Desaulniers secondé par M. Roland Côté, d'adopter un règlement portant le n° 36 et amendement le règlement n° 4, article 2, de cette municipalité, passé le 15 juin 1929, et décidant que la partie de la route Brise-Culottes, commençant au cordon, n° 418, chez M. Athanase Houle jusqu'au front de la rivière aux Blaises traversant ladite route, sera, à compter de la venue en force du présent règlement, entretenue et réparée, proportionnellement à la superficie de leurs terrains respectifs, par les propriétaires des lots de terre ci-dessous inscrits et situés dans cette municipalité et désignés ici par les numéros qu'ils portent au cadastre officiel et au rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe-du-Lac, c'est-à-dire les lots numéros 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423 inclusivement.

reigl. n° 36
route:
Brise-Culottes

PAUL FLEURY
NOTAIRE
Vérificateur Autorisé
"Classe A 5-812"

Ce règlement entrera en vigueur 15 jours après sa publication selon la loi. Adopté.

La séance est levée.

Desrie Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

Je, Albert Dupont, ayant été dûment élu

conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Albert Dupont

Assermenté devant moi à la Pointe-du-Lac, ce 14^e jour de février 1944.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

PAUL FLEURY
NOTAIRE
Vérificateur Autorisé
"Classe A 5-812"

JAN 20 1945
serment
d'ass
conseiller

serment
d'un
conseiller

Je, Ovide Godin, ayant été dûment élu
conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-
Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs
de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur
de mon jugement et de ma capacité. Ainsi,
Dieu me soit en aide!

Ovide Godin

Assermenté devant moi à la Pointe-du-Lac, ce
14^e jour de février 1944.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

serment
d'un
conseiller

Je, Aricet Desaulniers, ayant été dûment élu
conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-
Lac, jure solennellement que je remplirai les devoirs
de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur
de mon jugement et de ma capacité. Ainsi,
Dieu me soit en aide!

Aricet Desaulniers

Assermenté devant moi, à la Pointe-du-Lac,
ce 14^e jour de février 1944.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

14 février
1944

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite
municipalité tenue le 14 février 1944, au lieu et à l'heure
ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M.
Philippe Guay, Gérard Birot, Ovide Godin, Aricet
Desaulniers, Albert Dupont & Martain Montour sous
la présidence de M. le maire Désiré Benoît.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal
de l'élection du 17 janvier dernier.

Après la récitation de la prière et la lecture
du procès-verbal de la dernière session, les minutes

sont approuvées.

Correspondance.

- 1° Société St-Jean-Bte, demande de s'opposer à l'immigration.
- 2° Ass. prov. des sec. de municipalités, remerciements pour abonnement du secrétaire à la Revue Municipale.
- 3° Corp. mun. comté St-Maurice - cotisation de l'année 1944.
- 4° La Ligue Nationale, résolution contre l'immigration.
- 5° Département du Trésor, octroi de \$ 500.00 pour chemin St-Nicolas.
- 6° Rapport du vérificateur pour l'année 1943.
- 7° Revue Municipale, demande d'abonnement à cette revue du maire et des conseillers.

M. Armand Desautels, appuyé par M. Mastai Montour, propose d'approuver les comptes suivants:

- 1° M. Paul Fleury, vérification des comptes 1943 \$ 15.00 ✓
- 2° M. Philippe Bouchard, présidence de l'élection 1944 \$ 2.00 ✓
- 3° M. Joseph Garneau, loyer bureau votation, élection 1944 \$ 2.00 ✓
- 4° Secrétaire, pour timbres - poste \$ 2.00 ✓
- 5° Corp. mun. comté St-Maurice, cotisation année 1944, \$ 113.02 ✓
- 6° Trésorier de la province, compte sur entretien aliénés, \$ 500.00 ✓

Adopté.

M. Albert Dupont, appuyé par M. Philippe Guay, propose ce qui suit, à savoir: -

approbation des comptes

1° Approuver les comptes de cette municipalité pour l'année 1943, tels que vérifiés.

vérificateur

2° Engager M. Paul Fleury comme vérificateur des comptes de cette municipalité pour l'année 1944 au salaire de \$ 15.00.

police y garantie

3° Accepter & payer la police de garantie du secrétaire dans The Canadian Surety Company pour un montant de \$ 2000.00 en faveur de cette municipalité. Prime annuelle \$ 10.00.

Adopté.

abonnement
à la Revue ^{Mun.}

M. Girard Biron, appuyé par M. Ovide Godin,
propose de payer en faveur de M. le maire, un abon-
nement d'un an à la Revue Municipale. #2,55

Adopté.

Dame O. Schiltz
re: compte
aliénés.

M. Mastai Montoux, appuyé par M. Albert
Dupont, propose que le secrétaire transmette à Dame
Ovide Schiltz le compte d'hospitalisation de ses deux
filles à l'hôpital St. Michel-Archange et la prie de verser
un acompte substantiel sur ce montant de manière
à en arriver à acquitter ce compte le plus tôt possi-
ble.

Adopté.

traverse à
niveau
des Petites
Lacs.

M. Albert Dupont, appuyé par M. Ansel
Desaulniers, propose que ce conseil autorise la com-
pagnie de chemin de fer Pacifique Canadien à enlever
les casse-pattes à la traverse à niveau du millage
75-3, à la condition que ladite compagnie s'enga-
ge à se tenir responsable des accidents et dommages
pouvant résulter de cet enlèvement.

Adopté.

Considérant que le ministre fédéral de l'im-
migration, M. Crerar, déclarait le 3 novembre 1943, selon le
rapport de la Montreal Gazette, page un, ce qui suit:
"Le Canada offre un domicile aux réfugiés. Un agent
d'immigration est envoyé en Europe et le gouvernement
fédéral considère d'une façon sympathique l'immi-
gration au Canada d'un nombre indéfini de réfugiés."

re:
immigration

Considérant qu'il est notoire que la United
Jewish Refugees & War Relief Agencies, avec siège so-
cial au n° 1121 ouest, de la rue Ste. Catherine, Montréal,
a lancé dans le public une requête réclamant au
Canada l'admission de tous les réfugiés du continent
européen, et qu'elle désire sous le patronage de la
sinature Cairine R. Wilson, obtenir, dans ce but 500,000

signatures au Canada.

Considérant qu'il y a lieu de s'inquiéter puisque cette immigration doit se faire spécialement dans la province de Québec.

Considérant que la Tresse Canadienne, le 7 janvier 1944, a fait tenir un communiqué intitulé comme suit: "Le Canada a accepté d'admettre un nombre limité d'immigrants. Les réfugiés qui viennent au Canada de la péninsule ibérique en conformité avec une décision rendue récemment, recevront asile pour la durée de la guerre."

Considérant que le fait de permettre ainsi l'entrée au pays de réfugiés est non seulement une nouvelle brèche aux prérogatives du peuple, mais sera l'origine de perturbations sociales pour le moment et pour l'après guerre.

Considérant que la Chambre des Communes ne s'est pas prononcée et que les députés devraient avoir l'occasion de se prononcer sur cette question avant qu'une telle politique soit mise en force.

Il est unanimement résolu par le conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac:

1^o Que le susdit conseil s'oppose au projet d'immigration suggéré et à toute immigration sur un plan différent de celui qui a prévalu jusqu'ici et en vigueur ces dernières années.

2^o Que dans tous les cas, aucune modification aux lois et règlements existants régissant l'immigration ne devrait être faite sans que le Parlement ait eu l'occasion d'en discuter au cours de la session prochaine.

3^o Que publicité soit donnée à cette résolution.

re:
immigration

4^e Que copie soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au Premier Ministre de la province de Québec, au chef de l'Opposition provinciale, aux députés fédéraux et provinciaux du comté. Adopté.

La séance est levée.

Desiré Bernat, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

11 avril

Province de Québec

1944

Corporation municipale de Pointe-du-Lac

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 11 avril 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs Aniset Desaulniers, Mastai Montoin et Gérard Biron formant quorum sous la présidence de M. le maire Desiré Bernat.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance. -

- 1^o Min. de l'Intérieur, entretiens des aliénés semestre avril à septembre 1943.
- 2^o M. T. Beaulac, 1^{er} mars 1944, réponse à résolution s'opposant à l'immigration.
- 3^o Min. de l'Agriculture, circulaires re: Nominations d'inspecteurs municipaux de mauvaises herbes et Répression de la fraude au maïs.
- 4^o Corp. mun. du comté de St-Maurice re: résolutions en vue d'exempter de la loi d'Assurance- et honorer les employés engagés dans un emploi considéré comme étant d'une nature permanente.
- 5^o Min. de la Voie re: entretiens des chemins pendant la période de dégel.

6. M. Maurice L. Duplessis, 16 mars 1944, réponse à résolution s'opposant à l'immigration.

7. Commission des transports du Canada, 17 mars 1944, re ordonnance N° 64 576 libérant le Pacifique Canadien de l'obligation de maintenir des garde bestiaux au passage de voie publique au mille 75.3

M. Armand Desaulniers, appuyé par M. Mastai Montour, propose d'approuver les comptes:

comptes

1. M. Antonin Tratte, pour 20 heures de travail comme inspecteur municipal \$ 4,00

2. Formules Municipales, Emg. pour avis publics & avis de nomination \$ 3,73 & rec. de taxes \$ 19,56 \$ 23,39

Adopté.

heure des sessions
am. 13 nov. 1944

M. Armand Desaulniers, appuyé par M. Mastai Montour, propose que les sessions régulières de ce conseil auront lieu à l'avenir à sept heures et demie de l'après-midi le deuxième lundi de mois. Adopté.

contrat de vente des lots N° 449 & 481

M. Gérard Bisson, appuyé par M. Mastai Montour, propose d'autoriser M. le maire à passer et signer un contrat de vente au nom de cette municipalité, avec M. Kellie Desaulniers, pour les lots N° 449 & 481, rang St-Nicolas. Adopté.

emploi du secrétaire

Proposé par M. Gérard Bisson, secondé par M. Mastai Montour, et résolu unanimement que M. Désiré Benoit & Armand Desaulniers soient autorisés à signer un certificat attestant que l'emploi de M. Xavier Bisson, secrétaire-trésorier de cette corporation, est d'un caractère permanent. Adopté.

poide du pain.

M. Mastai Montour donne avis de motion qu'à la prochaine séance régulière de ce conseil, il sera passé un règlement concernant le poide du pain vendu dans

les limites de cette municipalité.

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

8 mai
1944

Province de Québec,

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 8 mai 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents M. M. Philippe Guay, Gérard Biron, Aricet Desaulniers & Albert Dupont sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Min. de la Santé, hospitalisation de Mme Edmond Taquin & Georgette Bourassa.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'approuver les comptes suivants:

- | | |
|--|----------|
| 1 ^o Trésorier de la Province, pour hospitalisation de Dame Edmond Taquin & Georgette Bourassa | \$ 27.00 |
| 2 ^o Formules Municipales, Enrg., papeterie | \$ 22.49 |
| 3 ^o Secrétaire, timbre \$ 5.00, fret \$ 1.00 | \$ 6.00 |

Adopté:

M. Aricet Desaulniers, appuyé par M. Albert Dupont, propose d'approuver les comptes de répartition ci-dessous inscrits et d'en payer le montant aux inspecteurs intéressés. Le secrétaire devra porter au rôle de perception et charger au compte des intéressés le montant dû par chacun d'eux.

comptes

répartitions

Répartitions côte & front Hubert Brothier

côte & front
Hubert Brothier

Noms	Cad.	App.	Per.	Total	Côte	Front	Mont. dit
succ. Charles Milette	218	20	-		.24	1.00	1.24
	221	1	-	21	-		
Jacques Blais	184			3	.04	.14	.18
Eddy Defoy	180			21	.24	1.00	1.24

M. Athanase Côté, inspecteur.

2.66

Répartition route Brise-Culottes (en haut)

route
Brise-Culottes

Noms	Cad.	Pieds	Total	Mont. dit
Gérard Tailleurcourt	421	21-2		
" "	422	10-7	31-9	0.46

0.46

M. Eddy Gravel, inspecteur.

Répartition route du 7^e rang

route du
7^e rang

Noms	Cad.	Eval.	Total	Mont. dit
Stephen Troulx	570	25		
" "	571	150	125	.45
Laurent Taillé	572		50	.18
Victor Abran	577		25	.09
Antonin Bellemare	573	150		
" "	574	150	300	1.08
Thomas Bourassa	578		120	.44
Adolphe Gauthier	578		120	.44
Donat Bellemare	578		125	.45
Danius Gust. Bellemare	580		200	.72
Donat Giroux	582		300	1.08
Omer St-Louis	582		300	1.08
succ. Edmond Gauthier	585		75	.27
Gaspard Milot	587		300	1.08
Damefos. Ida Larry	586		300	1.08
Donat Gadois	586		75	.27
Arthur Daveluy	572		50	.18
Joseph St-Arnauld	573		60	.22

M. Alcide Comreau, inspecteur.

9.11

Répartition route St-Nicolas.

No m.s	Cad.	Eval.	Total	Mont. d'él
Canadian Marconi	50214		60	.10
Frischetti & Cie	499		1000	1.50
Edmond Lord	453		100	.15
Philippe Gauthier	500	275		
"	501	75		
"	431	150	450	.67
Lorenzo Berthiaume	429	100		
"	430	150	250	.38
Zoël Taquin	429	125		
"	430	275	400	.60
Armand Brimbois	485		10	.02
Joseph St-Arneault	501		200	.30
Reni Dussault	428		350	.53
M. Des Neiges Turcot	477-8-9	60		
"	458	130	190	.29
Laurent Taille'	470	10		
"	458	30		
"	471	20		
"	472	100		
"	473	500	660	.99
Antonio Bellemare	440		75	.11
Timé Desaulniers	440		100	.15
Louis St-Louis	462		250	.38
Conrad Turcot	461		25	.03
M. Louise Ricard	460		50	.08
Ozanie Bourassa	459		50	.08
Dame Phil. Dussault	435-6-7		100	.15
Reni Dussault	435-6-7		200	.30
Honorius Gauthier	458		50	.08

M. Conrad Martin, inspecteur.

6.89

route
St-Nicolas

Répartition côte Denis Milot -

No m.s	Cad.	Eval.	Total	Mont. dit
Conrad Turcot	461		25	.12
M. Des Neiges Turcot	477-8-9		60	.28
Laurent Taille	470	10		
"	458	30		
"	471	20		
"	472	100		
"	473	500	660	3.05
M. Des Neiges Turcot	458		130	.60
Honorius Gauthier	458		50	.24
Edmond Lord	453		100	.48
				<u>4.77</u>

côte Denis Milot

M. Conrad Martin, inspecteur.

Répartition côte Bisson -

No m.s	Cad.	Eval.	Total	Mont. dit
Antoine Bellemare	440		75	.14
Aimé Desaulniers	440		100	.19
Armand Brimbois	485		10	.02
				<u>0.35</u>

côte Bisson

M. Conrad Martin, inspecteur.

Répartitions côte route Dupont, route Milette -

No m.s	Cad.	Arp.	côte Dupont	Route Dupont	Route Milette	Montant dit
Frédéric De Repentigny	294	36-	.94	1.19		2.13
Lucien Defoy	292	20-	.52	.66		
"	291	20-	.52	.66		
"	293	4-	.10	.13		2.59
Antoine Moreau	216	22-68			1.00	
"	215	22-23			.98	
"	217	20-60			.91	2.89
						<u>7.61</u>

côte route Dupont, route Milette -

M. Antonin Tratte, inspecteur municipal

Répartition route Adolphe Duplessis -

No m.s	Cad.	Arp.	Mont. dit
Elzéar Dupont		1 1/2	.54

route
Adolphe
Duplessis

NOM S		Cad.	Arg.	Mont. dit.
Camille	Tratte	319	1	0.37
Albert	Kamel	340-1.2-3	3 1/2	1.29
Patrick	Dupont	344-345	1	0.37
"	"	345	1	0.37
				<u>2.94</u>

M. Raoul Godin, inspecteur.

Répartition de la route Cyrille Mainville.

route
Cyrille
Mainville.

NOM S		Cad.	7 ^e	6 ^e	5 ^e	Total	Mont. dit.
Georges	Rouette	553	3				
"	"	553	3 1/2			6 1/2	0.78
Camille	Tratte	319			1	1	0.14
Edmond	Trichette	560	1/4				
"	"	"	1	1		1 1/4	
Albert	Kamel				3 1/2	3 1/2	0.52
Jos. - Emile	Gauthier	563	1/2			1/2	0.06
Elzéar	Dupont			1 1/2		1 1/2	0.18
Adilon	Milot	522-3-5		4		4	0.72
Patrick	Dupont	344-45			1		
"	"	345			1	2	0.30
Lionel	Houle	553	2 1/2			2 1/2	0.30

M. Raoul Godin, inspecteur.

3.00

service
d'autobus
chez Argall.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Bisson, propose de demander à la direction de Carier Frère Ltée de prolonger son service d'autobus jusqu'à la traverse au niveau de chez Argall afin d'accommoder le public voyageur de cette partie de la municipalité. **Adopté.**

entrevue
avec M. Polydore
Beaulac.

M. Anicet Desautniers, appuyé par M. Albert Dupont, propose que le secrétaire s'adresse à M. Polydore Beaulac afin de solliciter la faveur d'une entrevue avec lui pour M. le maire & messieurs les conseillers. **Adopté.**

L'assemblée est levée.

Pierre Bernart, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

12^e juin Province de Québec

1944

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 12 juin 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Anicet Desaulniers, Albert Dupont, Mastai Montour, Philippe Guay, Gérard Biron & Ovide Godin sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Carier & Frère, Sté, 11 mai 1944, avis qu'à compter du 15 mai les autobus iront tourner chez Argall.
- 2^o Min. de la Santé, 12 mai 1944, avis de l'admission définitive de Philippe Gauthier à l'hôpital St-Michel-Archange.
- 3^o M. G. H. Kiernan, 11 mai 1944, re: service d'un "grader"

M. Gérard Biron, appuyé par M. Ovide Godin, propose d'approuver les comptes suivants:

- 1^o M. J. M. Houle pour consultation & rapport re: projet de règlement concernant poids du pain à être vendu dans les limites de cette municipalité \$ 2,00
- 2^o Formules Municipales, Enrg., papeterie pour rôle d'évaluation \$ 9,93
- 3^o M. Agapit Lafard pour conduire M. Philippe Gauthier à l'hôpital St-Michel-Archange \$ 10,00

Adopté.

Après la lecture de la requête des contribuables des rangs St-Charles & des Petites Terres demandant l'électrification de cette partie de la municipalité de Pointe-du-Lac, il est proposé par M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Albert Dupont et résolu unanimement que ce conseil appuie la requête desdits contribuables. Adopté.

électrification

Attendu que les contribuables des rangs St-Charles & des Petites Terres de la municipalité de Pointe-du-Lac désirent se prévaloir des avantages de l'électrification rurale et qu'ils ont en conséquence signé une requête en ce sens, il est proposé par M. Mastai Montour, secondé par M. Philippe Guay et résolu unanimement que ce conseil appuie cette demande et prie M. Tolydore Beaulac d'user de toute son influence auprès des autorités compétentes afin d'obtenir la réalisation de ce projet dans le plus bref délai possible.

Adopté.

M. Léonard Biron, appuyé par M. Orila Godin, propose, que ce conseil vote une somme, pouvant aller jusqu'à \$ 50.00, au comité d'organisation des fêtes de mortuus le curé J. O. Toisson.

Adopté.

Proposé par le conseiller Albert Dupont, secondé par le conseiller Mastai Montour, que son Honneur le maire Désiré Benoit soit et est par les présentes autorisé à signer pour et en faveur de M. Roméo Lacroix restaurateur des Trois-Rivières un acte de vente préparé par Victor Abon, notaire, et qui vient d'être lu à l'assemblée pour l'immeuble ci-après décrit, savoir:

Un terrain situé en la paroisse de la Pointe-du-Lac connu et désigné comme étant le numéro deux cent quatre-vingt-dix-sept (297) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté Saint-Maurice pour la paroisse de la Pointe-du-Lac, situé dans le rang des Petites Terres pour un prix de \$ 26.19 payé comptant et dont quittance complète et finale.

Adopté.

Proposé par le conseiller Albert Dupont, secondé par le conseiller Mastai Montour, que son Honneur

électrification

octroi re:
jubilé second total

vente des
lot n° 297

le maire Désiré Benoit soit et est par les présentes autorisé à signer pour et en faveur de M. Mellie Desaulniers, cultivateur de la Pointe-du-Lac un acte de vente préparé par Victor Abran, notaire, et qui vient d'être lu à l'assemblée pour l'immeuble ci-après décrit savoir :

a) Un terrain situé en la paroisse de la Pointe-du-Lac connu et désigné comme étant le numéro quatre cent quarante-neuf (449) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté Saint-Maurice pour la paroisse de la Pointe-du-Lac, situé dans le rang Saint-Nicolas pour un prix de \$9.16 payé comptant et dont quittance complète et finale.

b) Un terrain situé en la paroisse de la Pointe-du-Lac connu et désigné comme étant le numéro quatre cent quatre-vingt-un (481) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté Saint-Maurice pour la paroisse de la Pointe-du-Lac, situé dans le rang Saint-Nicolas pour un prix de \$8.45 payé comptant et dont quittance complète et finale. Adopté.

Après avoir pris connaissance de la lettre de M. Tylmore Beaulac annonçant que le ministère de la Voirie consent à mettre à la disposition de ce conseil un montant de \$1000.00 pour travaux de voirie qui devront être faits dans cette paroisse sur une base contributive de 50% par les intéressés;

Il est proposé par M. Albert Dupont, secondé par M. Gérard Biron, que ce conseil accepte avec reconnaissance cet octroi aux conditions ci mentionnées; et qu'il désire que cet octroi soit employé à la reconstruction des ponts suivants:

a) Le pont connu et désigné sous le nom de pont de la côte Bisson, dans le rang St-Nicolas;

vente du
lot n° 449

vente du
lot n° 481

reconstruction
de ponts

- b) Les ponts connus et désignés sous les noms de pont du 6^e rang et pont de la route du 6^e rang;
 c) Le pont connu et désigné sous le nom de pont du rang des Garceaux.

Ce conseil autorise aussi l'achat des matériaux nécessaires à ces travaux et le paiement des salaires à chaque quinzaine. Adopté.

La séance est levée.

Philippe Guay, maire.
 Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

10 juillet
 1944

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 10 juillet 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Ovide Godin, Aniset Desaulniers & Mastai Montour formant quorum.

En l'absence de monsieur le maire, il est proposé par M. Mastai Montour, appuyé par M. Aniset Desaulniers de nommer M. Philippe Guay président de cette assemblée. Adopté.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance. —

- 1^o M. T. Beaulac, 23 juin 1944, re: demande d'électrification des rangs St-Charles & Petites Terres.
- 2^o Du Comité du Mouvement au Frère André re demande d'un octroi.
- 3^o Min. de la Voirie, 20 juin 1944, octroi de \$ 1000.00 pour reconstruction de ponts.

président
 de
 l'assemblée

M. Gérard Biron, appuyé par M. Ovide Godin,

propose d'approuver les comptes suivants :

1 ^o Formules Muro, Enrg., pour papier carbonné	\$ 1.00
2 ^o Xavier Bisson, pour timbres-poste	\$ 5.00
3 ^o Caisse Populaire, 6 mois d'intérêts sur billet	\$ 15.00
	Adopté.

M. Mastai Montour, appuyé par M. Amicet

Desaulniers, propose autoriser le paiement mensuel de la somme de \$0.42 à M. Omer Morel pour l'éclairage de la salle publique. Adopté.

M. Gérard Biron, appuyé par M. Ovide

Godin, propose que ce conseil vote un montant de \$10,000 au Comité du Monument au Frère André. Adopté.

M. Mastai Montour, appuyé par M.

Amicet Desaulniers, propose d'assurer la municipalité de Tointe-du-Bas contre les accidents pour travaux de reconstruction de fronts à être entrepris bientôt. Paiement de la prime autoisi. Adopté.

La séance est levée.

Desire Breault, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

11 sept. Tointe du Québec

1944

Corporation municipale de Tointe-du-Bas.

Séance régulière du conseil de la présente municipalité tenue le 11 septembre 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents, mesieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Amicet Desaulniers, Albert Dupont et Mastai Montour formant quorum pour la présidence, de M. le maire Desire Breault.

Après la recitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1° *Travaux de la partie* - semestre, oct. 1943 - avril 1944 - # 339,48
- 2° Remerciements du Comité d'Organisation des Fêtes, de M. le Curé.
- 3° Commission Municip. de Québec, 26 juillet 1944 re; billet de \$ 600,00
dû par la municipalité.

avis de motion

M. Aricet Deaubrunier, donne avis de motion qu'à la prochaine séance de ce conseil ou à une séance subséquente, un règlement sera proposé à l'effet d'imposer les taxes nécessaires pour l'année 1945.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'approuver les comptes suivants:

- 1° M. Philippe Tothier pour 1 journée, auto et chauffeur, conduire les estimateurs \$ 9,00
- 2° Navier Bisson, 2 journées comme secrétaire des estimateurs, confection des rôles d'évaluation (3 copies) \$ 40,00

Adopté.

comptes

demande de délai pour billet

M. Mastai Montaur, appuyé par M. Albert Dupont, propose de demander à la Commission Municipale de Québec de ratifier l'émission d'un billet de \$ 600,00 en faveur de la municipalité et d'autoriser son renouvellement pour une période additionnelle. Adopté.

insp. de voirie, 2^e rang

M. Mastai Montaur, appuyé par M. Albert Dupont, propose de nommer M. Paul Foubt inspecteur de voirie pour le deuxième rang à partir de la ligne de chemin de fer jusqu'à la ligne Ste. Marguerite, en remplacement de M. Athanase Crête. Adopté.

niveau

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose que ce conseil appuie la demande des intéressés de cette municipalité pour obtenir l'usage d'une niveau du ministère de la Voirie. Adopté.

M. Albert Dupont, appuyé par M. Mastai Montaur, propose d'approuver la répartition ci-dessous et d'en payer

Le montant à M. Alfred Houle, inspecteur. Le secrétaire devra porter au rôle de perception et charger au compte des intéressés le montant dû par chacun d'eux.

répartition
route de
l'Acadie.

Noms	Cad.	Arp.	Per.	Total	Mont. dû	
Athanas Houle	145	0	64			
" "	169	0	60	"		
" "	170	0	60			
" "	164	0	72	2	56	0.05
Philippe Bouchard	154			1	50	0.03
Théode Beaulieu	153			2	62	0.05
Dame Ovide Schiltz	147	23	00			
" "	148	0	71	23	71	0.47
Roland Côté	147			2	00	0.04
Antonin Tratte	148	2	00			
" "	146	0	91	2	91	0.06
J. Philippe Dugré	152			4	00	0.08
J. Thomas Douette	150			1	00	0.02
Ernest Comeau	161			1	75	0.03
Marius Côté	164			1	00	0.02
Albert Hamel	142			4	50	0.09
						<u>0.94</u>

Adopté.

examen
des rôles

M. Philippe Leray, appuyé par M. Léonard Piron, propose de procéder à l'examen et à la révision des rôles d'évaluation.

Adopté.

Proposé par M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Albert Dupont, que le rôle d'évaluations ayant été révisé, les changements suivants y soient apportés:

	Cad.	Sup. Terrain	Const.	Total
1° Transfert de Euseb. Piron à Maurice Piron	211	22-86	30	
" "	212	14-25	30	
" "	213	29-50	200	260

amendements
au rôle

homologations
des rôles

	Cad.	Sup.	Terrain	Const.	Total
2° Transféré à J. C. Hamothé de Armand Bimbois	543	25-00	150	300	
"	545	77-00	250		
"	485	10-00	10		710
3° Remplacer pure D. T. Normand par Dame Jean Normand	11	1-00	500	1300	1800
4° Transféré à Eddy Defoy de Désiré Benoît	303	30-00			
"	305	15-00			
"	307	5-00	90		90

Adopté.

Proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Biron et résolu que le rôle d'évaluation ayant été examiné soit homologué tel que revu avec quatre amendements.

Adopté.

La séance est levée.

Désiré Biron, maire

Gavin Biron, secrétaire-télesieur

10 octobre
1944

Troiseme de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 10 octobre 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Ovide Godin & Mastai Montour sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoît.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

M. Mastai Montour, appuyé par M. Philippe Guay, propose d'approuver les comptes suivants:

comptes

- 1° Trésorier de la Troisième, re: hospitalisation M. M. J. Thiberge \$ 2,50
- 2° Trésorier de la Troisième, a compte re: alinés \$ 1000,00

Adopté.

comptes de taxes

M. Avila Godin, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'autoriser le secrétaire-trésorier à envoyer les comptes de taxes conformément à l'article 71.7 du code municipal.

Adopté.

code municipal

M. Gérard Biron, secondé par M. Philippe Guay, propose d'autoriser l'achat d'un code municipal Tellier.

Adopté.

certificat d'emprunt

M. Avila Godin, appuyé par M. Marc-Antoine Montour, propose d'autoriser M. le maire et le secrétaire-trésorier à signer le certificat de renouvellement d'emprunt de cette municipalité à la Caisse Populaire de Pointe-du-Hac pour une période de deux ans.

Adopté.

- Règlement N° 37 -

Attendu que les prévisions budgétaires des dépenses et des revenus de cette corporation pour l'année 1945 s'établissent comme suit:

- Dépenses -

Intérêts sur emprunt	\$ 30.00
Entretien des chemins	39.13
Abonnés	715.35
Assistance publique	28.62
Conseil de santé	113.02
Administration générale	218.71
Divers	62.75
Total	<u>1204.58</u>

impositions taxe 1945

- Revenus -

Evaluation \$369,056 - Taux 0.35 x \$100.00	\$ 1291.70
Intérêts sur arriérés & dépôt à la banque	16.45
Répartitions de chemins	39.13
Total	<u>1347.28</u>
Surplus prévu	142.70

Attendu que l'avis de motion a été régulièrement

donné;

Il est proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Mastai Montour, et résolu:—

Que l'on règlement portant le N^o 37 des règlements de cette corporation, soit et est adopté; et il est décidé, par ce règlement, qu'une taxe foncière générale, au taux de 3.5% par \$ 100.00 d'évaluation, soit imposée et levée sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité, tels que portés au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget mentionné au présent règlement.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi. Adopté.

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire

Roger Bisson, secrétaire-trésorier

13 novembre Troisième de Québec

1944 Corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 13 novembre 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Albert Dupont, Mastai Montour et Gérard Biron, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la recitation de la prière et la lecture du procès verbal de la dernière session, les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Tapineau & Frigord, 11 oct. 1944 - offre de préparations de plans & devis pour travaux d'après-guerre.

M. Gérard Biron, appuyé par M. Albert Dupont, propose qu'à l'avenir les sessions de ce conseil se tiendront à 9 heures de l'avant-midi. Adopté.

M. Albert Dupont, appuyé par M. Mastai Montour,

reigl. n^o 37
impositions
taxe 1945

heure des
sessions.

proposé d'approuver les comptes suivants: -

- | | |
|---|----------|
| 1 ^o Comptes Mun., Energ, avis de taxes | \$18.94 |
| 2 ^o Secrétaire-trésorier, timbres, poste | \$10.00 |
| 3 ^o Caisse Populaire de Pointe-du-Bas, envoi d'intérêt sur billet \$515.00 | \$515.00 |
| 4 ^o Corp. mun. comté de St-Maurice, rentes seigneuriales 1944 | \$442.82 |

Adopté -

M. Albert Dupont, appuyé par M. Mastai Montour, propose de rembourser à la Caisse Populaire de Pointe-du-Bas un billet au montant de \$600.00 balance du billet en date du 5 juin 1939.

Adopté

M. Mastai Montour, appuyé par M. Gérard Biron, propose de payer au secrétaire-trésorier la somme de \$50.00 par année pour la préparation & la collection des répartitions des fronts-routes de cette municipalité.

Adopté.

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire.

Renée Bisson, secrétaire-trésorier.

11 décembre

Troisrivières de Québec

1944

Corporation municipale de Pointe-du-Bas.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 11 décembre 1944 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron & Ovide Godin sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Télégramme du président de la Société de St-Jean-Baptiste demandant de réitérer opposition à la conscription.
- 2^o Agence Duvernay, Inc., 1^{er} oct. 1944, re: timbres historiques et demande d'aide.

M. Philippe Anay, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'approuver les comptes suivants: -

- 1° Association Provinciale des Secrétares de Municipalités pour contribution de l'année 1945 et abonnement à la Revue Municipale. \$ 1.00
- 2° Agence Duvernay, Inc. pour 100 timbres historiques \$ 1.00
- 3° Franck Bisson, avis publiés (7) \$ 2.80, chauffage et entretien de la salle publique. \$ 6.00 \$ 8.80
- 4° Lucien Blouin, 10 heures de travail à \$ 0.50, pour couper les branches de la côte Dupont. Répartir cette somme entre les intéressés de la côte Dupont. \$ 5.00

comptes

Adopté.

opposition à la conscription

M. Ovide Godin propose, appuyé par M. Gérard Biron, que ce conseil réitère son opposition irréductible à la conscription pour service outre-mer sous quelque forme qu'on la désigne. Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Mackenzie King, au député fédéral du comté à la Société de St-Jean-Baptiste. Adopté.

Conformément à l'article 726 du code municipal de la province de Québec le secrétaire-trésorier soumet à ce conseil un état détaillé des arriérés de taxes municipales et scolaires des contribuables ci-dessous inscrits: -

Noms	Occup.	Cad.	Sup.	Lang.	Mun.	Scol.	Int.	Frais	Total
Rosul Dupont	comm.	516	38-00	4	4.30	10.95	0.90	0.39	16.45
Lucien Gauthier	ult.	388	80-00	21	15.40	48.40	1.35		65.15
Albert Hamel	journal.	342	36-15	5					
"	"	343	12-05	5					
"	"	341	15-15	5					
"	"	340	21-00	5					
"	"	342	4-50	5	7.67	7.00	0.50	0.39	15.56
Alfred Houle	ult.	387	20-00	21					
"	"	572	12-00	7					

arriérés

No ms	Occup.	Cad.	Imp.	Lang	Num.	Scd.	Int.	Train	Total
Alfred Houle	cult.	569	47-00	7					
" "	"	570	11-50	7					
" "	"	571	9-80	7	16.62	35.75	1.52		53.89
Antonin Tratte	cult	364	30-00	21					
" "	"	365	111.43	21					
" "	"	148	2-00	1					
" "	"	146	-91	1	16.38	71.27	3.29	0.38	91.42
Henri Tratte	cult	320	48-00	5					
J.C. Samothe	"	373	37-74	21	5.78	17.13	0.81	0.38	24.70
		543	25-00	6					
		545	77-00	6	17.07	8.88	2.40	0.39	28.74
		545	10-00	6					

M. Philippe Guay propose, appuyé par M. Girard Biron, que le secrétaire-trésorier donne un dernier avis à messieurs Raoul Dupont, Albert Hamel, Antonin Tratte & Henri Tratte, que leur nom sera transmis au bureau de la corporation des comités de St-Maurice pour la vente de leurs immeubles grevés d'arrérages de taxes à moins que dans le délai de sept jours de la date dudit avis ils paient le montant de leurs arrérages au bureau du secrétaire-trésorier. Adopté.

M. Philippe Guay propose, appuyé par M. Girard Biron, de nommer M. Bruno Desaulniers gardien d'archives de cette municipalité en remplacement de M. Omer Desaulniers. Adopté.

M. Ovide Godin propose, appuyé par M. Philippe Guay, de nommer M. Philippe Bouchard président d'élection de cette municipalité pour l'élection de janvier 1945. Adopté.

M. Ovide Godin propose, appuyé par M. Girard Biron, d'annuler les rentes seigneuriales des années 1941-42-43 & 44 au montant de \$3,521 et dont les propriétaires sont inconnus. Adopté.

La séance est levée. Adopté.
 Fernand Benoit, maire.
 Henri Biron, secrétaire-trésorier.

J. E. Samothe
 Sec. B. sec. tré.
 vente pour
 taxes

9 archives
 d'archives

président
 d'élection

rentes seign.
 annulées.

JAN 20 1945 PAUL FLEURY
 NOTAIRE
 Vérificateur Autorisé
 "Classe A 5-812"

FEV 1 1946

PAUL FLEURY

NOTAIRE

Vérificateur Autorisé

"O.C. 16 A 6-812"

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Je, Désiré Benoit, ayant été élu maire de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, à la Pointe Benoit
Pointe-du-Sac, ce 2 février 1945.

Xavier Bisson,

secrétaire-trésorier.

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Je, Darius Montour, ayant été élu conseiller de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, à la Darius Montour
Pointe-du-Sac, ce 9^e jour
de février 1945.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Je, Gérard Biron, ayant été élu conseiller de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, à la Gérard Biron
Pointe-du-Sac, ce 24 janvier 1945.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Je, Philippe Guay, ayant été élu conseiller de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide. Philippe Guay

Assesmenté devant moi, à la Pointe-du-Sac, ce 28 janvier 1945.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

12 février
1945

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Session régulière du conseil de la susdite corporation tenue le 12 février 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Orila Godin, Aniset Desaulniers & Darius Montour, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière élection.

Correspondance.

Rapport du vérificateur, année 1944.

M. Orila Godin, appuyé par M. Aniset Desaulniers, propose qu'il se conseil annule les frais de chemins apparaissant au livre de perception au nom de M. Orila Vincent pour un montant de \$7.50. Adopté.

M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Biron, propose d'approuver les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire à en effectuer le paiement: -

1 ^o Paul Fleury, vérification 1944	\$ 15.00
2 ^o Philippe Bouchard, président d'élection	\$ 2.00
3 ^o Joseph Garceau, bureau de notation	\$ 2.00
4 ^o Corp. mun. du comté de St-Maurice, cotisations 1945	\$ 129.17
5 ^o Xavier Bisson, timbres \$ 5.00, voyages pour dépôt à la banque 1.10	
comptes affichage avis publiés \$ 1.70, avis de taxes \$ 12.15	\$ 19.95
6 ^o Trésorier de la province, entretiens aliénés	\$ 822.21
7 ^o Syndicat National duachat des Rentes Seignuriales	\$ 0.33
8 ^o Revue Municipale, 1 abonnement	\$ 2.50
9 ^o Albert Biron, 16 hrs. à \$ 0.35, décharger char de cendres	\$ 5.60

Adopté.

M. Darius Montoux, appuyé par M. Philippe Guay,

Approb. rapport propose ce qui suit: -

- vérifications 1^o Approuver le rapport du vérificateur des comptes pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1944.
- vérificateur 2^o Nommer M. Paul Fleury, vérificateur des comptes de cette corporation pour l'année 1945, au salaire de \$ 15.00.
- cautionnement 3^o Accepter et renouveler la police de garantie du secrétaire-trésorier au montant de \$ 2,000.00 en faveur de cette corporation, en payant la prime au montant de \$ 10.00 et autoriser monsieur le maire à signer le certificat.
- lots à adjuger. 4^o Autoriser M. Oscar Becluc à adjuger à cette corporation les lots qui n'auront pas d'enchérisseur lors de la vente au conseil de comté le 8 mars prochain.

Adopté.

Attendu qu'il est actuellement question de construire la route nationale entre Pointe-du-Sac et Trois-Rivières;

route nationale

Attendu que le village de Pointe-du-Sac est reconnu comme un endroit idéal de villégiature au cours de la belle saison;

Attendu que le commerce local bénéficie largement du passage des touristes;

Attendu que la construction de la nouvelle route nationale en suivant un autre tracé que la route ^{actuelle} causerait de graves préjudices aux propriétaires de restaurants et camps pour touristes établis le long de cette route par suite du détournement du tourisme de ces endroits de villégiature;

route nationale -

Attendu que c'est le désir de la grande majorité de la population de Pointe-du-Hac que la route projetée suive le chemin actuel et passe dans le village;

Il est proposé par M. Gérard Biron, secondé par M. Arida Godin, que ce conseil favorise ce projet et l'appuie fortement. Une copie de cette résolution soit adressée à l'honorable Premier Ministre de la province, à l'honorable Ministre de la Voie, et à l'honorable docteur Marc Indel, député du comté de St-Maurice. Adopté.

La séance est levée.

Desiré Berrault, maire.

Gérard Biron, secrétaire-trésorier.

12 mars 1945

Province de Québec
Corporation municipale de Pointe-du-Hac.

Session régulière du conseil de la susdite corporation tenue le 12 mars 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Gérard Biron, Aris et Desaubriens et Jarius Montour sous la présidence de monsieur le maire Desiré Berrault.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Hon. Premier Ministre, Hon. Ministre de la Voie, Hon. Dr. Marc

- Duval: réponse à résolution de ce conseil demandant que la route nationale passe dans le village.
- 2° De la Croix Rouge Canadienne - demande d'aide dans campagne de souscription de cette société.
 - 3° Min. de la Santé, 1^{re} fév. 1945. directives concernant l'hospitalisation des malades mentaux.
 - 4° Min. de la Voie, 1^{re} mars 1945 re. entretien de la chaussée pendant la période du dégel.
 - 5° Min. de l'Agriculture, circulaires re: mauvaises herbes et pyrale du maïs.

M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Darieux Montheux des sessions, propose qu'à l'avenir les sessions régulières de ce conseil auront lieu à sept heures et demie de l'après-midi le deuxième lundi de chaque mois. Adopté.

M. Girard Biron, secondé par M. Anicet Desaulniers, propose de nommer les inspecteurs agraires et de voirie, ainsi que les autres officiers municipaux de cette corporation:

- 1° Tour le grand chemin du roi dans le haut de la paroisse depuis la terre de Carolus Besieur jusqu'au N° 131 inclusivement. M. Joseph Hélie, inspecteur.
- 2° Tour le grand chemin du roi depuis la ligne de la banlieue jusqu'à chez Alfred Thiberge, ainsi que la route des Duval jusqu'au 2^e rang et le pont Rivemache. M. Bernard Montour, inspecteur.
- 3° Tour le grand chemin du roi depuis chez Alfred Thiberge, N° 38 du cadastre, jusqu'au N° 58, ainsi que la route Rivemache. M. Herminegilde Guilbert, inspecteur.
- 4° Tour le 2^e rang, depuis la voie ferrée jusqu'à la ligne de Ste-Marguerite. M. Paul Troulx, inspecteur.
- 5° Tour le 3^e rang, depuis le pont chez Hubert Trottier jusqu'au 4^e rang, ainsi que la route chez Elzear Dupont, celle en avant chez Albert Blouin et le rang. M. Al-

officiers municipaux

ann. 9 avril 1945.

fred Bourassa, inspecteur.

ann. 11 fév. 1946

6^e Tour la concession St-Charles depuis le 70^e 355 exclusivement, jusqu'à la profondeur du 5^e rang, ainsi que la route Cyrille Mairville et le pont chez Adolphe Duplessis. M. Roland Crête, inspecteur.

7^e Tour la route du 6^e rang, ainsi que le cordon du 6^e. M. Antonio Blais, inspecteur.

8^e Tour le 7^e rang, depuis l'extrémité nord-est de ce rang jusqu'à la terre de M. J. Edmond Gauthier, 70^e 573 du cadastre, ainsi que la route du 6^e rang. M. Alcide Comeau, inspecteur.

ann. 18 juin 1945

9^e Tour le 7^e rang, depuis l'extrémité sud-ouest de ce rang jusqu'au 70^e 573 inclusivement, terre de J. Edmond Gauthier, ainsi que la petite route du 7^e rang. M. Edmond Taquin, inspecteur.

10^e Tour la route de l'Acadie depuis le grand chemin jusqu'à la ligne de Yamacliche. M. Jules Brousseau, inspecteur.

officiers municipaux

11^e Tour la concession de St-Nicolas, depuis chez Arila Vincent jusqu'à l'extrémité de ce rang. M. Léo Taquin, inspecteur.

12^e Depuis le rang St-Nicolas, pris du 70^e 493, jusqu'à la ligne de Yamacliche par le 2^e rang, y compris la route chez Alfred Barbeau. M. Eddy Gravel, inspecteur.

13^e Tour le village des Barbeau, depuis la route de l'Acadie jusqu'aux numéros 354 - 355 exclusivement. M. Amédée Berthiaume, inspecteur.

14^e Inspecteur municipal, M. Lucien Gauthier.

15^e Inspecteurs agraires:

Tour l'arrondissement champêtre 70^e 1 comprenant les rangs de l'Acadie, St-Joseph, St-Nicolas & des Barbeau. M. Louis Beaulieu, inspecteur.

Tour l'arrondissement champêtre 70^e 2 comprenant le grand chemin du roi de la ligne du village à la ligne de la bonlieu, les rangs Ste-Marguerite, Petites Terres & le village des Crête. M. Philippe Denoncourt, inspecteur.

Tout l'arrondissement et les propriétés n° 3 comprenant les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e rangs et le rang St-Charles. M. Frédéric Siveronche, inspecteur municipal.

16^e Estimateurs: MMs. Auguste Barbeau, Anicet Houle et Ernest Compaux.

17^e Gardiens d'enclos: MMs. Bruno Desaulniers et Armand Alarie.

Adopté.

M. Darius Montoux, secondé par M. Anicet Desaulniers,

propose:

1^o Payer à M. Eddy Schiltz pour 12 bœufs à 0.35, pour des bœufs et char de cendres \$ 4.20

2^o Souscrire au comité local de la Croix Rouge, la somme de \$ 4.25, 00 \$ 4.25, 00

Adopté.

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire.

Leaivier Bisson, secrétaire-trésorier.

9 avril

Province de Québec

1945

Corporation municipale de Pointe-du-Bas.

Session régulière du conseil de la susdite corporation tenue le 9 avril 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Anicet Desaulniers, Albert Dupont et Darius Montoux, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session, les minutes sont approuvées.

Correspondance. -

De M. Herménégilde Guilbert, 24 mars 1945, refus d'accepter la charge d'inspecteur de voirie.

M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Gérard Biron, propose d'accepter les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement: -

- 1^o Trésorier de la Troisième pour hospitalisation de Dame Zéphirin
De Repentigny \$ 14.00, Collette Dupont \$ 7.00 \$ 21.00
- 2^o Jean-Bte Fothier pour entretien chemin M. Joseph Lesmerises
et à charger au compte de ce dernier \$ 0.75
- 3^o Bernard Douette pour lavage des planches de la salle publi-
que \$ 3.00

Adopté.

inspecteur propose d'accepter la démission de M. Fernand Gildé Guil-
devoine. M. Darius Montour, secondé par M. Albert Dupont,
est nommé inspecteur de voirie et de nommer M. Albert
Trince pour le remplacer. Adopté.

Bassiane est levée.

Desire Benoit, maire.

Gervais Bisson, secrétaire-trésorier.

14 mai
1945

Troisième de Trébois

Corporation municipale de Trébois-du-Bac.

Session régulière du conseil de la susdite corpora-
tion tenue le 14 mai 1945 au lieu et à l'heure ordinaires
des sessions et à laquelle sont présents messieurs les con-
seillers Philippe Guey, Gérard Biron, Orla Godin, Anicet
Desaulniers & Darius Montour, sous la présidence de monsieur
le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du
procès-verbal de la dernière session les minutes sont approu-
vées.

Correspondance.

Les jeunes Laurentiens, 25 avril 1945, demande de secours
financiers pour leur œuvre d'éducation patriotique.

M. Gérard Biron, appuyé par M. Orla Godin,
propose que ce conseil demande au gouvernement pro-
vincial de reconstruire à ses frais trois ponts situés dans
cette municipalité, à savoir: le pont de la Côte Bisson,

dans le rang St. Nicolas, le front du Canal, dans le rang des
bateaux, et le front de la route du 7^e rang, en bas. Adopté.

M. Anicet Desaulniers, appuyé par M. Darins
Montoux, propose d'approuver les comptes de répartitions
ci-dessous pour entretien des chemins & fronts, d'en payer
le coût aux entrepreneurs et d'en charger les frais aux
divers intéressés; approuver de plus autres comptes:

- | | |
|--|----------|
| 1 ^o Henri Girard, pour route Brise-Culottes (en bas) hiver 1944-45 | \$ 15.00 |
| 2 ^o Donat Desjardins, route Brise-Culottes (en haut) hiver 1944-45 | \$ 50.00 |
| 3 ^o Conrad Martin, côte Deslauriers \$ 30.00, côte Bisson \$ 10.00, hiver
1944-45 | \$ 40.00 |
| 4 ^o Raoul Godin, pour route du 5 ^e rang, hiver 1944-45 | \$ 40.00 |
| 5 ^o Fernand Gildesbaillert, route Rivernoché, hiver 1944-45 | \$ 15.00 |
| répartitions 6 ^o Arthur Martin, route St. Nicolas, hiver 1944-45 | \$ 30.00 |
| entretien 7 ^o Jean-Emile Desaulniers, côte Denis Milot, hiver 1944-45 | \$ 15.00 |
| spécimens 8 ^o Philippe Guay, route de l'Acadie, hiver 1944-45 | \$ 15.00 |
| 9 ^o Mastai Montoux, route Cyrille Mainville, hiver 1944-45 | \$ 25.00 |
| 10 ^o Albert Blouin, route Milette \$ 25.00, côte Dupont \$ 30.00, route
Dupont \$ 20.00, entretien du "cordon" \$ 5.00, hiver 1944-45 | \$ 80.00 |
| 11 ^o Alcide Comeau, route 7 ^e rang \$ 34.00, hiver 1944-45, pour 2 cou-
vertures du front de la route du 7 ^e rang, en haut, à l'été de
1943, \$ 27.00 | \$ 61.00 |
| 12 ^o Gérard Gauthier, route des Bateaux, hiver 1944-45 | \$ 10.00 |
| 13 ^o Ernest Comeau, route Adolphe Duplessis, hiver 1944-45 | \$ 20.00 |
| 14 ^o Frédéric Rivernoché, route Cyrille Mainville, hiver 1944-45 | \$ 25.00 |
| 15 ^o Rosario Crête, côte Hubert Trottier, hiver 1944-45 | \$ 10.00 |
| 16 ^o Kilacion Blais, 16 heures à 0.35 pour décharges, chars, de cendres \$ 5.60 | |
| 17 ^o C.-E. Milot, voyage du maire & des conseillers à Shawinigan \$ 5.00 | |

Ces frais seront portés au rôle de perception, au nom
des intéressés, suivant les répartitions faites par le secrétaire. Adopté.

Rapportance est levée.

J. Desrivé, maire.

Frédéric Bisson

, secrétaire-trésorier.

11 juin
1945

Province de Québec
Corporation municipale de Pointe-du-Sac

Séance régulière du conseil de la susdite corporation tenue le 11 juin 1945, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs Albert Dupont & Philippe Guay, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit, ne formant pas quorum.

ajournement

M. Albert Dupont, secondé par M. Philippe Guay, propose d'ajourner la présente séance au 18 juin 1945, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions. Adopté.

La séance est ajournée.
Desiré Benoit, maire
Renée Brisson, secrétaire-trésorière

18 juin
1945

Province de Québec
Corporation municipale de Pointe-du-Sac

Séance régulière du conseil de la susdite corporation tenue le 18 juin 1945, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, telle qu'ajournée le 11 juin 1945 et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Anicet Desautels, Albert Dupont, Darius Montour, Philippe Guay, Gérard Biron & Ovide Godin, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Le secrétaire donne lecture de l'avis d'ajournement de la séance du 11 juin 1945 signifié à messieurs Ovide Godin, Gérard Biron, Anicet Desautels, & Darius Montour, ainsi que du certificat de signification.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbaux des séances des 14 mai & 11 juin 1945, les minutes de ces séances sont approuvées.

Correspondance.

- 1^{re} Min. de la Ville, 18 mai 1945, re: reconstruction de 3 fontés dans la municipalité.
- 2^e De Marc Trudel, 16 mai 1945, re: reconstruction de 3 fontés.

M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Albert Dupont, propose d'approuver les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement: -

- 1° Trésorier de la Province, entretien des aliénés, semestre avril-décembre 1944 \$ 591.08
- comptes. 2° Ernest Cormeau pour entretien du chemin de M. Albert Hamel pendant l'hiver 1944-45, charges ces frais à M. Hamel \$ 4.00
- 3° C. E. Milot, voyage pour avis spéciaux à messieurs les conseillers \$ 3.00

Adopté.

M. Philippe Liay, secondé par M. Gérard Binon, inspecteur des voiries propose d'accepter la démission de M. Edmond Fagnin comme inspecteur des voiries et de le remplacer par M. Bruno Barbeau.

Adopté.

M. Albert Dupont, secondé par M. Darius Montour, propose de voter un octroi de \$ 25.00 au comité d'organisation de la St-Jean-Baptiste.

Adopté.

M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Albert Dupont propose que ce conseil réitère sa demande à Caries Fieré Sté de prolonger leur service d'autobus jusqu'à chez Argall afin d'accommoder les public voyageurs de cette partie de la municipalité.

Adopté.

Il est proposé par M. Darius Montour, secondé par M. Ovide Godin, que les rôles d'évaluation ayant été examinés et revus, les changements suivants se soient apportés: -

	Cad.	Sup	Précédent	Constant	Total
1° Alcide Cormeau remplacé Arthur Cormeau - toutes ses propriétés -					
2° Transféré à Hercule Bourassa de Anila Camirand	197	28-00	325		325-
3° Louis-Philippe Dupont remplacé Arthur Dupont, ^{fin}	560	20-50	100-		100-
4° Transféré à Joseph Parthiame de Joseph St-Arnauld	573	8-00	60-		60-
5° Bonis Sennerville remplacé Sennerville & Jamies	23	1-50	200-	225-	425-
6° Transféré à Bruno Barbeau de Philippe Liay	572	13-00	50-		50-

		Cad.	Sup.	Terrain	Const.	Total
	7 ^o Bruno Desaulniers a acquis toutes les propriétés de Mme Desaulniers					
	8 ^o Transféré à M ^o Dupresne de Dame Emile Guilbert	364	5-00	40-		40-
	9 ^o Transféré à Boris Beaulieu de Théo Beaulieu	376			400-	400-
	10 ^o Gérard Bugeon a acquis de Anais St-Boris	462	32-00	250-		250-
	11 ^o Frédéric Bivernoche a acquis toutes les propriétés de Adèle Bivernoche					
	12 ^o Rectifier numéros pour Clément Bastien - N ^o 2 32 remplacé N ^o 184					
	13 ^o Philémon Martin a acquis la terre de Dame Omer Blais	548	25-00	150-		150-
	14 ^o Joseph Parouche a acquis de Emery Dupont (camp)	318			25-	25-
	15 ^o Eddy Dupy a acquis de Euchariste Biron	579	25-00	200-		200-
	16 ^o Lucien Dupy a acquis de Alfred Houle	569	47-00	350-		350-
amendement	17 ^o Réviser l'évaluation des lotissements de Honoré Garsau	2216			500-	500-
au rôle	18 ^o Rectifier numéros propriété de Fernand Billet - N ^o 220 remplacé N ^o 302					
d'évaluation	19 ^o Construire 1 arpent à Paul Garsau sur N ^o 2 20					
	20 ^o Ajouter un arpent à Dame Adèle de Faillipier N ^o	302				
	21 ^o Ernest Comcau a acquis de Zoé Bureau	561	21-12	100-		100-
	22 ^o Xavier Milot a acquis toutes les propriétés de Denis Milot					
	23 ^o Corp. Epic. des Trois Rivières a acquis propriété de Théophile Boucher	24	1-00	300-	1200-	1500-
	24 ^o Transféré à Paul Bureau de Alfred Bureau	398	8-25	300-	1650-	
	"	572	9-00	25-		
	"	395	3-60	175-		
	"	367	17-25	100-		2250-
	25 ^o Alexandre Dugré a acquis de Anisime Benoit	272	11-25	50-		50-
	26 ^o Octave Dupuis a acquis toutes les propriétés de Dame Anisime De la Rivière					
	27 ^o Julien Froulx a acquis de Xavier Côté	247	35-70	300-	400-	
	"	166	1-00	25-		725-
	28 ^o Auguste Bureau a acquis de Nils Camisard	2	23-80	1700-	100-	1800-
	29 ^o Étienne Brochu a acquis de Gérard Biron	533	30-00	100-		100-
	30 ^o Évaluer terrain de Antonio Raymond			200-		200-
	31 ^o Évaluer terrain de Georges Lambert			200-		200-
	32 ^o Ajouter les noms de fils & filles de propriétaires anciens					

Gabrielle Houle, André Rivard, Henri Carreau, Raoul Gauthier,
 Henriette Denoncourt, Bernard Tothier, Gergette Chamberland,
 Armand Moisan, Gergette Bourassa, Marie-Clair Blouin,
 Dolores Blais, Gisèle Tratte. Adoptés.

La séance est levée.

Désire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

9 juillet
 1945

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Bas.

Séance régulière du conseil de la susdite munici-
 cipalité tenue le 9 juillet 1945 au lieu et à l'heure ordi-
 naires des sessions et à laquelle sont présents monsieur
 le conseiller Darius Montoux et monsieur le maire Désire
 Benoît se formant par le quorum de cette assemblée.

La séance est levée.

Désire Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

13 août

Province de Québec

1945

Corporation municipale de Pointe-du-Bas.

Séance régulière du conseil de la susdite corporation
 tenue le 13 août 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des ses-
 sions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers
 Aniset Desautniers, Albert Dupont, Darius Montoux, Philippe
 Guay, Gérard Béron et Ovide Godin sous la présidence
 de monsieur le maire Désire Benoît.

Après la récitation de la prière et la lecture des
 procès-verbaux des deux dernières séances, les minutes sont
 approuvées.

Correspondance.

- 1^o Carier & Fière, Stée, 29 juin 1945, re: prolongement du service d'au-
 tobus jusqu'à chez Argall.
- 2^o The Bell Telephone Co. 7 juillet 1945. demande de déplacement d'un

proteau du réseau téléphonique.

Proposé par M. Gérard (Biron), secondé par M. Ovide Godin de payer à la Cie de Publ. "Le Nouvelliste" la somme de \$10.00 pour article sur Foire - au Bas paru dans le journal lors de son tenaire d'erection des conseils municipaux. Adopté.

M. Darius Montau donne avis de motion qui a une prochaine séance du ce conseil, sur règlement sera proposé afin de décider qu'à l'avenir l'imposition de la taxe foncière annuelle se fera par résolution.

Proposé par M. Armand Desaulniers secondé par M. Albert Dupont de faire les changements ci-dessous au rôle d'évaluation.

changements au rôle d'évaluation		Ced.	Sup.	Surain	Conte.	TOTAL
1°	Georges Régina a acquis de Georges Fournier	549	20.00	150.-		150.00
2°	Mellie Berthoume a acquis de Joseph St. Arnaud	501	1.00	25.-	175.-	200.00
3°	Mellie Faquin a acquis de Cordelia Milot	501	1.00	50.-	50.-	100.00
4°	Dame Napoléon Régina a acquis de Thomas Bureau	228	3.00	7.5		
		230	1.50	7.5		150.00

Adopté.

Il est proposé par M. Darius Montau appuyé par M. Philippe Guay et adopté:

Que ce conseil, donne son consentement à ce que l'on a déplacé un Bell Telephone Company of Canada construit et maintenu poteau télé- sous réseau téléphonique, dans le territoire de cette municipalité tel que mentionné dans la lettre de la dite Compagnie en date du 7 juillet 1945 et les plans qui l'accompagnent, et que M. Darius Montau surveille le travail pour le compte de la Municipalité.

A la requête des intéressés et sur la proposition de M. Philippe Guay appuyé par M. Gérard (Biron)

Il est résolu de demander au Ministre de l'Agriculture de la Pêche et des Forêts de l'Ontario de lui remettre un permis de pêche.

redressement
rivière à la
Boutrie.

au nom et pour le compte de la Corporation municipale de
Pointe-du-Has de l'exécution des travaux de redressement à
faire à la rivière à la Boutrie;

Il est également résolu que la Corporation susmen-
tionnée s'engage à payer le coût de ces travaux, à la réqui-
sition du Ministre ou de ses préposés. Adopté.

demande
d'octroi.

Proposé par M. Orlé, Godin, secondé par M. Albert
Dupont que ce conseil s'adresse à l'Hon. Du Marc Trudel
pour lui demander d'entreprendre les démarches nécessaires
afin d'obtenir du Ministre de la Voirie une subvention
de \$2000.00 pour l'exécution de travaux de voirie à 50%.

Adopté.

remerciements
au docteur
Marc Trudel.

Proposé par M. Aniset Desaulniers, secondé par
M. Darius Montoux qu'un vote de remerciements soit adressé
à l'Hon. Du Marc Trudel pour la subvention obtenue par
Marc Trudel pour l'amélioration des chemins de la muni-
cipalité.

Adopté.

dactylographe
et téléphone.

M. Aniset Desaulniers propose, appuyé par M.
Albert Dupont, d'autoriser l'achat d'un dactylographe
pour l'usage du secrétaire-trésorier et de payer le quart
du prix d'achat; il est aussi résolu de payer le quart
du coût du service téléphonique à l'usage du bureau
du secrétaire-trésorier. Tournant autorisé.

Adopté.

ajournement.

Proposé par M. Darius Montoux secondé par
M. Orlé Godin d'ajourner la séance au 20 août courant
à 7 1/2 heures de l'après-midi.

Adopté.

Darius Berast, maire.

Renée Bisson, secrétaire-trésorier.

20 août

Troisrue de Québec

1945

Corporation municipale de Pointe-du-Has.

Séance régulière du conseil de la susdite munici-
palité tenue le 20 août 1945 au lieu et à l'heure ordi-

naires des sessions, telle qu'ajournée le 12 août courant, sont présents messieurs les conseillers Anicet Deaulniers, Albert Dupont, Darins Montoux, Philippe Guay, Gérard Bisson et Ovide Godin, sous la présidence de monsieur le maire Desiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Règlement N° 38

Règl. N° 38

Considérant que l'article 696 du Code municipal, tel que modifié par la loi 9 George VI, chapitre 70, section 8, permet à ce conseil de décréter que la taxe foncière annuelle sera à l'avenir imposée par résolution;

Considérant qu'il y a lieu de ne pas valoir de ce imposition pouvoir;

Considérant qu'un avis de motion a été régulièrement donné;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Anicet Deaulniers, secondé par monsieur le conseiller Albert Dupont et résolu qu'un règlement portant le numéro trente-huit soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

1° A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'à ce qu'il y ait été abrogé, la taxe foncière annuelle sera imposée par résolution;

2° Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Proposé par M. Darins Montoux, secondé par M. Ovide Godin, de faire le changement, suivant au rôle d'évaluation:

au rôle	Dame Napoléon Vézina remplacé Hugo Vézina	549	30.00	150.-		150.00
---------	---	-----	-------	-------	--	--------

Adopté.

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire.

Gérard Bisson, secrétaire-trésorier.

10 septembre Province de Québec

1945

Corporation municipale de Pointe-du-Bac

Séance régulière du conseil de la présente municipalité tenue le 10 septembre 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Anicet Desautels, Darius Montoux, Gérard Bisson, Odie Godin sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Correspondance.

Comm. du Salaire Minimum - réclamation pour arriérés de salaire conformément à l'Ordonnance N°4.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Proposé par M. Anicet Desautels secondé par M. Darius Montoux d'approuver les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement:

1° C. E. Milot, voyage à Beauport et retour pour chemins \$6.00

2° Comm. du Salaire Minimum, réclamation pour arriérés de salaire du secrétaire-trésorier. \$83.30

comptes. 3° Xavier Bisson, pour arriérés de salaire des mois d'août et juillet 1945. \$161.64

4° Xavier Bisson, pour confection des répartitions de routes de l'année 1945. \$50.00

Adopté.

Proposé par M. Gérard Bisson secondé par M. Odie Godin de fixer le salaire du secrétaire-trésorier à 1% de l'évaluation municipale jusqu'à concurrence de \$250.00 par année conformément à l'Ordonnance N°4 de la Commission du Salaire Minimum.

Adopté.

Considérant que les prévisions budgétaires, des dépenses et des revenus de la corporation municipale de Pointe-au-Lac pour l'année financière 1946 se établissent comme suit:

Dépenses.

Administration générale	\$ 510.64
Entretien de voirie (répartition de routes)	" 420.00
Assistance publique	100.00
Conseil de comté	<u>113.02</u>
TOTAL	\$ 1143.66
SURPLUS prévu	5421.44

Revenus.

imposition	Taxe générale. Eval. 8367456 x 0.35	\$ 1286.10
de la taxe	Répartition de routes	<u>420.00</u>
1946	TOTAL	1706.10

Considérant que les dépenses prévues telles que décrites ci-dessus s'élèvent à \$ 1143.66 et les revenus, autres que la taxe foncière à \$ 420.00

Considérant que pour solder la différence entre tels revenus et le total des dépenses, une somme de \$ 723.66 est nécessairement requise;

Considérant que l'évaluation imposable totale est à \$ 367,456.00;

En conséquence, il est proposé par M. Aris et Desautels, secondé par M. Davins Montour et résolu unanimement qu'une résolution soit adoptée séance tenante aux fins d'imposer et de prélever, sur tous les biens imposables, tels qu'inscrits au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, une taxe générale de 0.35 par \$ 100.00 d'évaluation.

Adopté.

Séance est levée.

Thylpe D. May, président.

Henri Binson, secrétaire-trésorier.

9 octobre
1945

Province de Québec

Corporation municipale de Tointé-du-Bac.

Séance régulière du conseil tenue le 9 octobre 1945, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents monsieur le maire Désiré Benoit et M. Albert Dupont ne faisant pas quorum.

ajournement Proposé par M. Albert Dupont, secondé par M. Désiré Benoit d'ajourner la séance au lundi 15 octobre 1945 à l'heure ordinaire des sessions. Adopté.

La séance est ajournée.

Philippe Roy, président
René Bisson, secrétaire-trésorier.

15 octobre
1945

Province de Québec

Corporation municipale de Tointé-du-Bac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 15 octobre 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des séances, telle qu'ajournée le 9 octobre courant, et à laquelle sont présents messieurs Aris et Desaulniers, Darius Montour, Philippe Guay, Gérard Biron et Arila Godin, faisant quorum.

Le secrétaire donne lecture de l'avis d'ajournement signifié à messieurs les conseillers absents lors de la séance du 9 octobre courant.

Après la récitation de la prière et la lecture des procès-verbaux des deux dernières séances les minutes sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o Min. de l'Agriculture, 18 sept. 1945. re: travaux d'excavation à la rivière à la Boutrie.
- 2^o Corp. mun. comté St-Maurice - 14 sept. 1945. compte pour travaux re: cours d'eau de la Banlieue; et demande d'adopter résolution pour construction école d'agriculture à Yamachiche.

Vue l'absence de monsieur le maire, il est proposé par
président M. Girard (Biron), secondé par M. Arida (Godin), de nommer M.
siance - Philippe Guay président de cette séance. Adopté.

Proposé par M. Aricet Desaulniers, secondé par M.
Darius Montour, d'approuver les comptes suivants et d'autori-
ser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement:

1^{er} Corps. mun. comté St-Maurice - pour travaux d'épandage execu-
tés dans le cours d'eau de la Banlieue 121.00
comptes et charges ces frais au compte de Adélard Montour 7.50,
Bernard Montour 3.00 et Auguste Garceau 1.50

2^e Corps. mun. comté St-Maurice - pour versement 1945 des rentes
seigneuriales 442.80

Adopté.
homologation Proposé par M. Aricet Desaulniers, secondé par

rôle de M. Darius Montour d'homologuer le rôle de perception
perceptions pour l'année 1946, sans amendements. Adopté.

Attendu qu'à la séance du 10 mars 1937, le Con-
seil, au Comté de St-Maurice demandait au Ministère de l'Agric-
culture de Québec, d'instituer une école moyenne d'agri-
culture au Collège Ste-Anne d'Yamachiche;

Attendu que le Ministère de l'Agriculture s'est
rendu à la demande du conseil, et que ladite école était
en opération au mois de novembre suivant;

école Attendu que cette école a toujours donné
d'agriculture de très bons résultats depuis sa fondation;

à Yamachiche Attendu qu'il serait nécessaire et avanta-
geux de séparer cette école moyenne d'agriculture du
Collège Ste-Anne, où elle existe depuis huit années;

Attendu qu'une demande a été faite par
la Commission Leclair d'Yamachiche et par les conseils
municipaux de la paroisse et du village d'Yamachiche,
à l'Honorable Ministre de l'Agriculture de Québec, pour

la construction d'une école d'agriculture complètement distincte du Collège Ste-Anne, et pour l'obtention d'un budget d'administration annuel; la construction et l'entretien devant être entièrement aux frais du Ministère de l'Agriculture;

Il est proposé par M. Gérard Bisson, secondé par M. Ovide Godin et résolu à l'unanimité:

Que le conseil de la corporation municipale de Pointe-du-Sac, reconnaissant le bien-fondé de cette requête, demande à l'Honorable Ministre de l'Agriculture de bien vouloir accorder la construction d'une école d'agriculture à Yamachiche, complètement distincte du Collège Ste-Anne, ainsi qu'un budget d'administration annuel; la construction et l'entretien devant être entièrement aux frais du Ministère de l'Agriculture.

Adopté

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire

Gérard Bisson, secrétaire-trésorier

12 novembre Province de Québec

1945

Corporation municipale de Pointe-du-Sac

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 12 novembre 1945, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messeigneurs les conseillers Darius Montour, Philippe Guay, Gérard Bisson & Ovide Godin, sous la présidence de monseigneur le maire Desiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session, les minutes sont approuvées.

Correspondance:

1.° Min. de l'Agriculture, travaux de drainage, rivière aux Glaises

- 2° Min. de la Santé, assist. publique, oct. 1944 - mars 1945 - \$ 214.50
- 3° Bell Telephone Co. 20 oct. 1945 - déplacement d'un poteau - travaux terminés.
- 4° Min. de l'Agriculture - 30 oct. 1945 - réformes à résolutions demandant la construction d'une école d'agriculture à Yamachicho.
- 5° Ecole Régionale d'Agriculture de la Mauricie, 18 oct. 1945 - renseignements sur le cours d'agriculture.

Proposé par M. Darin Montour, secondé par M. Ovide Godin d'approuver les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement:

comptes	1° Trésorier de la Province, pour assistance publique re: Victor Armand Brimbois, Thérèse Montour	\$ 214.50
	2° Papier Bisson, timbres, poste	10.00
	3° Min. de l'Agriculture, travaux de drainage à la rivière à la Boute. Répartir le montant de ces frais aux intéressés.	11.25

Adopté

Conformément à l'article 726 du code municipal le secrétaire-trésorier soumet à ce conseil un état détaillé des arriérés de taxes municipales et scolaires et de rentes annuelles des contribuables ci-dessous inscrits:

Noms	Occup.	Cat.	Sup.	Lang.	Mun.	Scol.	Aut.	P. sign.	Total	
									Taxe	Scol.
Lucien Gauthier	cult.	388	80-00	21	23.10	55.00	2.40	2.06	82.56	82.56
J.E. Barnothé	agut.	543	25-00	6	1.57	5.63		1.13	8.33	
		545	77-00	6	.88	3.13		3.64	7.65	
		485	10-00	St-Mic.	.04	.12			.16	16.14
succ. Charles Milette	ind.	218	20-00	3	.35	1.25			1.60	
		221	1-00	3	.04	.13		4.50	4.67	6.27
Adilon Milot	cult.	525	75-00	6	1.29	4.63		16.90	22.82	
		523	2-63	6	.04	.12		.60	.76	
		524	6-00	6	.02	.06		1.10	1.18	
		522	4-85	6	.07	.25		1.15	1.47	26.23

Après considération des arriérés ci-dessus insc.

crits il est proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Biron et résolu que le secrétaire-trésorier donne un avis formel à messieurs Anicet Brauthier, J. E. Bannette, succ. Charles Millette et Odilon ^{milot} que leur nom sera transmis au secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de St. Maurice pour la vente de leurs immeubles ci-haut désignés à moins qu'ils n'acquittent sans délai leurs aréragés. Adopté.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Therive Bisson, secrétaire-trésorier.

10 décembre Troine de Duibes

1945

Corporation municipale de Tointé-du-Bac.

Séance régulière du conseil de la sus dite municipalité tenue le 10 décembre 1945 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Ovide Godin et Anicet Desaulniers sous la présidence de monsieur le maire Desire Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session, les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Antonio Elie, 10 nov. 1945, demande l'adoption d'une résolution appuyant la construction d'un pont entre Trois-Rivières et Ste-Angèle-de-Paradis.

Proposé par M. Ovide Godin, secondé par M. Gérard Biron, d'approuver les comptes suivants:

- comptes
- 1° Ass. Trov. des Secrétaire de Municipalités, cotisation 1946 \$1.00
 - 2° Therive Bisson, roy. à la banque \$2.20, avis publiés 1.20, frais d'enregistrement \$1.60
 - 3° Corp. mun. du comté de St. Maurice, travaux re: cours

5.00

d'eau Dussault - Trichette 196.25
 4° *Taxer de caisse à caisse rente seigneuriale 1945* .88
 5° *Jés Taquin, pour travaux re front de la cote Bisson* 4.86
Adopté.

Proposé par M. Armand Desaulniers secondé par M. Philippe Guay d'approuver les comptes de répartition ci-dessous et d'en charger le coût aux propriétaires intéressés:

Cours d'eau Dussault - Trichette.

Noms	N° cad.	Arpents	Drainage	Épandage	Totalité
Didace Trichette	174	47	38.72	14.29	53.01
Eugène Fivard	407-408-412	21	17.30	6.38	23.68
Donat Descoeurs	411	35	28.84	10.64	39.48
Mme Joseph Gauthier	P.409, P.410	17 1/2	14.42	5.32	19.74
répartitions Euchariste Descoeurs	P.409, P.410	17 1/2	44.08	16.24	60.34
	412, 413, 414	16			
	415	20			

196.25

Cote Bisson.

Noé Milot, 5 madriers 8" x 3" x 12' 2.16
 Aimé Desaulniers, 1 madrier 8" x 3" x 12', 1 madrier 6" x 3" x 12' 1.89
 Antonio Bellemare, 1 madrier 6" x 3" x 12' 0.81
4.86

Adopté.

Proposé par M. Arila Godin, secondé par M. Gérard Biron de nommer M. Philippe Bouchard président d'élection de cette municipalité. Adopté.

La séance est levée.

Dennis Benoit, maire.

Henri Bisson, secrétaire-trésorier.

Troisville de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Bras.

Je, Arila Godin, ayant été élu conseiller de la municipalité de Pointe-du-Bras, jure solennellement

président
 d'élection
 FEV 1 1946
 PAUL FLEURY
 NOTAIRE
 Vérificateur Autorisé
 "Classe A 8-912"

JAN 28 1947
 PAUL FLEURY
 NOTAIRE
 Vérificateur Autorisé
 "Classe A 5-912"
 JAN 28 1947

serment
d'un
conseiller

que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les devoirs
de cette charge au meilleur de mon jugement et de
ma capacité. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Assermenté, devant moi

à la Pointe-du-Sac, ce O vba Godin

3^e jour de février 1946.

Xavier Bisson, sec. - tris.

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

serment
d'un
conseiller

Je, Alfred Bourassa, ayant été ^{nommé} ~~été~~ conseiller
de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solen-
nellement, que je remplirai, avec honnêteté et fidélité
les devoirs de cette charge au meilleur de mon juge-
ment et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit
en aide.

Assermenté, devant moi Alfred Bourassa.

à la Pointe-du-Sac, ce

17^e jour de mars 1946.

Xavier Bisson, sec. - tris.

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

serment
d'un
conseiller

Je, Arisat Desaulniers, ayant été ^{nommé} ~~été~~ conseil-
ler de la municipalité de Pointe-du-Sac, jure solennel-
lement, que je remplirai, avec honnêteté et fidélité les
devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté, devant moi

à la Pointe-du-Sac, ce Arisat Desaulniers

19^e jour de février 1946.

Xavier Bisson,
secrétaire - trésorier

11 février
1946

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-au-Lac.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 11 février 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Ovide Godin et Darius Montour, sous la présidence de monsieur le maire Désiré Puroit.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du procès-verbal de l'élection de trois conseillers.

Correspondance. -

- 1^o Min. de l'Agriculture - compte ré-épannage des déblais, rivière à la Goutte.
- 2^o Rapport de vérification des comptes de l'année 1945.

Proposé par M. Darius Montour secondé par M.

Ovide Godin, d'approuver les comptes suivants et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement: -

- | | |
|--|--------|
| 1 ^o Formules Mun. Enrg, formules + enveloppes 4.58 + 9.23 + 0.15 change | 13.96 |
| 2 ^o J. J. Moore + Cie, feuilles rôle de perception 4.27 + 0.15 change | 4.42 |
| 3 ^o Napoléon Marie, police garantie | 10.00 |
| 4 ^o Paul Fleury, vérification des comptes année 1945 | 15.00 |
| 5 ^o Revue Municipale, abonnement à la revue | 2.50 |
| 6 ^o Xavier Bissos, enreg. 1.20, avis de taxes 4.25, voy. à banque 0.55, avis publiés 1.20 | 7.20 |
| 7 ^o Corp. mun. comté St-Maurice, estimations 1946 | 128.61 |
| 8 ^o Philippe Bouchard, président d'élections | 2.00 |
| 9 ^o Joseph Barbeau, loyer bureau d'élections | 2.00 |
| 10 ^o Alped Barbeau, redressement, rivière à la Goutte | 60.00 |
| Reporté, le montant de ses frais aux intéressés - | |
| 11 ^o Agence Duvernay, timbres historiques | 1.00 |

Adopté.

Proposé par M. Girard Biron, secondé par M. Philippe Guay:

- rapport de 1° Approuver le rapport de vérification des comptes de l'année
 vérification 1945 tel que soumis au conseil.
- 2° Nommer M. Paul Heury vérificateur des comptes de cette
 vérificateur municipalité pour l'année 1946.
- 3° Accepter le renouvellement de la police de garantie du
 police secrétaire-trésorier au montant de \$2000,00 en faveur de cette
 garanties municipalité. Adopté.

Attendu que M. Anicet Desaulniers a été dans
 l'impossibilité de prêter serment d'office dans les trente
 nomination jours de son élection à la charge de conseiller;
 d'un conseiller

Il est proposé par M. Philippe Guay secon-
 dé par M. Darius Montour de nommer M. Anicet Desaul-
 niers à la charge de conseiller pour le siège N°5 de cette
 municipalité. Adopté.

Proposé par M. Orla Godin, secondé par M. Girard
 Biron, de nommer M. Albi Dupont inspecteur de voirie
 inspecteur de voirie pour la concession St-Charles depuis le N°355 inclusive
 St-Charles ment, ainsi que pour la route Cyille Mainville et le
 pont chez Adolphe Duplessis, en remplacement de
 M. Roland Côté. Adopté.

La séance est levée.

Darius Bisson, maire

Philippe Guay, secrétaire-trésorier

11 mars Troisième de Québec

1946 Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Séance régulière du conseil de la susdite commu-
 nauté tenue le 11 mars 1946 au lieu et à l'heure ordi-
 naires des sessions et à laquelle sont présents mes-
 sieurs les conseillers Philippe Guay, Girard Biron,
 Anicet Desaulniers & Darius Montour pour la prési-

d'une des messieurs le maire Désiré Berrut.

Après la recitation de la prière et la lecture des procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance...

1^{er} Min. de la Voie, 4 mars 1946 rel: période de ségel.

2^{er} Min. de l'Agriculture, circulaires rel: mauvaises herbes + répression fiscale du maïs.

heure des
séances.

Proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Biron qui à l'avenir les séances régulières du conseil auront lieu à sept heures et demie de l'après-midi.

Adopté.

Proposé par M. Anicet Desaulniers, secondé par M. Darius Montau d'approuver les comptes suivants:

comptes

1 ^{er} Editions Mury. Enq., pour code municipal 2.70 + 15	2.85
2 ^{er} Xavier Bisson, timbres-poste 5.00, réparation de plumes 43	5.43
3 ^{er} Jules Godin, lumière, salle publique	3.00

Adopté.

Proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Biron d'augmenter l'évaluation des bâties de M. Alfred Bourassa d'un montant de \$50.00 sur le lot N^o 234.

Adopté.

conseiller
siège N^o 2

Proposé par M. Darius Montau, secondé par M. Anicet Desaulniers de nommer M. Alfred Bourassa conseiller au siège N^o 2 de cette municipalité. Adopté.

inspecteurs
champs de
blé d'Inde

Proposé par M. Darius Montau, secondé par M. Anicet Desaulniers de nommer messieurs Bernard Montau + Orla Vincent inspecteurs des champs de blé d'Inde.

Adopté.

La séance est levée.

Désiré Berrut, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

8 avril
1946

Troisrives, de Québec

Coopération municipale de Troisrives - de Bas.

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 8 avril 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Rioux, Orila Godin, Amicet Desautniers, Alfred Bourassa et Jarius Montour sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session, les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Mrs Bell Telephone Co., 27 mars 1946, demande d'autorisation au placement de deux câbles téléphoniques, routes ainsi traversant certaines parties de la paroisse.

Proposé par M. Alfred Bourassa, secondé par M. Jarius Montour, d'approuver les comptes suivants:

- 1^o Corp. mun. du comté, St-Maurice pour travaux cours d'eau
Dussault - Tréchette 10⁰⁰ 11
- 2^o Henri Tratte pour ouvrir le chemin chez Rolland Côté
9 blocs à 0.50, 4.50, entretien de la côte pendant l'hiver
comptes (Rolland Côté) 5.00; entretien des chemins de Albert Hamel pendant l'hiver 1945-46, 283.00 Charges aux intéressés. 12⁰⁰ 50
- 3^o Min. de l'Agriculture, pour épandage des déblais de la
rivière à St-Denis. Répartition des frais aux intéressés. 33⁰⁰
- 4^o Corp. belinot, St-Quin, Montréal, billets de tirage 2⁰⁰ 20

Adopté.

Proposé par M. Orila Godin, secondé par M. Amicet Desautniers, d'approuver la répartition ci-dessous répartition pour travaux effectués au cours d'eau Dussault - Tréchet et de charger ces montants aux comptes des intéressés:

"Dussault":	Didace Frichette	174	4.7	2.73	Mme Joseph Gauthier	\$409,840	17 1/2	1.02
Frighthouse":	Eugene Rivard	407.89	211	1.22	Eugene Rivard	\$409,840	17 1/2	
	Donat Desjardins	411	3.5	2.03		4123.45	36	3.11

Adopté.

Il est proposé par M. Philippe Guay, appuyé par M. Gérard Rivard et adopté:—

Que ce conseil donne son consentement à ce que les câbles télé-phoniques souterrains The Bell Telephone Company of Canada construisent et maintiennent, son réseau téléphonique dans le territoire de cette municipalité tel que mentionné dans la lettre de la dite Compagnie en date du 22 mars 1946 et les plans qui l'accompagnent, et que M. Philippe Guay surveille le travail pour le compte de la Municipalité.

Proposé par M. Ovide Godin, secondé par M. Gérard Rivard, que ce conseil s'adresse aux ministres de la "Petit Bois" Voirie pour lui demander que le gouvernement prenne à sa charge l'entretien du chemin Ste. Marguerite gravé l'an dernier grâce à un octroi du gouvernement.

Adopté.

La séance est levée.

Desire Bernant, maire.

Rogues Bisson, secrétaire-trésorier.

13 mai
1946

Trois de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 13 mai 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Rivard, Ovide Godin, Anicet Desautels, Alfred Bourassa et Dennis Montour, sous la présidence de monsieur le maire Desire Bernant.

Après la récitation, de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance -

- 1^o Min. de la Voie, 12 et 17 avril 1946 re: entretien chemins du "Téti Bois" - pas suffisamment amélioré.
- 2^o Carier & Fière Optés, 12 avril 1946 - re: service d'autobus chez Argall - refusé.
- 3^o Société Canadienne de la Croix-Rouge, 6 mai 1946 - demande de souscriptions.
- 4^o Hon. Dr. Marc Soudel, M.A.S. - peut recevoir délégation du conseil le 27 ou le 27 avril.
- 5^o Requête des cultivateurs de la municipalité demandent l'aide du ministère de l'Agriculture pour le creusage d'un cours d'eau - (Canal James Gauthier)

Proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Bisson, de approuver les comptes ci-dessous pour l'entretien des chemins pendant l'hiver 1945-46; d'en payer le coût aux personnes qui en ont eu la charge et de porter ces montants aux comptes des intérêts à ces chemins d'après les répartitions faites par le secrétaire trésorier.

	1 ^o Big Taquin pour entretien côté Ducharme 28.00, côté Bisson 10.00 - 38.00	38.00
répartitions	2 ^o Henri Girard pour entretien route Girard	20.00
entretien	3 ^o Henri Trétre pour entretien route Adolphe Duplessis	25.00
chemins	4 ^o Ernest Comeau pour entretien route 7 ^o rang 40.00, route 6 ^o rang 38.00 - 78.00	78.00
hivers 1945-46	5 ^o Albert Turcotte pour entretien route Rivernoché	24.00
	6 ^o Mastai Montour pour entretien route Cyrille Fougère	25.00
	7 ^o Arthur Martin pour entretien route St-Nicolas	32.00
	8 ^o Agapit Lafard pour entretien côté Denis Milot	15.00
	9 ^o Joseph Hélie pour entretien route de l'Acadie	15.00
	10 ^o Albert Blouin pour entretien route Milette 25.00, côté	

- Du pont 25.00, route Du pont 30.00 80.00
- 11^e Philippe Buzay pour entretien route des Barreaux 20.00
- 12^e Beoul Godin pour entretien route Cyrille Mainville 25.00, pour entretien chemin Ancien Defoy 2.50 27.50
- 13^e Désiré Benoit pour entretien côte Hubert Drottier 14.00

Adopté

Proposé par M. Orla Godin secondé par M. Amicet Desautricus que ce conseil approuve et appuie la demande requête d'un groupe de contribuables de cette municipalité demandant l'aide du ministère de l'Agriculture pour le creusement d'un cours d'eau ignorant tant leurs terres et connu sous le nom de "Canal des Saigneurs" ou "Canal James Faubert".

Adopté

Proposé par M. Alfred Bourassa appuyé par M. Darius Montour que ce conseil appuie la demande d'un groupe de cultivateurs de cette municipalité afin d'obtenir les services d'une machine "bull-dozer" du ministère de l'Agriculture et que le secrétaire-trésorier transmette cette demande au ministère de l'Agriculture.

Adopté

M. Darius Montour donne avis de motion qui à la prochaine séance de ce conseil, ou à une séance ultérieure, il sera proposé d'amender le règlement N° 19 concernant la morale et l'ordre public dans la municipalité de Tointe-du-Bac.

avis de motion
re: amendement
règl. N° 19

La séance est levée.

Desiré Benoit, maire.

Gervais Bisson, secrétaire-trésorier.

Trois-Rivières de Québec

Corporation municipale de Tointe-du-Bac.

11 juin
1946

Session régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 11 juin 1946 au lieu et à l'heure

re ordinaires des sessions et à laquelle sont présents mes-
sieurs les conseillers Philippe Guay, Gérard Biron, Ovide
Godin, Alfred Bourassa et Darius Montour sous la prési-
dence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la récitation de la prière et la lecture
des procès-verbal de la dernière session les minutes
sont approuvées.

Correspondance.

- 1^o M. Elzéar Joy, 17 mai 1946, demande d'améliorer le chemin
du rang St-Charles.
- 2^o Min. Agriculture, 20 mai 1946, re: travaux d'amélioration
de ferme avec tracteur déhayeux.
- 3^o M. François Gajoie, 6 juin 1946 - consultation légale re:
le port du costume appelé "shorts".

Après examen du rôle d'évaluation, sur pro-
position de M. le conseiller Darius Montour, appuyée
par M. le conseiller Alfred Bourassa, il est résolu que
les changements suivants soient faits au rôle d'évalu-
ation: -

Noms -		Cad.	Superficie	Constr.	Total	
1 ^o	Alfred Houle a acquis de Joseph Garceau	383	51-00	1150-	550-	1700-
2 ^o	Joseph Hélie a acquis de Daoul Dupont	516	38-00	300		300-
3 ^o	Philippe Guay a acquis de Noël Dufresne	9.364	28-00	100		100-
4 ^o	Emile Faugon a acquis de François Donat Milot	9.588	15-50	50		50-
amendement à au rôle	5 ^o Ovide Gilinas a acquis de François Donat Milot	9.588	15-50	50		50-
6 ^o	Mme François Lauthier remplace François Lauthier	602	7-50	300		300-
7 ^o	Euchariste Descôteaux a acquis de Maxime Houle - toutes ses propriétés					
8 ^o	Mme Biers Tazi a acquis de l'abbé St. Turotte	9.116	1-00	500	1000	1500-
9 ^o	Mme Bibiane Tulin Trovanc her a acquis Phélias Morin	9.117	50	350	1100	1450-
10 ^o	Laurent Biquière a acquis de Aimé Montcalm	9.2	1-00	250	750	1000-
11 ^o	Raimon Garceau a acquis de Adrien J. Sté Bolduc	562	66-00	300		300-
12 ^o	Albert Durand a acquis de J. A. Raiches	9.213	3-00	450	1050	1500-

Normes -

	Cad.	Prop.	Terrain	Comat.	Total
13 ^e Arthur Godon a acquis de Joseph Dupresne					toutes ses propriétés
14 ^e Antonis Houle a acquis de Mme. Anil Berthiaume					toutes ses propriétés
15 ^e Alide Bellemare a acquis de Dame ^{m. Brigitte} F. Fichette	20	30	200	600	800
16 ^e Moise Krimbois remplace Emile Crite					toutes ses propriétés
17 ^e Charles Tapon a acquis de Alfred Héberge					toutes ses propriétés
18 ^e Nélpid Dupresne remplace Mme. Dame H. Cormeau	290	27-00	30		30-
19 ^e J. H. Millette a acquis de Nellie Côté					toutes ses propriétés
20 ^e Rosaire Fuest remplace M. Godin	275	27-00	150		150-
21 ^e Clément Bélinas remplace M ^e Dupresne	185	2-00	10		10-
22 ^e Les Ont. Foutte a acquis de Oscar Foutte	553	45-00	50		50-
23 ^e Baisse d'évaluation sur bâtisses de Antonis Noveau				50	50-
24 ^e Henri Paul Coulomb a acquis de Joseph Berthiaume	573	8-00	60		60-
amendement 25 ^e Raoul Godin a acquis de Roland Crite	147	2-00	20		20-
au rôle. 26 ^e Oscar Germain a acquis de Orila Camisand	197	5-00	30	125	
	198	7-00	50		
Évaluer bâtisses de Oscar Germain	197			500	705-
27 ^e Mme E. D. Beaulieu ^{Boutin} remplace Eddy Beaulieu					toutes ses propriétés
28 ^e Béo Brambert a acquis de Omer Carbonneau	4	50	100	500	600-
29 ^e Abbé Raymond Dagenin achète de Elz. Demieux	7	50	200	800	1000-
30 ^e Amable Tarenteau achète de Georges Brambert			200		200-
31 ^e Lucien Tagnin a acquis de Dame Trufflé Dupont	7		200		200-
32 ^e Eugène Roy	22		100	200	300-
33 ^e Augmenter évaluation bâtisses H. D. Tissant	22			1500	1500-
34 ^e Augmenter évaluation bâtisses Henri Berthiaume	17			150	150-
35 ^e Georges Kioud a acquis de Dame Milbray Tellerin	22	115 ^{fr} 3-00	200		200-
36 ^e Ouis Deroix a acquis de Dame Milbray Tellerin	22		250		250-
37 ^e Joseph Dupont a acquis de Dame Trufflé Dupont	22		200		200-
38 ^e Augmenter évaluation bâtisses Armand Champoux	22			2500	2500-
39 ^e Évaluer bâtisses terrain de Euno Fussy (de Jy. Doucet)	24		100	100	200-
40 ^e Évaluer propriété de Charles Béribé			200	50	250-
41 ^e Évaluer propriété de Albert Héot	353		50	50	100-

Conformément à l'article 675 C. M., monsieur le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la déclaration au rôle d'évaluation. Adopté.

Proposé par M. Arila Godin, secondé par M. Gérard Biron d'autoriser l'emprunt d'un tracteur de broyeur réparation pour l'élargissement et l'amélioration du chemin du chemin rang St-Charles à partir de la terre de Moise Bironbois jus- St-Charles qui à la terre St-Charles Inc. et d'autoriser la dépense d'un montant approximatif de \$ 500.00 pour l'exécution de ces travaux et nommer monsieur Arila Godin afin d'en surveiller l'exécution. Adopté.

Proposé par M. Philippe Guay, secondé par M. Gérard Biron de payer à Xavier Biron pour consultation compte re: règlement concernant la morale et l'ordre public 4.00 pour frais de passage 0.50 Adopté.

avis de motion M. Darius Montou donne avis de motion qu'à re: imp. taxe la prochaine séance de ce conseil ou à une séance subséquent foncière spéciale, un règlement sera proposé afin d'autoriser l'imposition de toute taxe foncière spéciale par résolution.

Règl. N° 19 A.

Règlement N° 19 A.

Règlement concernant la morale et l'ordre public dans la municipalité de Tointe-du-Bac (amendant le règlement N° 19)

Proposé par M. Darius Montou, secondé par M. Alfred Bourassa: -

reigl. re: Il est ordonné et statué par le conseil de la mu- morale - nicipalité de Tointe-du-Bac, comme suit, à savoir: -

ordre public 1: Il est défendu à toute personne de circuler dans les rues, chemins ou places d'affaires de la municipalité, ou sur les plages, revêtue d'un costume indécent et contraire à la morale publique, ou d'être vêtue indécemment.

2° L'article 11 du règlement N° 19 en date du 8 août 1932 est amendé en ajoutant après le mot "emprisonnement", les mots: "qui ne doit pas être plus d'un mois, à défaut du paiement de l'amende et des frais, dans les quinze jours après le prononcé du jugement."

3° Le présent règlement est en vigueur suivant la loi.

Fait et adopté ce onzième jour de juin 1946.

La séance est levée.

Desire Benoit, maire.

Renier Bisson, secrétaire-trésorier.

8 juillet 1946 Tronche de Québec

Corporation municipale de Tronche-de-Bas.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 8 juillet 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Gérard Bisson, Orla Godin et Alfred Bourassa pour la présidence de monsieur le maire Desire Benoit.

Après la recitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

Correspondance.

Min. de l'Agriculture, 22 juin 1946, re: demande d'aide pour creusage cours d'eau Canal des Seigneurs.

Proposé par M. Alfred Bourassa, secondé par M. Orla Godin de payer à M. l'abbé Albert Desjarlais la somme de \$12.50 pour tréteaux M. St-Jean-B. Adopté.

Règlement N° 39

Règl. N° 39

Règlement autorisant l'imposition par résolution des taxes sous l'autorité de l'article 697 C. M.

Considérant que l'article 697 du Code municipal, tel que modifié par la loi 10 George VI, cha-

l'article 55, section 14, permet à ce conseil de décider que les taxes imposées sous l'autorité dudit article 697 seront à l'avenir imposées par résolution;

Considérant qu'il y a lieu de se prévaloir de ce pouvoir;

Considérant qu'une avis de motion a été régulièrement donné;

En conséquence, il est proposé par monsieur Girard Biron, secondé par monsieur le conseiller Ovide Godin, et résolu, qu'un règlement portant le N° 39 soit et est adopté, et qu'il soit statué et décidé par ce règlement, comme suit:

1° A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'à ce qu'il ait été abrogé, les taxes foncières imposées sous l'autorité de l'article 697 du Code municipal le seront par résolution;

2° - De présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

La séance est levée.

Désiré Benoit, maire.

Xavier Bisson, secrétaire-trésorier.

11 août

1946

Troisième de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue le 11 août 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions et à laquelle sont présents messieurs les conseillers, Girard Biron, Ovide Godin, Aricet Desaulniers, Alfred Bourassa et Louis Montoux sous la présidence de monsieur le maire Désiré Benoit.

Après la recitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la dernière session les minutes sont approuvées.

9 septembre
1946

Province de Québec

Corporation municipale de Pointe-du-Sac.

Une assemblée du conseil de la susdite municipalité tenue le 9 septembre 1946 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions sont présents messieurs les conseillers Philippe Guay, Ovide Godin, Alfred Bourassa - Darius Montoux formant quorum.

président
de
l'assemblée.

À l'absence de monseigneur le maire, il est proposé par M. Ovide Godin, secondé par M. Darius Montoux, de nommer M. Philippe Guay président de cette assemblée.

Adopté.

Proposé par M. Alfred Bourassa, secondé par M. Darius Montoux, d'approuver les comptes suivants:-

- 1° J. F. Moore & Cie, pour livre de délibérations 15.⁷¹
- 2° Henri Bisson, frais transport livre de délibérations 0.⁴¹
- 3° Henri Tratte, 11 bus d'ouvrage dans la route Cyrille Mainville 4.⁴⁰

Répartir ce montant de \$ 4.40 entre les divers intéressés de la route Cyrille Mainville, à l'exception des suivants lesquels ont effectué leurs travaux dans cette route.

Albi Dupont, Jacques Blais, Ovide Godin, Frédéric Bivernois, Henri Tratte, Jeffrey Dupont, Arthur Godon, Albert Blouin, Hilarion Blais, Cyrille Mainville, Philippe Beault, Arthur Bisage, Arthur Dupont & Viator Lépin.

Adopté.

Répartition des parts de route et de clôture des intéressés de la route de l'Acadie.

parts de
clôture
dans route
de l'Acadie

Propriétaires	Cadastre	Acq. Per.	Total	Parts	Ferme	
Ovide Viment	387	54			439	
" "	166	1	50			
" "	160		55	56	05	137
Roxens Berthiaume	386			28	75	70
Alfred Houle	387			20	00	48
Arthur Thibeault	147			7	00	17

Propriétaires		Cadastre	Prop.	Ter.	Total	Fonds	Tourne
Caroline Desjardins		152	10				
"		143	37		47 00	111	
Amor Houle		155	7				
"		156	5				
"		152	5				
"		152	52		69 00	163	
Jules Desjardins		157			47 00	111	
Jules Giblinas		158			60 00	143	
Vidave Friclette		174	84	25			
"		174	3				
parts de		173	3	50	90 75	214	
cloture	Noe Milot	174		75			
dans route	"	166	1				
de l'Acadie.	"	167	1	75	3 50	8	6
"	Moise Gravel	171	72				
"	"	168	3	20			
"	"	158	40		115 20	270	
Eugene Girard		162			2 00	5	
Athanase Houle		165		64			
"		169		60			
"		170		60			
"		164		72	25 6	6	21
Antoine Houle		141	84				
"		144	3		87 00	209	
Joseph Garneau		137	34	50			
"		385	32				
"		139	16				
"		138	48				
"		383	10		140 50	332	
Alfred Houly		383			51 00	127	
Philippe Pouchard		154			1 50	3	7

Propriétaires	Cadastre	Arp.	Fev.	Total	Pieds	Fouces
Thiódé Beaulieu	152			262	6	4
Dame Ovide Schiltz	149	23				
	148		71	2371	57	8
Paul Godin	147			200	5	
Antonin Tratte	148	21				
	146		91	291	7	
J. Philippe Dugré	152			400	9	9
J. Thomas Fouette	154			100	2	5
Ernest Comeau	161			175	4	3
Julien Houff	166			100	2	5
Amidée Berthiaume	151			100	2	5
parts de Albert Hamel	142			450	10	11

clôture

Commencant du côté ouest de la route de l'A- dans route cadis, se trouvent les parts de Albert Hamel, Amidée Ber- de l'Acadie thiaume, Julien Houff, Ernest Comeau, J. Thomas Fouette, J. Philippe Dugré, Antonin Tratte, jusqu'à l'entrée chez Antonio Houle.

De l'autre côté de l'entrée chez Antonio Houle se trouvent les parts de Paul Godin, Dame Ovide Schiltz, Thiódé Beaulieu, Philippe Bouchard, Ovide Vincent, Alfred Houle, Lorenzo Berthiaume, Arthur Thibeault, Noé Milot, Eugène Rivard, Athanase Houle, Joseph Garneau et Alfred Houle a 33 pieds jusqu'à la clôture du boulevard.

De l'autre côté du chemin de fer, côté est de la route, commençant au bout de la clôture de madame Argall, Alfred Houle continue sur une longueur de 15 pieds. Ensuite, la part de Carlos Benier, puis Omer Houle, sur une longueur de 72 pieds, jusqu'à l'entrée chez Henri Hélie, laissant une largeur de 52 pieds pour l'entrée. Omer Houle continue de l'autre côté de l'entrée de Henri Hélie sur une longueur de 91 pieds, partant du

coin de la maison, 12 pieds ayant été comptés de la clôture au coin de la maison. Ensuite vint la part de Jules Sevasseur, 16 pieds jusqu'à l'entrée de Joseph Hélie, laissant une largeur de 19 pieds pour la dite entrée, et continuant parts de l'autre côté de l'entrée sur une longueur de 95 pieds de clôture

Finissent les parts de Jules Hélie & Moïse dans route Gravel. Ensuite la part de Antonio Houle, y compris de l'Acadie une largeur de 10 pieds pour une barrière sur la propriété de Joseph Hélie. Didace Trichette continue sur une longueur de 88 pieds jusqu'à la route des Barceaux et sur une longueur de 126 pieds de l'autre côté de l'entrée de la route des Barceaux.

Il est proposé par M. Orila Godin, secondé par M. Danis Montour, d'homologuer la répartition des parts de route et de clôture de la route de l'Acadie telle que ci-dessus inscrite. x Adopté

Considérant que les prévisions budgétaires des dépenses et des revenus de la corporation municipale de Sainte-de-Bas pour l'année financière 1947, s'établissent comme suit: -

	- Dépenses -		
	Administration générale		446.05
	Entretien de voirie (répartitions de routes)		476.00
Budget	Assistance publique		100.00
1947	Conseil de comté		130.00
	Amélioration des chemins		<u>500.00</u>
	Total		1652.05
	- Revenus -		
	Répartitions de route		476.00
	Taxe foncière générale Evaluation $37,356 \times 0.35$		<u>1306.75</u>
	Total		1782.75
	Surplus prévu		130.70

Considérant que les dépenses prévues telles que ci-

JAN 28 1947
 PAUL FLEURY
 NOTAIRE
 Vérificateur Autorisé
 "Classe A 5-812"

au livre
 délibérations
 Page 1938
 1 12 fév.

india Année
 1938

Sujet: lettres, avis Etc

- 1 12 fév. Reclamation de Ed. Brunelle
- 2 14 mars 1938 date de la resol. se'dant Cad. No 288 a Theod. Pothier Etc
- 4 serment d'office G. S. Rouette & main Garceau
- 7 13 fév. Georg. Mahour insp. m. herbes
- 7 13 fév. comptes d'alienis & ass. Pub. rendu au conseil
- arg. recu a p des interessés
- 8 13 - soumission des comptes annes lises de 1938
- approbation des dits Comptes
- 8 13 - application par m. mougeaux Bell Tel. & Pose de poteaux
- approbation de la dite app. date 14 nov. 1938
- 9 13 - engagement sec. tres
- 10 - le maire est autorisi a signer admissio d'ame Joseph Berthiaume
- 10 - de M. Emile Lesmeris Requete Cote Girara
- 10 - Requetes cote (Ste Nicolas) Besson
- 13 mars avis par Kearnan re chemins
- Maheu; mauvais herbes
- 20 13 - Resolution session a 7 1/2 du soir
- 21 - avis de motion re; cote Girara
- 25 8 mai Reclamation G. Prov. re: Comptes alienis
- 1938 \$722.25 | 1937 \$708.00
- 25 - 2^{ème} Repartition cours d'eau St Marguerite Etc
- 26 Homologuè
- 30 - Requete au Deputè re travail Etc
- 36 - au Dr Marc Trudel
- 37 12 juin notari chagnon re: description la Ferme St Charles
- Revision de rôle d'eval
- 41 10 juill de Bell Tel. & re: permission erection d'un encer

- 1941 Dates full compte pension Leger meunier 10 frs + madeline Bou-rassa 16 frs a l'Hop. a 67# 17.42 + Girard Godin 122 frs. 19 =
\$23.18
semestre Juil. + Dec. 1938
- 42 10 Juil permis a la Bell Tel. C/o Erect de Poteau
omer Houli surveillant
- 43 Pd \$10.00 a mun. Par. rechang. et nom de la par.
avis a Pratt insp. ri. plont Berthiaum
- 44 Resolution a Hon donet Dussault ri. sauterelle
achat \$150.00 autorisi
- 46 14 aout Repose a Kehen Bona Dussault Emil Marin
re/changement de noms
- 46 & 47 24 aout Requite Ferm. St Charles
- 50 21 aout Resol. demandant au conseil du comte de faire acte de vente du
cad. 461 tel que adjuge a la mun. de Pte du Lac le 4 mars 1931
et la faire enregistrer
- 51 avis aux arriérés
- 52 avis par Bell Tel. C/o
- 54 25 Sept imposition de la taxe annuel a 0.35
- 55 lint. charge sur ar. qui le 1^{er} janv.
- 57 13 nov de la Croix Rouge, correspondance
compte d'aliens 1^{er} semestre 1939
- 58 assistance pub.
- 58 Geo Ant Rouette verificateur
- 59 ri art. 721 Production des ar.
- 65 1940 Election dont nomination 10 janv. 1940
- 66 avis par Alf. Bourassa refus comme conseiller
soumission de comptes d'aliens etc
- 69 12 fev Desiri Benoit conseiller ar. No 2

- 1940
- Page Date
 68 12 Feb Resolution autorisation au Maire & sec tres
 de signer contrat de Vente de lot 461 22.50 en
 faveur de Mr DuBois. Preter voir resol. 13 av. 1931
- 69 ~ ~ soumission par le sec tres. des comptes de la mun
- 69 ~ ~ approbation des dits comptes
- ~ ~ ~ ~ Rengagement du sec tres.
- 72 11 mars Avis de R H Kiernan revoir
- 72 ~ ~ Reception cheque \$152.20 de destruction pontons
- 72 ~ ~ Demande de Graines pour les misereux

